

BHVSİ-SA

Bulletin Hebdomadaire de Veille Sanitaire Internationale - Santé Animale

Du 05/08/2025, semaine du 28/07 au 03/08/2025

Le BHVSİ-SA rapporte et met en perspective des signaux et des alertes en santé animale au niveau national et international. Pour accéder à la thématique souhaitée, **cliquez directement sur le titre.**

Abonnez-vous

		<u>Clavelée en Europe</u> : augmentation des détections.
		<u>Dermatose nodulaire contagieuse en Europe</u> : poursuite des détections en France (Savoie, Haute-Savoie) et en Sardaigne.
		<u>Fièvre de West-Nile en Europe</u> : premiers foyers de la saison en France.
		<u>Influenza aviaire hautement pathogène en Europe</u> : détections sporadiques en Europe, dont deux nouveaux cas en France.
		<u>Influenza aviaire hautement pathogène sur le continent américain</u> : un nouveau cas et un nouveau foyer au Brésil.
		<u>Peste des petits ruminants en Europe</u> : pas de nouvelle déclaration.
		<u>Peste porcine africaine en Europe</u> : légère reprise dans le nord de l'Italie.
		<u>Dangers sanitaires à actualité réduite</u> : anémie infectieuse des équidés, fièvre aphteuse en Turquie, fièvre catarrhale ovine, MHE, rage classique en Europe.

Instructions de lecture : voir en fin de document.

Accédez à la carte interactive



AUGMENTATION DES DETECTIONS

Les essentiels

- **Bulgarie** : 10 nouveaux foyers, majoritairement groupés dans le centre du pays.
- **Grèce** : 42 nouveaux foyers.
- **Roumanie** : six nouveaux foyers déclarés. Au total 19 foyers ont été détectés depuis le premier foyer le 16/06/2025.

À propos de la clavelée

La clavelée est une maladie virale non zoonotique, causée par des souches de capripoxvirus, qui touche exclusivement les espèces ovine et caprine (voir [OMSA](#) et [Cirad](#) pour un descriptif de la maladie). Au niveau européen, la maladie est classée « A-D-E », c'est à dire à déclaration obligatoire et éradication immédiate (Règlement (EU) 2018/1882). Elle se caractérise cliniquement par de la fièvre et la présence de papules ou nodules généralisées. Elle peut entraîner la mort des animaux atteints pouvant aller jusqu'à 80 % des agneaux dans des élevages ovins atteints. L'impact économique chez les caprins est moindre mais peut entraîner des pertes importantes dans les élevages laitiers (Source : Pierre-Charles Lefèvre, [Guide pratique de diagnostic et de gestion des épizooties 2010 pages 31-40](#)).

La Turquie déclare depuis 2006 d'un à 311 foyers annuellement. Les derniers foyers en Europe hors Turquie avaient été déclarés par la Grèce en 2018 dans des îles situées à proximité de la Turquie ([Note VSI, 2018](#)) et par l'Espagne en 2022 ([Note VSI, 2023](#)). La maladie est enzootique en Afrique (y compris dans les pays du nord du continent qui pratiquent la vaccination, comme le Maroc, l'Algérie et la Tunisie), ainsi qu'au Moyen-Orient et en Asie.

La clavelée est apparue dans les Balkans en Bulgarie le 15/09/2023 et en Grèce le 23/10/2023. Le détail de la situation antérieure au 01/01/2025 est disponible dans le [BHVSI du 01/07/2025](#), et le rapport du [CPVADAAA du 21/05/2025](#).

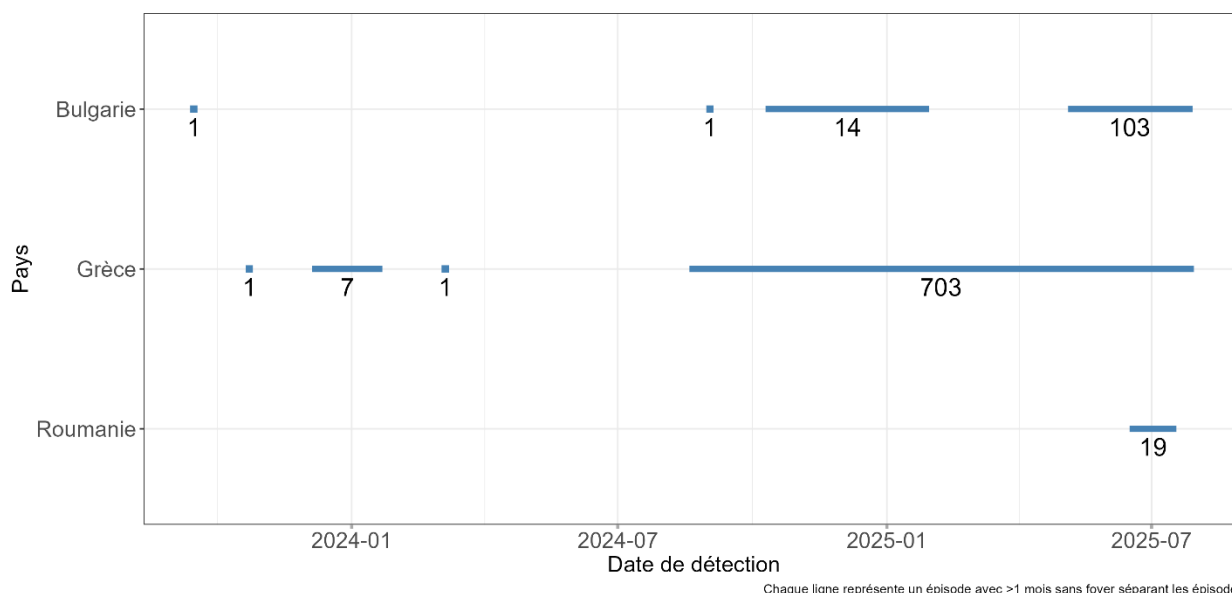


Figure 1 : Périodes et nombres de détections de foyers de clavelée par pays du 15/09/2023 (date de première détection dans les Balkans) au 03/08/2025 (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025). NB : chaque trait continu représente une période, avec un mois sans foyer séparant deux périodes.

Bulgarie

Au total, cette semaine, 10 nouveaux foyers ont été détectés entre les 24 et 29/07/2025 dans des fermes d'ovins ou mixtes de type commercial et de type familial. Le nombre de détections augmente dans le centre du pays, majoritairement groupées dans la région de Plovdiv, région fortement touchée depuis le début du mois de juillet (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025, [CPVADAAA du 07/07/2025](#)). Deux foyers ont été détectés dans une région à 60 km à l'est (Stara Zagora) le 15/07/2025.

Grèce

L'incidence augmente depuis fin avril, avec une circulation virale marquée dans plusieurs régions du nord, centre et est du pays. La forte densité animale, le faible niveau de biosécurité et les mouvements illégaux, en particulier dans le nord (Macédoine orientale et Thrace), sont des facteurs explicatifs de cette augmentation malgré l'implémentation des mesures de contrôle. Cette ré-émergence après cinq mois sans aucune détection, pourrait être due à une nouvelle introduction du virus sur le territoire (source : [CPVADAAA le 07/07/2025](#)). Un bond à 10 km de la frontière avec la Macédoine du Nord (région administrative de Florina) a été observé début juillet. Il s'agissait du premier foyer dans cette zone (Figure 1) (source : Commission européenne ADIS le 07/07/2025).

Les déclarations de cette semaine rapportent 42 nouveaux foyers détectés entre les 22 et 28/07/2025, sans extension géographique (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025).

Roumanie

Les deux premiers foyers ovins et mixte (ovin/caprin) avaient été détectés le 16/06/2025 dans le sud du pays. Cela représentait un saut de 220 km vers le nord par rapport au foyer le plus proche qui était situé en Bulgarie. Entre le 16 et le 18/06/2025, six foyers avaient été détectés au total. Six nouveaux foyers ont été détectés le 7/07/2025 (Commission européenne ADIS le 04/08/2025). La majorité des foyers concerne des élevages non-professionnels.

L'origine de l'introduction demeure à ce stade inconnue (source : [CPVADAAA le 07/07/2025](#)).

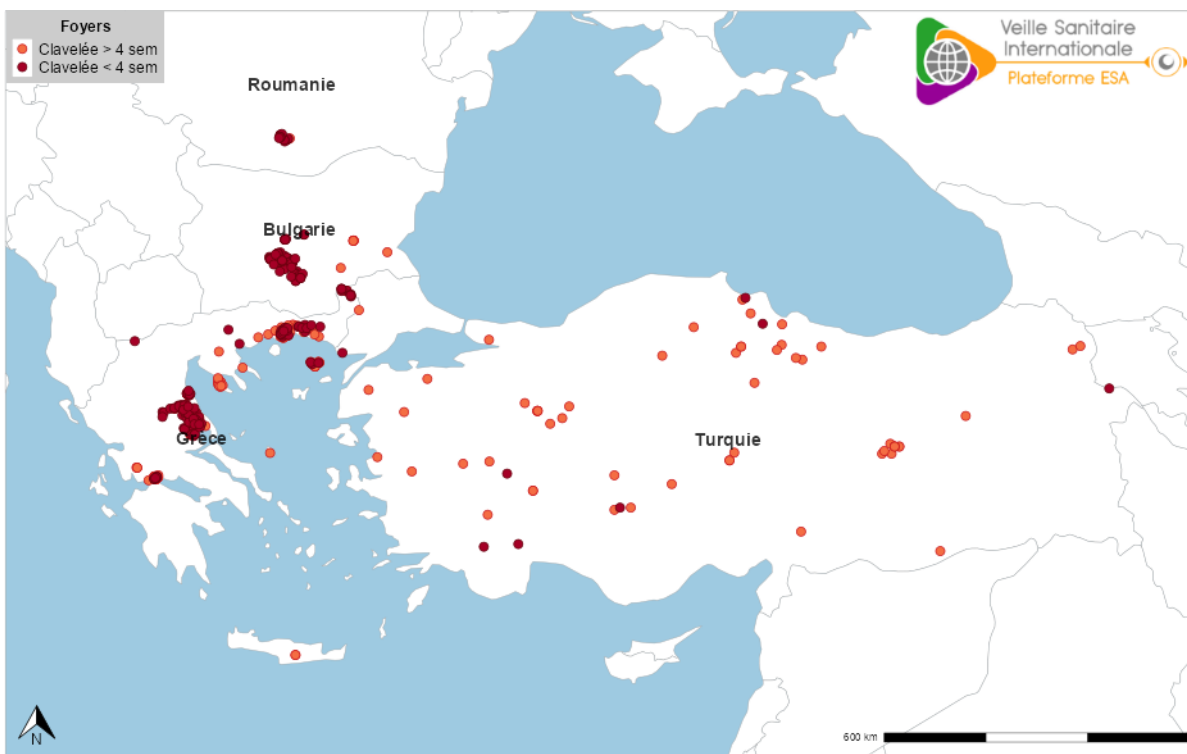


Figure 1. Localisation des foyers de clavelée en Grèce, Bulgarie, Roumanie et Turquie (maladie enzootique dans le pays) depuis le 01/01/2025. Les foyers détectés lors des quatre dernières semaines sont en rouge foncé. Ceux détectés il y a plus de quatre semaines sont en rouge clair. Attention, certains points peuvent être superposés (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025)

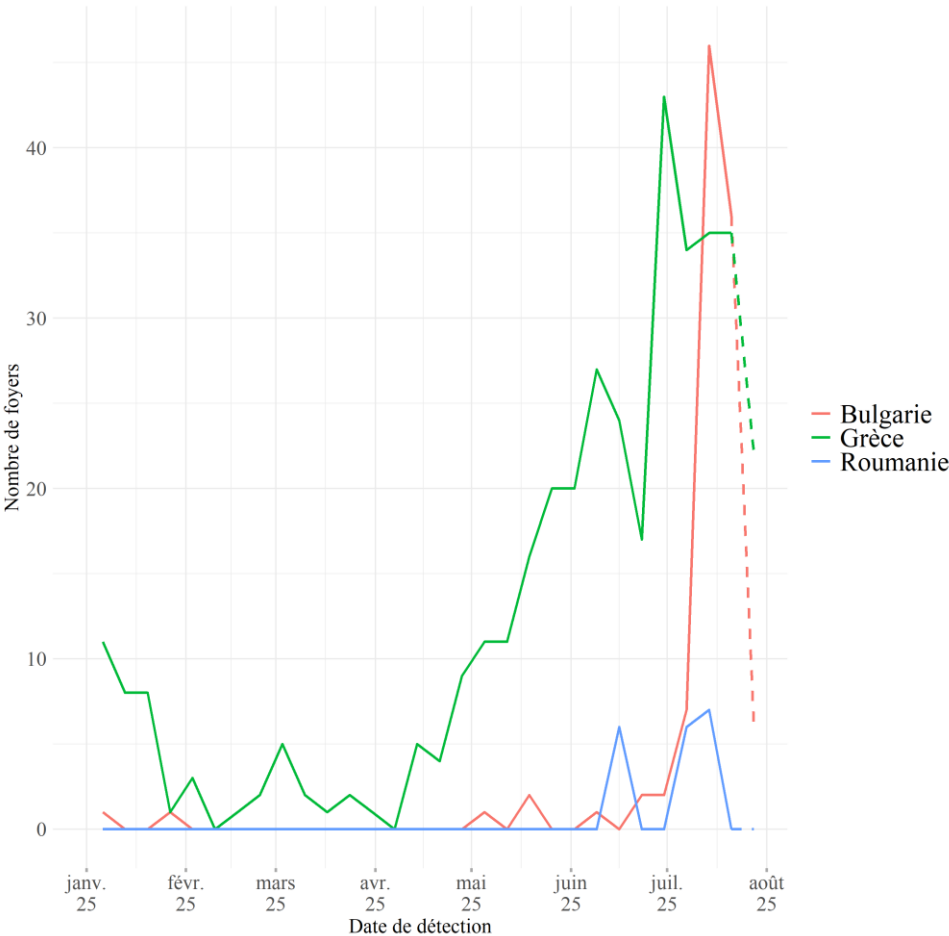


Figure 2. Incidence hebdomadaire des foyers de clavelée détectés en Europe depuis le 01/01/2025 par pays (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025).

Tableau 1. Nombre de foyers de clavelée détectés par pays en Europe depuis le 01/01/2025 (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025).

Pays	Date de détection du dernier évènement	Ovins/Caprins
Bulgarie	29/07/25	106
Grèce	30/07/25	379
Roumanie	18/07/25	19
Total Europe (2025)	30/07/25	504



POURSUITE DES DETECTIONS EN FRANCE (SAVOIE, HAUTE-SAVOIE) ET EN SARDAIGNE

Les essentiels

- **France** : poursuite des détectations en Savoie et Haute-Savoie. Au 04/08/2025, 64 foyers détectés depuis le 23/06/2025.
- **Italie** : trois nouveaux foyers détectés en Sardaigne. Pas de nouvelle détection en Italie continentale.

À propos de la dermatose nodulaire contagieuse

La dermatose nodulaire contagieuse (DNC) est une maladie virale due à un virus de la famille des Poxviridae, genre *Capripoxvirus*. Le virus est antigéniquement similaire aux virus de la variole ovine (clavelée) et de la variole caprine.

La DNC affecte les bovins, les zébus et les buffles d'eau. Le virus se transmet principalement par transmission mécanique par des arthropodes vecteurs hématophages parmi lesquels les Stomoxes. Elle se manifeste par de la fièvre, une hypertrophie des ganglions lymphatiques, un œdème de la peau et des nodules sur la peau, les muqueuses, les membranes et les organes internes, pouvant également entraîner la mort. Son impact est surtout économique en raison de la morbidité élevée et des restrictions commerciales qu'elle engendre (source : [Guide pratique du MASA 2025, fiche DNC GDS, OMSA, 2022](#)).

La DNC doit être notifiée à l'OMSA. Au niveau européen, la maladie est classée « A+D+E », c'est à dire à déclaration obligatoire et éradication immédiate (Règlement (EU) 2018/1882).

Une épizootie avait été observée en Europe dans les Balkans en 2015-2017 ([Note de la Plateforme ESA du 01/04/2019](#)). Elle a été éradiquée grâce à un ensemble de mesures de gestion, parmi lesquelles une campagne de vaccination régionale qui a joué un rôle déterminant. Le dernier foyer observé en Europe datait du 10/10/2017 au Monténégro (source : [EFSA 21/03/2019](#)). La DNC est présente en Afrique du Nord depuis 2023 (Libye, Algérie, Tunisie) (source : [Note de la plateforme ESA du 05/11/2024](#)).

En Tunisie, une vaccination au moyen d'un vaccin homologué a été initiée le 07/12/2024, ciblant tous les bovins sur tout le territoire du pays (source : [WAHIS-OMSA le 07/03/2025](#)). La vaccination est aussi pratiquée en Algérie et en Libye

Italie

En Sardaigne, au sein d'un élevage de 131 bovins Un premier foyer de dermatose nodulaire contagieuse (DNC) a été détecté le 20/06/2025 et confirmé le 21/06/2025. Sept animaux ont présenté des signes cliniques. Toutes les mesures de gestion ont été mises en place en urgence par les autorités sanitaires italiennes. Ces dernières considèrent que, compte tenu de la présence de la maladie en Afrique du Nord et de son absence actuelle dans d'autres pays européens et de l'expérience italienne dans la gestion des maladies vectorielles (comme la fièvre catarrhale et l'EHDV), l'origine de l'épidémie pourrait être due à des « vagues » de vecteurs hématophages (source : Commission européenne ADIS le 23/06/2025). Des nouveaux foyers sont détectés régulièrement. Un foyer avait été détecté sur la commune de Padru à environ 60 km au Nord-Est de la zone initiale le 14/07/2025. Trois nouveaux foyers ont été détectés le 25/07/2025, portant à 39 le nombre total de foyers détectés, majoritairement autour de Nuoro (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025).

En Italie continentale, un deuxième foyer de DNC a été détecté le 25/06/2025 dans le nord du pays au sein d'un élevage de 291 bovins. Un bovin a été confirmé positif par RT-PCR, il provenait du premier élevage précédemment notifié en Sardaigne (détection le 20/06/2025). L'élevage est situé à Porto Mantovano en Lombardie, à plus de 500 km de ce premier foyer (Figure 1) (source : Commission européenne ADIS le 27/06/2025).

France

Un premier foyer a été détecté le 23/06/2025 à Chambéry dans le département de la Savoie. Les bovins ont présenté des signes cliniques évocateurs (fièvre et nodules) (voir [Note du 30/06/2025](#)). Une zone réglementée (zone de protection de 20 km et zone de surveillance de 50 km) autour du foyer a été instaurée. Les préfectures des départements de Savoie, de Haute-Savoie, de l'Ain et de l'Isère sont concernées par le périmètre de restriction (source : com. presse DGAL le 30/06/2025, et ADIS le 30/06/2025). Quatre autres foyers ont rapidement été détectés dans la même commune (source : Commission européenne ADIS le 07/07/2025).

DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE



Au 04/08/2025, 64 foyers ont été détectés en France, répartis dans deux départements : Savoie (24 foyers), Haute-Savoie (35 foyers). Les foyers sont répartis en 2 clusters principaux : l'un autour des communes d'Entrelacs, Massingy et Rumilly, l'autre situé à 20 km à l'Est autour des communes de Faverges-Seythenex et Saint-Ferréol. Un foyer est situé sur la commune de Hauteluce à 17 km du 2^{ème} cluster (source : [MASA le 05/08/2025](#)).

Un groupe de travail de la Plateforme ESA a été créé et a initié ses travaux pour apporter un appui à la DGAL pour la mise en œuvre des mesures de surveillance post-vaccinale.

Mesures de gestion en France

Une campagne de vaccination obligatoire de l'ensemble des bovins de la zone réglementée a été lancée le 18/07/2025. L'objectif de cette campagne vaccinale rapide et massive, en complément des mesures de dépeuplement total des foyers (unités épidémiologiques) infectés, de la restriction des mouvements et du respect des mesures de biosécurité, est l'éradication complète de cette maladie (source : <https://agriculture.gouv.fr/dermatose-nodulaire-contagieuse-dnc-des-bovins-demarrage-de-la-campagne-de-vaccination>).

Les informations actualisées sur la situation en France entre deux parutions de BHVSI sont disponibles sur le site du MASA ([lien](#)).

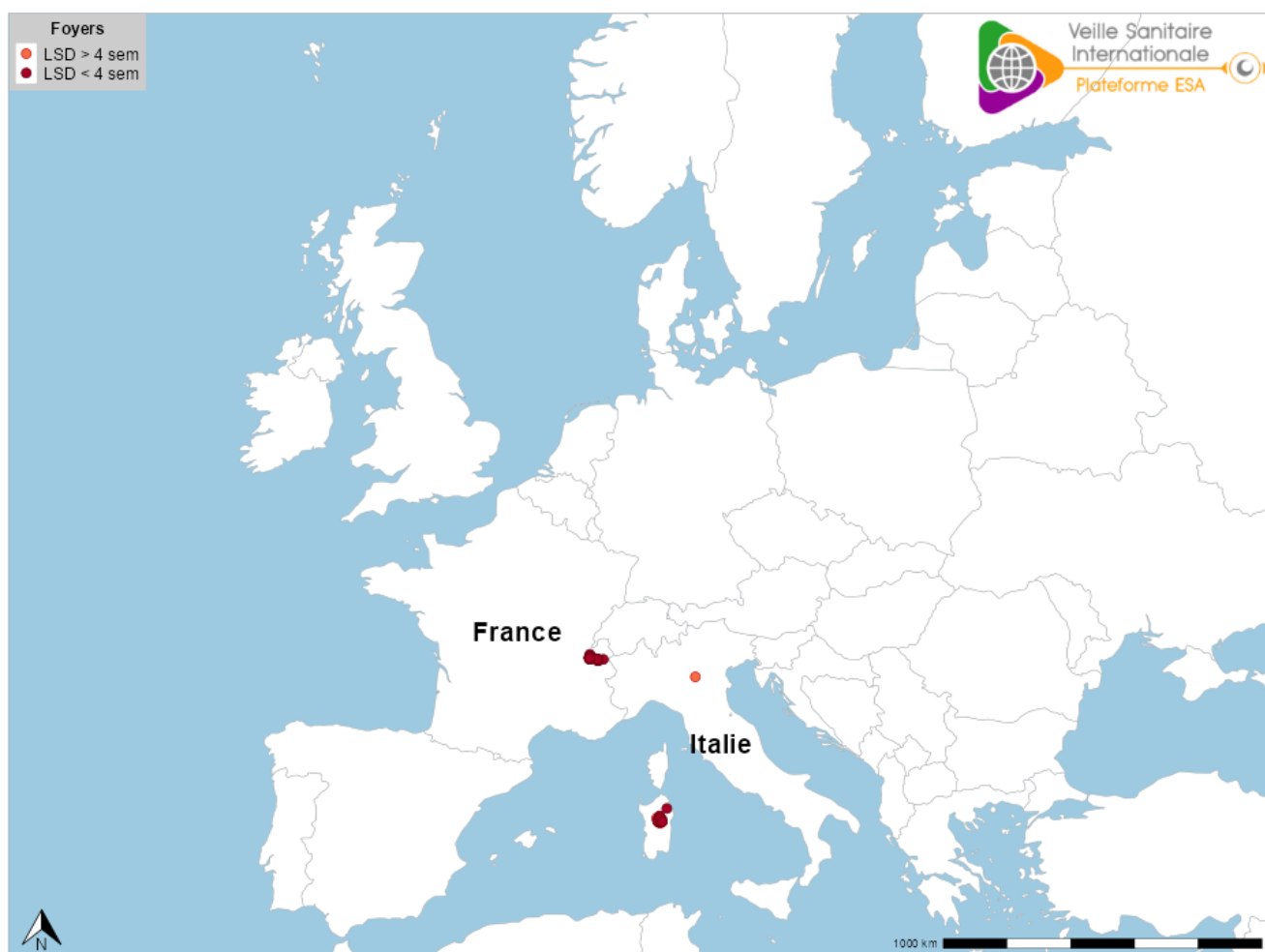


Figure 1. Distribution des foyers de dermatose nodulaire contagieuse en Europe sur les quatre dernières semaines (incidence mensuelle basée sur les dates de détection) et depuis le 20/06/2025 (date de la première détection en Sardaigne). Seuls les foyers déclarés dans ADIS sont représentés (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025).



Tableau. Nombre de foyers de DNC détectés chez les bovins par pays en Europe depuis le 01/01/2025 (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025, MASA le 05/08/2025)

Pays	Date de détection du premier évènement	Date de détection du dernier évènement	Nb de foyers bovins
France	23/06/25	30/07/25	64*
Italie	25/06/25	25/06/25	1
Italie (Sardaigne)	20/06/25	25/07/25	39
Total Europe	20/06/25	30/07/25	104

* source MASA [lien](#).



PREMIERS FOYERS DE LA SAISON EN FRANCE

Les essentiels

- **France** : les deux premiers foyers de la saison en France ont été détectés dans les Bouches-du-Rhône les 23 et 27/07/2025 chez des équidés.
- **Italie** : cinq nouvelles détections dans les compartiments équins et avifaune, réparties sur tout le territoire.

Section rédigée en collaboration avec le LNR West Nile, SPF, Cirad, CNR arboviroses OFB et le Respe.

- **Équidés**

Espagne : Premier foyer équin détecté le 25/06/2025 en Andalousie – Almería (source : Commission européenne ADIS le 21/07/2025).

France : Les deux premiers foyers de la saison en France ont été détectés dans les Bouches-du-Rhône les 23 et 27/07/2025 chez des équidés, à Salon de Provence et à Mallemort (source : communication LNR le 01/08/2025).

Grèce : Premier foyer équin détecté le 05/06/2025. Un deuxième foyer détecté le 10/07/2025 (Source : Commission européenne ADIS le 21/07/2025).

Hongrie : Un premier foyer a été détecté chez un équidé le 12/06/2025 (source : Commission européenne ADIS le 23/06/2025).

Italie : Deux nouveau foyers ont été détectés les 19 et 22/07/2025 en Lombardie et dans le Latium (Source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025).

- **Avifaune sauvage**

Italie : En Sardaigne, un deuxième cas a été détecté chez une corneille mantelée (*Corvus cornix*) le 11/06/2025, le premier datant du 05/06/2025 (source : Commission européenne ADIS le 30/06/2025).

En Italie continentale, trois premiers cas aviaires ont été détectés Emilie-Romagne les 09, 10 et 11/07/2025 sur des pies bavardes et une corneille noire (source : Commission européenne ADIS le 21/07/2025). Trois nouveaux cas ont été détectés entre le 14 et le 22/07/2025 en Vénétie, Lombardie et Campanie (Source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025).

Tableau 1. Nombre de déclarations sur l'avifaune sauvage faites dans ADIS par espèce sauvage en Europe depuis le 01/01/2025. ATTENTION : plusieurs cas impliquant éventuellement des individus d'espèces différentes peuvent figurer dans une même déclaration ; dans ce cas, la déclaration est comptabilisée plusieurs fois dans ce tableau (une fois pour chaque espèce touchée). En revanche, le nombre de déclarations ne reflète pas le nombre de spécimens pour chaque espèce (Source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025 et WAHIS-OMSA le 28/07/2025).

Espèce	Nom latin (nomenclature OMSA)	Nombre de déclaration-espèce
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	4
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	4
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	3
Corneille mantelée	<i>Corvus cornix</i>	2
Columbidae (non identifiée)	<i>Columbidae (incognita)</i>	1
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	1
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	1
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	1



- **Vecteurs**

Le virus a été détecté pour la première fois chez des moustiques britanniques en 2023. Les fragments ont été détectés dans le cadre du programme Vector-Borne RADAR (Real-time Arbovirus Detection And Response) de l'APHA, par PCR dans deux échantillons de moustiques *Aedes vexans* collectés par l'UKHSA dans des zones humides de la rivière Idle dans le Nottinghamshire au centre de l'Angleterre, en juillet 2023. Au 21/05/2025, aucun cas de virus du Nil occidental contracté localement n'a été détecté chez l'Homme ou le cheval au Royaume-Uni. L'UKHSA a évalué le risque pour le grand public comme étant très faible (source : [Agence britannique de sécurité sanitaire](#), le 21/05/2025). Cette information confirme cependant une circulation virale au Royaume-Uni.

- **Humains**

L'European Center for Disease Prevention and Control (ECDC) a commencé à publier son bilan hebdomadaire des cas humains de fièvre de West Nile pour les pays UE et voisins. Plusieurs pays ont déclaré des cas humains : Bulgarie, France (première détection dans le Var le 29/07/2025), Grèce, Italie et Roumanie (Source : [ECDC Weekly updates](#) consulté le 04/08/2025).

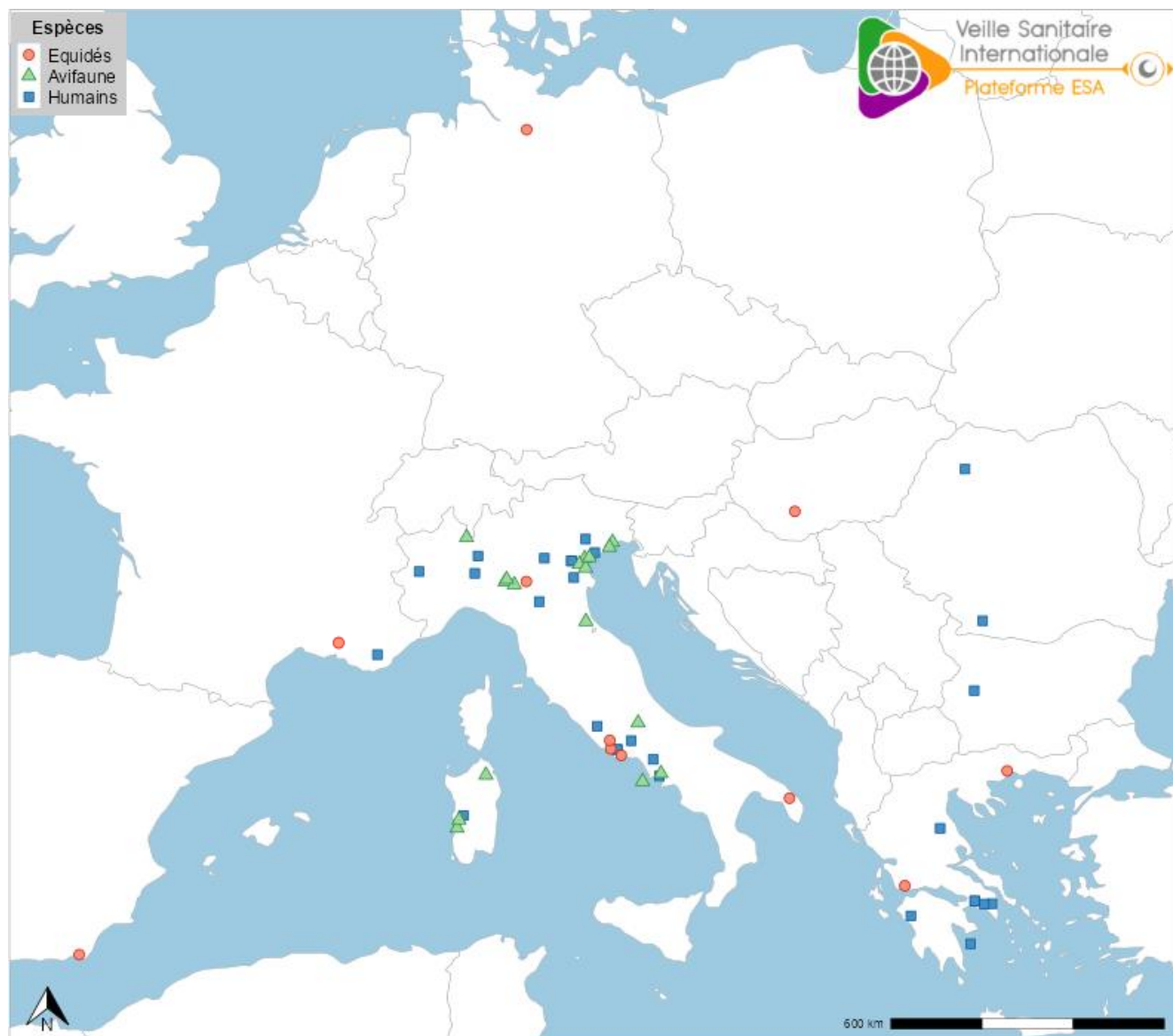


Figure 1. Distribution des foyers de fièvre West Nile en Europe en 2025 (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025).

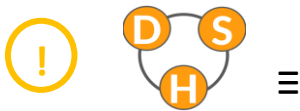
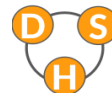


Tableau 2. Nombre de cas et foyers détectés chez l’avifaune, les équidés et nombre de zones affectées par des cas humains en 2025 depuis le 01/01 pour les foyers/cas animaux (afin de prendre en compte les détections à l’inter-saison) et depuis le 01/06 pour les cas humains (date de début de la saison par l’ECDC) dans les pays d’Europe (UE et voisins) (source : Commission Européenne ADIS le 04/08/2025, LNR le 01/08/2025 et ECDC weekly dataset du 30/07/2025).

Pays	Date de détection du premier évènement	Avifaune libre ou captive	Equidés	Humains
Allemagne	15/01/2025	0	1	0
Bulgarie	01/08/2025	0	0	1
Espagne	25/06/2025	0	1	0
France	23/07/2025	0	2	1
Grèce	05/06/2025	0	2	15
Hongrie	12/06/2025	0	1	0
Italie	16/02/2025	17	5	77
Roumanie	15/07/2025	0	0	2
Europe	15/01/2025	17	12	96



DETECTIONS SPORADIQUES EN EUROPE - DONT DEUX NOUVEAUX CAS EN FRANCE

Les essentiels

- **Europe** : 34 pays ont détecté la présence de virus IAHP sur leur territoire (depuis le 01/08/2024).
- **H5N1** est le sous-type majoritaire. Le sous-type **H5N5** a été détecté dans l'avifaune sauvage au Royaume-Uni, dans les îles Féroé, en Islande, en Allemagne, en Belgique et Norvège. H5N5 a atteint le compartiment domestique au Royaume-Uni (volailles), en Norvège (oiseaux captifs) et en Islande (volailles).
- **Compartiment domestique** : six nouvelles déclarations au Royaume-Uni et une en Espagne.
- **Compartiment sauvage** : cas sauvages fréquemment détectés sur les laridés dans plusieurs pays (nouvelles déclarations en France, Irlande du Nord, Hongrie et Espagne).

Fiche rédigée en collaboration avec le LNR Influenza de l'Anses¹, l'OFB², le CEFÉ³ et le MNHN⁴

Les informations traitées dans cette fiche couvrent une période allant du 01/08 au dimanche précédent la date de publication du BHVSI-SA.

Les dates de bornage des saisons, du 1^{er} août année n au 31 juillet année $n+1$, sont définies en fonction des périodes de migration descendante (post-nuptiale) des oiseaux sauvages. Sur la base de la biologie des espèces concernées et des données de baguage des anatidés, les premiers migrateurs arrivant en France à partir du mois d'août (observations sporadiques en juillet).

- Un article du Bulletin épidémiologique de l'Anses / DGAL rédigé par l'OFB détaille ces phénomènes migratoires ([lien](#)).
- Les informations sur la saison 2023/2024 sont disponibles dans le [BHVSI du 31/07/2024](#).

Le document [Sources de données](#) (à la [partie III.A.4](#)) précise la terminologie utilisée aux niveaux européen et international pour déclarer les cas et foyers d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) et la notion de pathogénicité des souches de virus de l'influenza au sens de l'OMSA.

EUROPE. Bilan hebdomadaire de l'IAHP pour la saison 2024-2025 du 01/08/2024 au 03/08/2025 inclus (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025 et WAHIS-OMSA le 28/07/2025).

Prévalence

Depuis le 01/08/2024, **621 (une nouvelle déclaration) foyers de volailles, 176 (une nouvelle déclaration) foyers d'oiseaux captifs et 1449 (+ 7) cas chez l'avifaune sauvage libre** ont été détectés en Europe (Tableau 1, Figures 1, 2 et 3).

- **Volailles** : 25 pays ont détecté des foyers de volailles depuis le début de la saison. Les cinq pays (six pays si deux pays ex-æquo en cinquième position) ayant détecté le plus de foyers sont : Hongrie (293), Pologne (110), Royaume-Uni (59), Italie (56), Allemagne (28).
- **Sauvages** : 33 pays ont détecté des cas dans l'avifaune sauvage depuis le début de la saison. Les cinq pays (six pays si deux pays ex-æquo en cinquième position) ayant détecté le plus de cas sont : Royaume-Uni (331), Allemagne (247), Pays-Bas (224), Italie (97), Pologne (71).

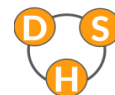
Incidence et évolutions

¹ François-Xavier Briand, Béatrice Grasland, Sophie Le Bouquin-Leneveu, Éric Niqueux, Audrey Schmitz

² Mathieu Guillemain, Anne Van De Wiele, Loïc Palumbo

³ Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE), Aurélien Besnard

⁴ Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), Pierre-Yves Henry



L'incidence dans le compartiment domestique est faible en Europe : seuls l'Espagne et le Royaume-Uni ont déclaré des foyers chez les volailles au cours des quatre dernières semaines (Figure 1).

Dans le compartiment sauvage, l'incidence est globalement en baisse depuis début février 2025. Toutefois, on observe une augmentation de celle-ci depuis début juin 2025 chez les oiseaux sauvages marins uniquement, en particulier les laridés en mer du Nord, sur la Manche et le littoral de l'Atlantique (Figure 2). La quasi-totalité des foyers et cas déclarés au cours des quatre dernières semaines écoulées se situent dans la partie nord et ouest de l'Europe (Figure 3).

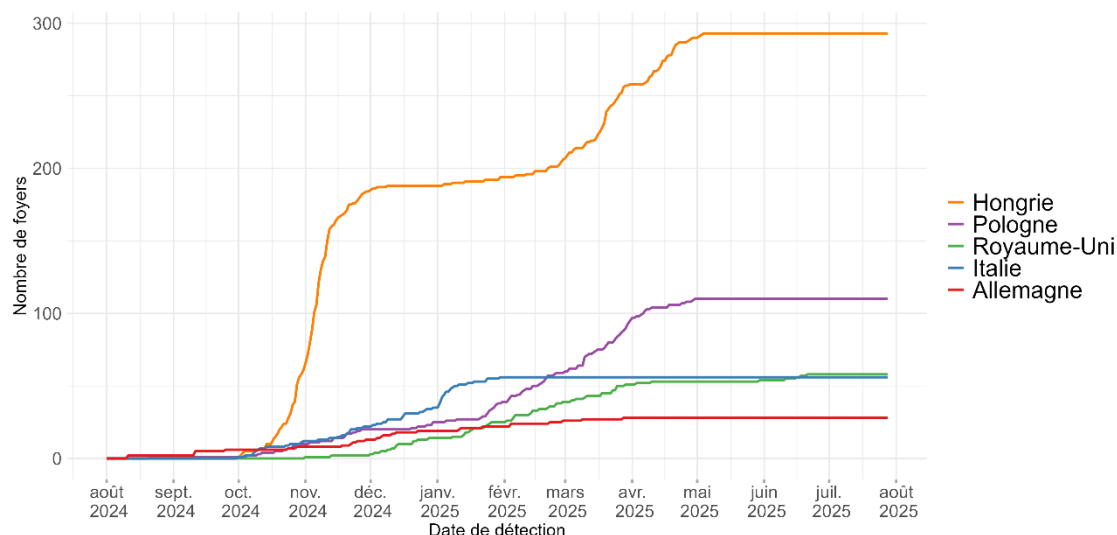


Figure 1. Prévalence (incidence cumulée) des déclarations de **foyers de volailles** dans les cinq pays (six pays sur le graphique si deux pays ex-æquo en cinquième position) les plus touchés depuis le début de la saison (le 01/08/2024) (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025, WAHIS-OMSA le 28/07/2025).

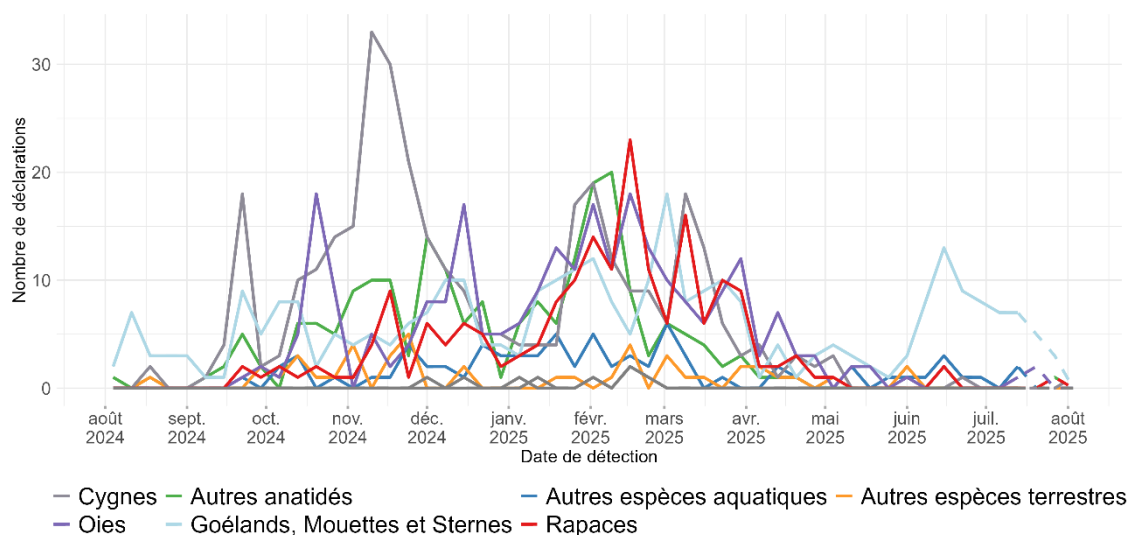


Figure 2. Incidence hebdomadaire des cas sauvages détectés en Europe depuis le début de la saison (le 01/08/2024) par groupe d'espèces (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025, WAHIS-OMSA le 28/07/2025).

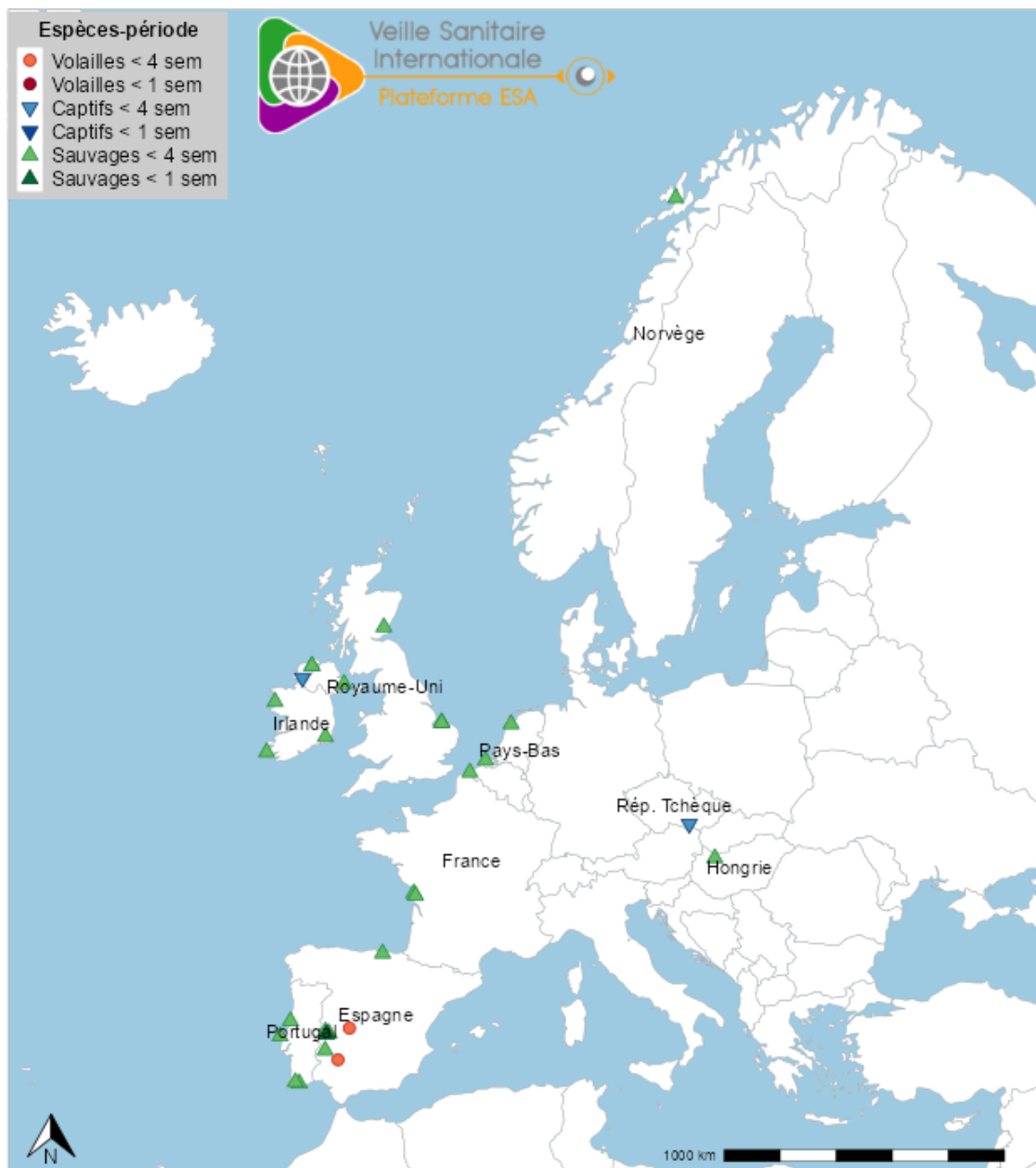
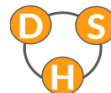


Figure 3. Localisation des cas ou foyers d'IAHP H5 en avifaune sauvage, chez les oiseaux captifs et chez les volailles, en Europe détectés dans le mois (quatre semaines glissantes) et la semaine précédant le 04/08/2025 (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025, WAHIS-OMSA le 28/07/2025).

Situation par zones géographiques

Les pays sont répartis en trois zones, selon la voie probable d'introduction par l'avifaune ([EFSA, 2017](#)). Au regard des voies migratoires d'introduction sur le territoire français hexagonal, nous identifions trois zones dans cette note : la voie est (Europe centrale, Autriche, Italie, Suisse) au **Front est / sud-est**, les voies nord-est / nord-ouest au **Front nord** (pays avec un littoral sur la mer Baltique, mer du Nord, la Manche et le nord de l'Atlantique) et la partie ouest de la voie sud au **Front sud** (Espagne et Portugal).

Du début du mois de mai à mi-août, la plupart des espèces d'oiseaux migrateurs (notamment les anatidés) sont dans leur période de reproduction et de nidification et sont relativement sédentaires (source : Guillemain *et al.* 2021, ou avis Anses 2016-SA-0245 partie 2). Certaines espèces peuvent toutefois effectuer des mouvements sur de courtes distances, vers la France en provenance d'autres pays européens. Des mouvements d'oiseaux entre pays frontaliers sont possibles toute l'année pour plusieurs espèces (dont les laridés) (source : OFB le 28/04/2025).



- **Front est / sud-est (Europe centrale, Autriche, Italie, Suisse)**

Volailles et oiseaux captifs

Actualisation hebdomadaire

Pas de nouvelle déclaration (source : ADIS).

Dans le bulletin précédent

Pas de nouvelle déclaration (source : ADIS).

Historique (par ordre chronologique d'apparition des premiers foyers depuis le début de la saison)

République Tchèque : première détection de la saison en Europe centrale, avec un foyer de basse-cour détecté le 22/08/2024. Un premier foyer de volailles de la saison a été détecté le 13/09/2024 dans un élevage pluri-espèces. Des foyers de basse-cour et de volailles commerciales sont détectés début octobre et se poursuivent de novembre à février 2025. Les détections restent sporadiques sur le reste de la saison. Un foyer de basse-cour a été détecté le 11/07/2025, après près de deux mois sans aucune détection dans le pays, ni domestique, ni sauvage (source : ADIS).

Ukraine : un foyer d'oiseaux captifs en zoo a été détecté le 17/09/2024. Un autre foyer d'oiseaux captifs a été détecté le 22/09/2024. Le virus est typé H5Nx. Les détections sont sporadiques, surtout des foyers de basse-cour (source : ADIS).

Bulgarie : le premier foyer concerne un élevage non commercial de gibiers (faisans, dindons sauvages et perdrix) détecté le 27/09/2024. Trois autres foyers ont été détectés en octobre, et le dernier foyer le 31/01/2025. Les détections restent sporadiques sur le reste de la saison, avec un dernier foyer de volailles détecté le 19/05/2025 (source : ADIS).

Moldavie : onze premiers foyers d'oiseaux captifs regroupés dans la province de Nisporeni ont été détectés entre les 20 et 25/09/2024. Les détections se poursuivent les semaines suivantes toujours en basse-cours et diminuent fin octobre 2024. Un cas dans l'avifaune captive le 25/12/2024. Début 2025, les détections en basse-cour sont sporadiques (source : ADIS).

Hongrie : deux premiers foyers les 30/09 et 03/10/2024 dans des élevages de palmipèdes du bassin de production à forte densité de volailles (provinces de Békés et Jász-Nagykun-Szolnok). Les détections de foyers de volailles se poursuivent les semaines suivantes dans des élevages de canards et de dindes des provinces de Békés, Csongrád-Csanád, et Bács-Kiskun zone de production à forte densité de volailles. L'incidence augmente fortement fin octobre. L'épizootie demeure localisée dans le bassin de production avicole tout le mois de novembre 2024 puis l'incidence baisse mi-novembre et redevient à un niveau quasi-nul en décembre. En janvier 2025, des foyers sporadiques ont été détectés, dont deux foyers en élevages de palmipèdes les 08 et 14/01/2025. Les détections sporadiques se poursuivent en février 2025. A partir de février 2025, une seconde vague épizootique est entamée. Des foyers ont été détectés le 11/02/2025, avec un foyer de volailles dans la province de Bács-Kiskun (bassin de production avicole), suivis de plusieurs autres détections. L'incidence demeure élevée en mars 2025, puis elle diminue dans le compartiment domestique et se maintient à un plateau oscillant autour de 30 foyers détectés sur quatre semaines glissantes pendant le mois de mai. Le dernier foyer a été détecté le 04/05/2025 (source : ADIS).

Italie : premier foyer le 01/10/2024 dans un élevage de dindes en Vénétie. Les détections se poursuivent par la suite dans des élevages de dindes et gallus du nord du pays en Lombardie et Emilie-Romagne au mois d'octobre. En novembre, plusieurs foyers ont été détectés dans la plaine du Pô, bassin de production avicole (source : ADIS). Trois nouveaux foyers ont été détectés dans le nord du pays entre les 07 et 09/12/2024, dans un élevage de canard, un élevage de dindes et un élevage multi-espèces. Les détections se poursuivent en décembre avec une incidence croissante sur janvier 2025 dans le nord du pays. L'incidence mensuelle se stabilise en février (source : ADIS).

Autriche : premiers foyers de la saison ont concerné un foyer d'oiseaux captifs détecté le 30/09 et un foyer de volailles commerciales le 07/10/2024, tous deux dans la région administrative de Braunau am Inn le long de la frontière avec l'Allemagne. Les détections sporadiques se poursuivent d'octobre 2024 à février 2025 (source : ADIS).

Croatie : premier foyer le 14/10/2024, puis un second foyer le 29/11/2024 (source : ADIS).

Slovaquie : premier foyer le 16/10/2024, suivi d'un second foyer le 21/10/2024. Un foyer de basse-cour est détecté en janvier 2025.

Macédoine du Nord : le premier foyer est détecté le 14/10/2024, dans le compartiment oiseaux captifs.

Roumanie : le premier foyer est détecté le 24/10/2024, puis un second foyer a été détecté le 19/11/2024 (source : ADIS)

Bosnie-Herzégovine : premier foyer de volailles à a été détecté le 07/02/2025, confirmé H5N1.



Albanie : le premier foyer est détecté le 28/10/2024, et un second le 27/12/2024. Les détections sporadiques se poursuivent sur le mois de janvier 2025. Un foyer a été détecté le 02/03/2025 (source : ADIS).

Avifaune libre

Actualisation hebdomadaire

Un nouveau cas a été détecté en Hongrie le 19/07/2025 chez une oie cendrée (source : ADIS).

Dans le bulletin précédent

Pas de nouvelle déclaration (source : ADIS).

Historique (par ordre chronologique d'apparition des premiers foyers depuis le début de la saison)

Croatie : les premiers cas sauvages de la saison en Europe de l'Est ont été détectés le 05/09/2024 sur un cygne tuberculé. D'autres cas sur cygnes tuberculés ont été détectés en novembre et un dernier en janvier. Les cas ont été confirmés H5N1. Les détections ont été sporadiques pendant tout l'hiver. Un cas a été détecté le 02/05/2025 sur une cigogne blanche (source : ADIS).

Autriche : premier cas sauvage le 13/09/2024, puis détections sur des espèces d'anatidés le 27/09/2024 sur oie cendrée et en octobre/novembre plusieurs cas sur cygnes tuberculés. Les détections sur les cygnes se poursuivent en décembre 2024. Progressivement, des détections sont faites sur d'autres espèces migratrices (canards colvert, oies cendrées, oies naines) à partir du mois de novembre. La surveillance sur la faune sauvage a permis de détecter également des cas sur d'autres espèces, notamment héron cendré le 18/11/2024, grues cendrées le 19/11/2024 et épervier d'Europe le 11/11/2024, buse variable le 25/11/2024, n=2 cygnes tuberculés entre les 29/11 et 02/12/2024, un cas sur grande aigrette le 02/12, puis un cygne tuberculé a été détecté le 23/12/2024. Les détections sur anatidés se poursuivent en janvier 2025. Le dernier cas a été détecté le 31/03/2025 (source : ADIS).

Slovaquie : premier cas sauvage sur un cygne tuberculé le 19/09/2024, et héron cendré en octobre. Les détections se poursuivent sur les cygnes (n=2, cygnes tuberculés entre les 24-26/10/2024) puis des cas ont été détectés au mois de novembre, toujours sur cygnes, n=4 cygnes tuberculés entre les 14/11 et 04/12/2024, puis en janvier 2025. Des cas sporadiques sur cygnes ont été détectés en février et mars 2025 (source : ADIS).

Serbie : premier cas sauvage sur un cygne le 21/09/2024. Plusieurs autres cas ont été détectés en octobre sur des cygnes tuberculés. Sur un total de six cas détectés, le dernier remonte au 04/03/2025 (source : ADIS).

Ukraine : premier cas sauvage sur un cygne tuberculé le 23/09/2024. Des cas sporadiques ont été détectés pendant l'hiver, notamment sur cygnes tuberculés (source : ADIS).

Italie : premier cas sauvage sur une sarcelle d'hiver détectée le 24/09/2024, puis le 10/10/2024 sur deux canards colverts. Grâce à la surveillance programmée, en particulier dans le nord du pays, les détections se poursuivent sur les anatidés en automne et hiver sur une grande diversité d'espèces, dont canards siffleurs, colverts, oies cendrées, sarcelle d'hiver. Des cas ont été détectés sur de très nombreuses espèces, notamment sur des laridés (mouettes rieuses et goélands leucophées), héron cendré le 02/12/2024, tourterelle turque le 03/11/2024, goéland leucophée le 05/11/2024, et rapaces (n=2 busard des roseaux et chevêche d'Athéna les 11-12/11/2024), canard siffleur et sarcelle d'hiver ainsi que des passereaux, bécasse des bois, cormoran de Vieillot, héron garde-bœufs, pic vert, effraie des clochers, faucon pèlerin, ibis sacré, canard chipeau, tardone de Belon (source : ADIS).

Hongrie : premier cas sauvage le 19/09/2024, puis cas sur cygne tuberculé 01/10/2024 et 25/10/2024 et oies cendrées et canards colverts en octobre 2024, puis sur cygnes tuberculés en novembre, n=3 sur cygne tuberculé et oie cendrée entre les 26/11 et 05/12/2024, goélands leucophées le 28/11/2024, des laridés le 04/12, un faucon pèlerin le 04/12 et un pygargue à queue blanche le 10/12/2024. Les détections se poursuivent sur plusieurs espèces en janvier 2025, dont trois cas détectés sur des buses variables entre les 03 et 06/01/2025, des oies cendrées. Des cas sont également détectés en février et mars (dont les 06-07/03/2025 cygne tuberculé et buse variable), et un cas sur cigogne blanche le 01/04/2025 (source : ADIS).

Slovénie : premier cas le 10/10/2024, suivi de plusieurs cas détectés sur cygnes tuberculés en octobre et sur d'autres espèces à partir de novembre (i.e canard colvert). En décembre, la majorité des détections concerne les cygnes tuberculés (source : ADIS).

Roumanie : premier cas sur un cygne tuberculé le 18/10/2024. D'autres cas ont été détectés en novembre et décembre sur cygne tuberculé, puis en mars 2025 ; cas sur cigogne blanche le 27/03/2025 (source : ADIS).

République Tchèque : premier cas sauvage le 25/10/2024, confirmé H5N1. Des cas sur cygne tuberculés ont été détectés en novembre et décembre 2024, puis en mars 2025.

Suisse : premier cas de la saison détecté le 08/11/2024 sur un cygne tuberculé, des laridés le 06/12 au lac de Constance. Les détections reprennent en janvier avec un cygne tuberculé le 05/01/2025 et des goélands argentés et leucophées entre les 28/12/2024 et 07/01/2025. Des cas ont été détectés en février, notamment sur fuligule milouin, cigogne blanche et goéland leucophée (source : ADIS).



Moldavie : premier cas détecté le 19/11/2025. Des cas sporadiques ont été détectés pendant l'hiver jusqu'en février, notamment sur cygnes tuberculés (source : ADIS).

Albanie : premières détections de la saison sur colvert et goélands leucophées les 05 et 09/01/2025.

Bulgarie : premier cas de la saison le 03/02/2025 sur un busard des roseaux.

Grèce : première détection de la saison avec deux cas chez des pélicans frisés le 14/02/2025, puis le 27/02/2025 (source : ADIS).

Bosnie-Herzégovine : premier cas chez un cygne tuberculé début février 2025 (source : ADIS).

- **Front nord (mer Baltique, mer du Nord, Manche)**

Volailles et oiseaux captifs

Actualisation hebdomadaire

Pas de nouvelle déclaration (source : ADIS). Au **Royaume-Uni**, six nouveaux foyers ont été confirmés entre le 28/07/2025 et le 01/08/2025 dans les comtés d'Aberdeeshire, Somerset, Norfolk, Devon et Wrexham (source : [APHA](#) consulté le 04/08/2025). En Irlande, un foyer a été confirmé au sein d'un élevage familial de Donegal (source : ADIS).

Dans le bulletin précédent

Pas de nouvelle déclaration (source : ADIS). Au Royaume-Uni, un nouveau foyer confirmé le 25/07/2025 à Durham (source : [APHA](#) consulté le 28/07/2025).

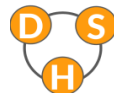
Historique (par ordre chronologique d'apparition des premiers foyers depuis le début de la saison)

Allemagne : Deux foyers de volailles ont été détectés le 11/08/2024 dans le nord (Tessin, Mecklembourg-Poméranie-Occidentale) dans un élevage de palmipèdes en engraissement (2 227 canards et 230 oies) et un élevage mixte de palmipèdes en engraissement (6 219 canards, 165 oies et 120 poulets). Un troisième foyer de volailles a été détecté le 11/09/2024 dans un élevage de palmipèdes en engraissement dans le land Saxe-Anhalt (au centre du pays). Des foyers secondaires ont été déclarés dans le land de Saxe-Anhalt, dont deux nouveaux foyers de volailles détectés le 11/09/2024 dans des élevages multi-espèces (palmipèdes et poules pondeuses) et un foyer d'oiseaux captifs détecté le même jour dans un zoo. Dans le land de Saxe (sud) un premier foyer a été détecté le 25/09/2024 dans un élevage multi-espèce de palmipèdes en engraissement, puis deux premiers foyers ont été détectés dans le sud, en Bavière, le 24/10/2024 dans un élevage d'oies et le 28/10/2024 dans un élevage multi-espèces détenant des palmipèdes. En novembre, les détections se poursuivent surtout dans le nord, mais également jusqu'en Bavière. Deux foyers de volailles en élevage de dinde et un foyer d'oiseaux captifs (cygnes) ont été détectés entre les 07 et 11/12/2024 ; un foyer de volailles le 12/12/2024 et un foyer d'oiseaux captifs le 16/12/2024. En décembre 2024, les détections demeurent sporadiques. Les détections se poursuivent en janvier, février et mars 2025 en élevages de volailles et oiseaux captifs, surtout dans le nord du pays (source : ADIS).

Danemark : le premier foyer de volailles a été détecté le 08/09/2024 dans un élevage pluri-espèces, contenant 3 500 canards et 2 800 poules pondeuses. Les détections sont sporadiques toute la saison. Un foyer en élevage de dindes a été détecté le 09/04/2025 (source : ADIS).

Pologne : Un premier foyer de volailles a été détecté le 21/08/2024, dans un élevage de 14 000 dindes, puis deux nouveaux foyers de volailles ont été détectés les 07 et 11/10/2024 dans des élevages de canards. Un troisième foyer a été détecté le 12/10/2024. Les détections se poursuivent en **octobre**, avec des foyers de volailles détectés en élevages de *gallus* et de canards, toujours groupés dans la province de Grande-Pologne. Un premier foyer d'oiseaux captifs a été détecté le 31/10/2024. En novembre, les détections en foyers de volailles se poursuivent, avec extension vers l'est. Un foyer de basse-cour a été détecté le 09/12/2024 ; trois foyers de volailles, dans des petits élevages notés « basse-cours » détectés les 12 et 13/12/2024. Trois foyers de volailles détectés entre les 27 et 30/12/2024 dans des élevages de dindes. Les détections se poursuivent en janvier 2025 et l'incidence augmente début février. L'incidence des foyers de volailles augmente mi-février, avec huit nouveaux foyers détectés entre le 14/02 et 20/02/2025 dans des élevages de palmipèdes (oies et canards) et *gallus*. L'incidence continue d'augmenter pendant plusieurs semaines et atteint un pic fin mars 2025. Les déclarations se ralentissent en avril. Un foyer de basse-cour a été détecté le 04/06/2025 (source : ADIS).

Royaume-Uni : Un premier foyer de volailles H5N5 a été détecté dans le Yorkshire ; ce foyer constitue la première détection en élevage de la saison en Angleterre (source : [APHA le 06/11/2024](#)). Il s'agissait d'un élevage plein-air de 20 000 poules pondeuses (source : [APHA le 06/11/2024](#)). Un premier foyer H5N1 a été détecté au sein d'un élevage commercial le 13/11/2024 dans le sud-ouest de l'Angleterre en Cornouailles (source : OMSA-WAHIS ; [APHA](#) le 17/11/2024). Un foyer de volailles a été détecté dans le Norfolk, dans l'est de l'Angleterre (source : [APHA](#) le 05/12/2024, [WAHIS-OMSA](#) notification immédiate le 06/12/2024). Les détections de foyers domestiques se poursuivent dans le Norfolk et Yorkshire (est de l'Angleterre) (source : [APHA le 28/12/2024](#)). Au total, quatre foyers de H5N1 ont été détectés dans le Yorkshire en décembre 2024, dont un premier foyer à



Nafferton, marquant une progression de 20 km au nord (source : [APHA](#) le 31/12/2024) . Un foyer de volailles a été détecté le 10/01/2025 en Écosse (source : [autorités sanitaires écossaises le 10/01/2025](#)). Les détections progressent vers le nord, avec trois nouveaux foyers de volailles déclarés le 17/01/2025 (Yorkshire, Sussex et Lincolnshire) puis deux nouveaux foyers volailles (Yorkshire et Lincolnshire) et un foyer basse-cour (North Yorkshire) (source : [APHA le 27/01/2025](#)). Le nombre de détections augmente fin janvier et février, notamment en Angleterre où quatre nouveaux foyers ont été détectés entre les 28-31/01/2025 sur le littoral est (Norfolk, Lincolnshire) et dans le sud-ouest (Devon) (source : [UK.GOV](#) le 03/02/2025), avec un nouveau foyer en Cornouailles, dans le nord de l'Angleterre, et un nouveau foyer dans Merseyside, notifiés le 09/02/2025 par les autorités (source : [APHA le 09/02/2025](#)). Depuis le 07/02/2025 les marchés et les foires ont été interdits en Angleterre par les autorités compétentes (source : [APHA le 10/02/2025](#)). Un second foyer en basse-cour a été détecté (source : [APHA le 16/02/2025](#)). Les détections de foyers de volailles se ralentissent ensuite. Pas de nouveau foyer confirmé pendant trois semaines de la mi-avril à début mai (source : [APHA](#) consulté le 12/05/2025). Un foyer de basse-cour a été confirmé le 18/05/2025 à Pokesdown dans le Dorset (littoral sud) (source : [APHA](#) consulté le 19/05/2025). L'incidence des foyers de volailles reprend à partir du mois de juin, où plusieurs foyers ont été détectés en Angleterre (West Yorkshire) (source : [APHA](#) consulté le 16/06/2025). Deux autres foyers ont été confirmés en Angleterre : le 17/06 dans le comté de Durham dans un élevage commercial et le 20/06/2025 dans le comté de North Yorkshire (source : [APHA](#) consulté le 23/06/2025). Deux foyers de volailles ont été confirmés le 24/06/2025 au Pays de Galles et le 20/06/2025 en Angleterre (North Yorkshire) (source : [APHA](#) consulté le 30/06/2025).

Norvège : le premier foyer domestique a été détecté dans une basse-cour le 12/11/2024. Le foyer a été confirmé H5N5 (source : ADIS).

Pays-Bas : premier foyer de la saison détecté le 17/11/2024 (aucun cas sauvage encore détecté à ce stade dans ce pays) un foyer d'oiseaux captif a été détecté le 07/12/2024. Des foyers sporadiques ont été détectés en janvier et février 2025 (source : ADIS).

Islande : un premier foyer de la saison a été détecté le 03/12/2024 dans un élevage de dindes. Le foyer a été confirmé H5N5 (source : ADIS).

Lituanie : un premier foyer de volailles de la saison a été détecté le 27/01/2025 dans un élevage de poules pondeuses. Un foyer de basse-cour a également été détecté le 25/05/2025 (source : ADIS).

Belgique : deux premiers foyers ont été détectés le 27/01/2025 chez des détenteurs de gallus à Ans et Liège dans le nord du pays. Les oiseaux auraient pu être infectés lors d'une manifestation pour les animaux de basse-cour qui s'est tenue entre le 16-19/01/2025 (Hall des criées à Battice) (sources : [autorités sanitaires AFSCA](#) le 30/01/2025, [Sciensano dashboard](#) consulté le 03/02/2025). Trois autres foyers ont été détectés à Herstal, Theux et Thimister-Clermont, soit un total de cinq foyers sur un rayon d'une quinzaine de kilomètres entre le 05/01 et 29/01/2025 (source : [Sciensano dashboard](#) consulté le 10/02/2025. Les agréments pour les foires et expositions de volailles ont été suspendus (source : [autorités sanitaires AFSCA](#) le 05/02/2025). Un foyer a été détecté le 05/03/2025 dans un élevage de poulets de chair dans les Flandres-Orientales à proximité de la frontière avec les Pays-Bas.

Suède : premier foyer de volailles a été détecté le 21/02/2025 dans un élevage de faisans, confirmé H5N1.

Lettonie : le premier foyer de volailles a été détecté le 27/05/2025 dans un petit élevage de poules pondeuses, confirmé H5N1.

Avifaune libre

Actualisation hebdomadaire

Les détections de cas sauvages chez des laridés et d'autres espèces d'oiseaux marins se poursuivent sur les littoraux de la mer du Nord et de la Manche. Cette semaine, un cas a été déclaré en **Irlande** (n=1) (source : ADIS). Au **Royaume-Uni**, pas de nouvelle déclaration cette semaine (source : consulté le 04/08/2025).

Dans le bulletin précédent

Les détections de cas sauvages chez des laridés et d'autres espèces d'oiseaux marins se poursuivent sur les littoraux de la mer du Nord et de la Manche. Des cas ont été déclarés en **Irlande du Nord** (n=1) et aux **Pays-Bas** (n=1) (source : ADIS). Au **Royaume-Uni**, 41 nouveaux cas ont été déclarés, en très grande majorité chez des laridés (source : [APHA mise à jour semaines n°28, 29 et 30](#) consulté le 28/07/2025).

Historique (par ordre chronologique d'apparition des premiers cas depuis le début de la saison)

Allemagne : les premiers cas sauvages ont été détectés le 03/08/2024 (anatidés d'espèce non précisée) et une cigogne détectée le 12/08/2024. Les détections de cas sauvages sur anatidés s'accroissent à partir du 10/09/2024, dont des cygnes tuberculés, répartis dans plusieurs land (Bavière, Hesse, Saxe-Anhalt, Hambourg, Saxe et Mecklembourg-Poméranie-Occidentale). Un cas dans le land de Hesse (Vogelsbergkreis) est situé à environ 200 km de la frontière avec la France. Les cas sont détectés en Allemagne fin octobre sur plusieurs espèces d'anatidés,



dont des Bernaches du Canada. Après une augmentation du nombre de notifications début novembre, l'incidence décline fin novembre/début décembre (source : ADIS). Le sous-type H5N5 a été détecté le 05/10/2024 sur un alcidé (espèce non précisée) sauvage trouvé sur une île de Basse-Saxe (source : [WAHIS-OMSA notification immédiate](#) le 15/10/2024). Après un pic de détections sur le mois d'octobre, l'incidence diminue. Des cas ont été détectés sur des cygnes en novembre. Des cas sur des anatidés ont été détectés en décembre dont bernache nonnette, canard colvert, cygne tuberculé ; et sur des laridés. En janvier 2025, l'incidence des cas sauvages baisse mais demeure à un niveau plus élevé que dans les autres pays puis augmente à nouveau en février avec 23 nouveaux cas détectés entre les 14/01 et 05/02/2025 majoritairement sur anatidés (cygnes et autres non précisés). L'incidence demeure élevée en février 2025 (source : ADIS).

Danemark : le premier cas a été détecté le 12/08/2024 sur un cygne tuberculé, puis un second le 18/08/2024, le troisième sur un canard colvert le 08/09/2024. Les détections sur anatidés se poursuivent en novembre et décembre. Au îles Féroé, le sous-type H5N5 a été détecté le 21/10 sur une corneille mantelée, sur une bernache nonnette le 04/12/2024. En février, des cas ont été détectés sur des buses variables (source : ADIS).

Belgique : trois cas sauvages ont été détectés entre les 20 et 23/08/2024 sur des goélands argentés. Le sous-type H5N5 a été détecté pour la première fois dans ce pays le 15/10/2024 sur un laridé. Il s'agit de la détection la plus méridionale à cette date. Un cas a été détecté sur bécasseau sanderling le 31/12/2024. Au mois de février, plusieurs cas ont été détectés sur diverses espèces, dont oie cendrée, héron cendré, mouette rieuse et buse variable, bernache nonnette (source : ADIS).

Royaume-Uni (H5N1 et H5N5) : le sous-type H5N5 a été confirmé sur deux grands labbes détectés sur les îles dans le nord de l'Ecosse (source : [APHA](#) le 26/08/2024). Quatre cas de H5N5 ont été détectés entre les 24 et 29/09/2024 sur des goélands argentés, goélands cendrés, fulmars boréaux et faisans de Colchide en Angleterre et en Écosse (source : WAHIS-OMSA le 04/10/2024). Les autorités sanitaires reportent davantage de cas H5N5 sur de nombreuses espèces répartis sur tout le pays (source : [APHA](#) le 14/10/2024). Les détections de cas sauvages H5N5 et H5N1 se poursuivent sur plusieurs espèces en octobre: rapaces, laridés, sulidés et anatidés (source : [APHA](#) le 28/10/2024). Le sous-type H5N5 a été détecté sur un canard colvert le 11/10/2024 (source : [WAHIS-OMSA event 5961](#)). Les détections se poursuivent, avec H5N1 confirmé sur goéland marin et faucon pèlerin, et H5N5 confirmé sur goéland cendré et cygne tuberculé (source : [APHA](#) le 16/12/2024). En semaine 51, des nouveaux cas ont été confirmés H5N1 ou H5Nx, sur diverses espèces dont oie cendrée, laridés et faucon pèlerin (source : [APHA](#) le 23/12/2024). Début janvier 2025, le sous-type H5N1 a été détecté dans le Yorkshire sur une oie cendrée et un choucas des tours (source : [APHA](#) le 31/12/2024). Les détections sur anatidés, en particulier sur les cygnes et plusieurs espèces d'oies, se poursuivent (51 cas en semaine 8) et ont toutes été typées H5N1 depuis le début de l'année (source : [APHA le 03/03/2025](#)).

Pologne : un premier cas sauvage a été détecté le 11/09/2024 sur un cygne tuberculé. En octobre, les détections concernent majoritairement des cygnes tuberculés, mais aussi oies cendrées et merle noir. En novembre et décembre, plusieurs cas ont été détectés sur des cygnes tuberculés, et plusieurs cas en février (cygne tuberculé, buse variable et faucon pèlerin) (source : ADIS).

Norvège (H5N5) : Les premiers cas de la saison ont été déclarés (sous-type non précisé) sur un goéland argenté détecté le 27/08/2024. Le sous-type H5N5 a été détecté entre les 07 et 15/10/2024 sur des goélands argentés et un pygargue à queue blanche. Les détections sporadiques de H5N5 (majoritairement) et H5N1 se poursuivent, notamment sur laridés et corvidés avec une dernière détection le 07/07/2025 chez un goéland argenté, portant à seize le nombre total de détections de la saison (source : ADIS).

Islande (H5N5) : premiers cas détectés sur une mouette rieuse le 22/09 et un grand corbeau le 23/09/2024 puis le 07/10/2024 sur deux grands corbeaux. Les détections sporadiques sur corvidés et laridés se poursuivent en novembre ; oie cendrée et mouette tridactyle en décembre 2024 et début 2025 (source : ADIS).

Pays-Bas : premier cas détecté le 10/11/2024. Les détections ponctuelles sont faites et augmentent en novembre, notamment deux bernaches nonnettes le 28/11/2024 ; (n=8 entre les 22/11 et 02/12 sur bernache nonnette, cygne tuberculé, oie à bec court et oie cendrée). Une forte augmentation des détections est observée début décembre, avec nombreuses détections sur anatidés (oies bernache nonnette, canard siffleur, fuligule morillon et oie cendrée), et plus ponctuellement sur goéland argenté et rapaces (buse variable). L'incidence reprend en janvier, avec 20 nouveaux cas entre les 08/12/2024 et 20/01/2025, principalement sur anatidés (bernache cravant, bernache nonnette, oie cendrée, oie rieuse), et sur laridés (goéland argenté, goéland brun, goéland leucophaea, mouette rieuse), et sur rapaces (buse variable, faucon crécerelle) ; trois cas ont été détectés sur des fulmars boréaux. En février, 19 nouveaux cas détectés entre les 11/01 et 01/02/2025 majoritairement sur des oies (bernache nonnette, oie rieuse et mouette d'Égypte), mais aussi laridés, fulmar boréal et hérons cendrés. L'incidence reprend sur le mois de février 2025 (source : ADIS).

Irlande : premier cas de la saison, H5N1 sur buse variable le 28/11/2024. Une autre buse a été détectée en décembre 2024. Les détections sporadiques se poursuivent durant la saison, dont un dernier cas détecté le 22/07/2025 chez un faucon pèlerin portant à 22 le nombre total de détections cette saison (source : ADIS).



Finlande : un premier cas de la saison a été détecté sur un choucas des tours le 20/01/2025, suivi d'un cas sur autour des Palombes (source : ADIS).

Suède : les premiers cas de la saison ont été détectés le 27/02/2025 (n=3 dont deux cygnes et un vanneau huppé détectés entre les 20/01 et 27/02/2025) (source : ADIS).

Les détections de cas sauvages se ralentissent à partir de mars 2025 sur toute l'Europe du Nord. A partir du mois d'avril 2025, elles s'amplifient sur les zones littorales, touchant principalement les laridés.

- **France**

- Actualisation hebdomadaire

Un goéland leucopnée et un goéland argenté ont été détectés respectivement les 21 et 23/07/2025 à Rochefort et Dunkerque. Au total, le pays a déclaré quinze foyers de volailles, quatre foyers d'oiseaux captifs et 39 cas sauvages depuis le début de la saison (source : LNR et ADIS).

- Dans le bulletin précédent

Trois goélands argentés ont été détectés le 15/07/2025 dans une réserve naturelle maritime des Charentes-Maritimes (baie d'Yves) par le réseau Sagir. Le dernier cas détecté datait du 16/03/2025. Au total, le pays a déclaré quinze foyers de volailles, quatre foyers d'oiseaux captifs et 37 cas sauvages depuis le début de la saison (source : LNR et ADIS)

- Historique (depuis le début de la saison)

Le premier **cas sauvage** de la saison a été détecté le 03/08/2024 chez un goéland argenté dans les Côtes-d'Armor. Un second cas a été détecté sur un goéland argenté le 05/08/2024 et un troisième le 19/08/2024 en Loire-Atlantique (source : ADIS). Les détections sur laridés sont poursuivies, avec deux cas détectés les 16 et 23/08/2024 respectivement près de Treffiat et Crozon (dont un goéland argenté). Les détections sur laridés se poursuivent en août et septembre sur le littoral : dans le Finistère avec trois cas ont été détectés sur des goélands argentés les 26, 27/08/2024 et 09/10/2024, un cas dans le Morbihan détecté le 02/09/2024 et un en Loire-Atlantique le 16/09/2024. Deux cas sur des laridés ont été détectés le 23/10 dans le Finistère et le 06/11/2024 dans les Côtes d'Armor et le 07/11/2024 en Loire-Atlantique (Source : ADIS). Un premier cas a été détecté le 07/11/2024 sur une grue cendrée dans le département des Hautes-Pyrénées près de Tarbes (source : ADIS le 25/11/2024). Deux nouveaux cas sauvages ont été détectés sur goéland argenté le 27/11/2024 dans les Côtes d'Armor, et douze cygnes tuberculés le 01/12/2024 dans l'Ain (source : ADIS). Un cas sauvage a été détecté sur mouette rieuse le 25/11/2024 près de Perpignan, dans les Pyrénées Orientales.

Deux cas sauvages ont été détectés les 04 et 18/12/2024 dans le Val d'Oise et dans l'Ain sur une mouette rieuse et un cygne tuberculé (source : ADIS).

Un cas a été détecté le 19/12/2024 sur un bécasseau sanderling dans la Somme (source : ADIS).

Un premier cas sauvage a été détecté le 16/01/2025 dans le Calvados sur un épervier d'Europe. Un cas sauvage a été détecté le 16/01/2025 dans le Finistère sur un goéland (septième cas pour ce département).

Un cas a été détecté le 10/01/2025, qui concerne des mortalités groupées (qui ont été observées, et ont fait l'objet de collectes pour analyses, jusqu'au 20/01/2025) sur des mouettes rieuses dans le Val d'Oise (un premier cas avait été détecté en décembre dans ce département). Des cas de mortalité de mouettes rieuses se sont poursuivis dans le Val-d'Oise jusque mi-mars (source : ADIS, LNR le 31/03/2025).

Un nouveau cas sauvage a été détecté le 04/02/2025 dans l'Ain sur des cygnes tuberculés. Onze spécimens ont été trouvés morts (source : ADIS).

Un cas a été détecté le 05/02/2025 chez des mouettes rieuses en Somme (source : ADIS).

Un premier cas a été détecté dans le Doubs sur une cigogne blanche le 13/02/2025. Des cas sur des mouettes rieuses ont également été détectés pour la première fois dans l'Aisne (n=2 les 13 et 17/02/2025) et dans le Nord (n=1 le 21/02/2025)

Des cas ont été détectés sur des cygnes tuberculés dans l'Ain (n = 2 collectés le 09/03/25)

Un premier cas sauvage a été détecté le 23/02/2025 dans le Pas-de-Calais, sur une mouette rieuse. Deux nouveaux cas ont été détectés, sur un cygne tuberculé dans l'Aisne le 14/02/2025 et un goéland argenté dans le Pas-de-Calais le 10/03/2025 (source : ADIS).

Le premier **foyer de volailles** de la saison a été détecté le 07/08/2024 dans un élevage pluri-espèces de volailles (1 200 volailles, dont des canards non vaccinés) d'Ille-et-Vilaine dans la commune de Combourg. L'hypothèse principale est une contamination directe ou indirecte par des oiseaux sauvages infectés, compte tenu des détections récentes sur le littoral en Bretagne. Des zones réglementées ont été mises en place autour de



l'exploitation touchée. Le risque IAHP demeure « négligeable » sur le territoire national (source : [MASA](#) le 13/08/2024). Un second foyer de volailles a été détecté le 19/08/2024 dans un élevage de dindes du Morbihan (commune de Camoël). Dans le Finistère, un premier foyer a été détecté le 31/08/2024 près de Brest dans un élevage de volailles pluri-espèces, puis un second le 12/10/2024 au sein d'un élevage de 6 600 animaux. Le 20/10/2024, un nouveau foyer de volailles a été détecté près de Pontivy dans le Morbihan dans un élevage de poules pondeuses. Deux nouveaux foyers de volailles ont été détectés dans le Morbihan près de Vannes, le 23/10/2024 dans un élevage de 7 500 canards vaccinés (2 injections) en filière foie gras et le 25/10/2024 dans un élevage de 30 000 canards vaccinés (2 injections) en filière chair. Au total, trois foyers ont donc été détectés en une semaine dans le Morbihan (source : ADIS).

Un premier foyer d'oiseaux captifs a été détecté dans le Pas-de-Calais près de Saint-Omer le 18/09/2024 dans une basse-cour non commerciale (poulets, pigeons et canards). Puis un second foyer a été détecté en Saône-et-Loire près d'Autun le 09/10/2024 (source : ADIS).

Trois nouveaux foyers de volailles ont été détectés, dont un premier foyer dans l'Allier le 01/11/2024 en élevage pluri-espèces, un premier foyer dans les Landes le 05/11/2024 en élevage de canards vaccinés (animaux asymptomatiques, détection par la surveillance avant mouvement) et un quatrième foyer dans le Morbihan, en élevage de poulet de chair, près de Pontivy le 01/11/2024. Les seconds foyers dans l'Allier ont été détectés le 07/11 près de Montluçon (oiseaux captifs) et dans les Landes le 13/11/2024 près de Dax (élevage de canards vaccinés, en filière foie gras).

Deux foyers ont été détectés dans des élevages de volailles à La Poterie-Mathieu (Eure) et près de Lisieux (Calvados) Conséquence directe de ces détectons, la France a perdu son statut indemne d'IAHP le 27/12/2024 qu'elle venait de recouvrer depuis le 15/12/2024 (source : [communiqué de presse le 30/12/2024](#)). Le niveau de risque reste inchangé. Un troisième foyer de volailles multi-espèces a été détecté dans l'Eure le 27/12/2024.

Un premier foyer captif a été détecté le 20/01/2025 en Dordogne. Il s'agit d'un parc animalier détenant plusieurs espèces d'oiseaux, près de Sarlat-la-Canéda.

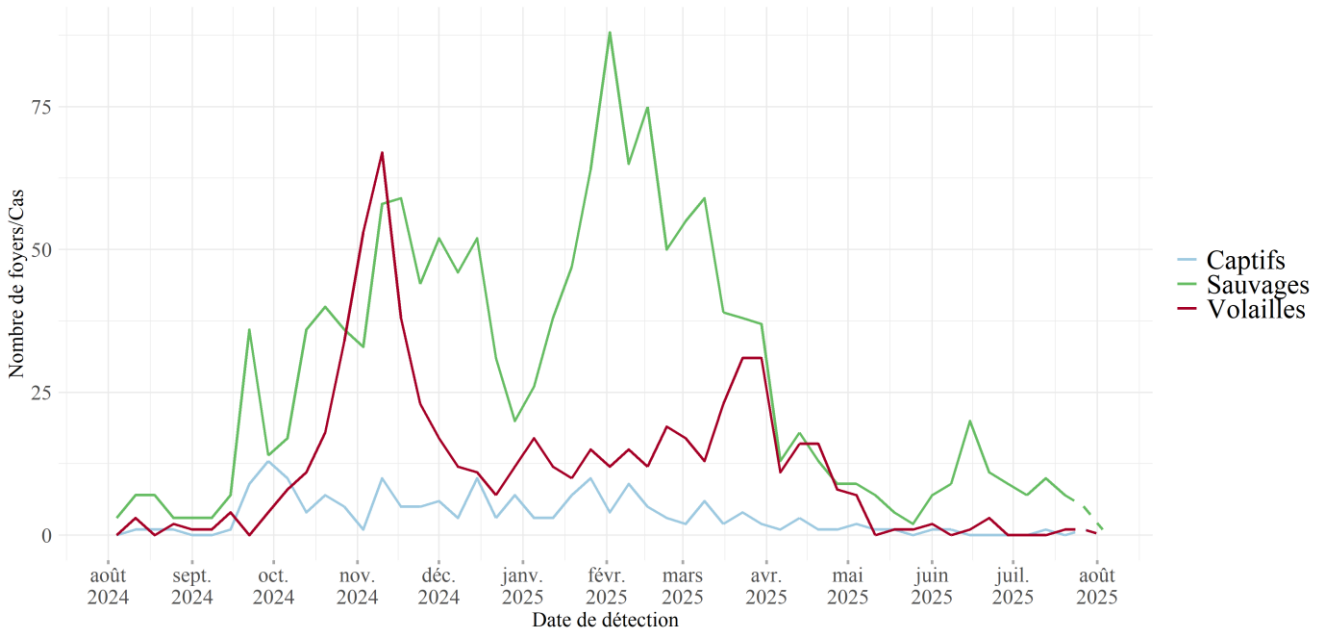


Figure 4. Incidence hebdomadaire : nombre des cas ou foyers d'IAHP H5 en avifaune sauvage, chez les oiseaux captifs et chez les volailles, par semaine en Europe (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025, WAHIS-OMSA le 28/07/2025).

Point de vigilance
Les détectons sont à présent majoritairement restreintes aux oiseaux sauvages et sont sporadiques dans la plupart des pays européens, à l'exception notable du Royaume-Uni. Dans ce pays, une dynamique d'infection est toujours observée sur une large échelle géographique (incluant le littoral sud de l'Angleterre) et un spectre d'espèces d'oiseaux sauvages touchées initialement large (anatidés, oiseaux marins vivant en colonies et rapaces) et réduite essentiellement aux laridés depuis la fin du mois de mai, suggérant une circulation diffuse et soutenue des virus de l'IAHP. Sur l'ensemble de la période épidémiologique en cours, les cas d'infection



détectés chez les anatidés représentent les deux-tiers des cas déclarés, en majorité des cygnes qui sont des espèces sentinelles de la circulation des virus de l'IAHP dans ce compartiment (Tableau 2).

La forte dynamique d'infection observée à partir de la fin du mois de septembre 2024 a fortement ralenti depuis début avril 2025 avant de reprendre depuis début juin 2025 (majoritairement des cas chez les oiseaux sauvages marins, figures 2 et 4). **Les détectations des virus de l'IAHP se poursuivent en Europe** (en particulier en Europe du Nord et récemment dans la péninsule ibérique) et notamment **dans les pays limitrophes de la France**, mais **avec une intensité moindre** par rapport au début de saison. **Il convient toutefois de rester prudent compte tenu des délais de notification qui peuvent être importants pour les cas dans la faune sauvage.**

A l'échelle de la saison épidémiologique en cours, le risque d'introduction en France de virus de l'IAHP à partir de l'avifaune sauvage reste présent, y compris pendant la période actuelle de reproduction des anatidés migrateurs. Les détectations, récurrentes sur l'ensemble de la saison en cours, de cas d'infections chez des populations spécifiques d'oiseaux marins vivant en colonies (goéland argenté et mouette rieuse, notamment) suggèrent une circulation persistante et endémique de virus de l'IAHP, notamment au Royaume-Uni et en France. Bien que localisées et sporadiques, les détectations récentes dans plusieurs pays limitrophes de la France indiquent **la persistance actuelle du risque d'introduction en élevage indépendamment des mouvements migratoires des oiseaux sauvages.**

Une mobilisation et une attention sans faille de tous les acteurs (de l'amont à l'aval : couvoirs, élevages de sélection, multiplication et production de volailles et d'œufs, transports, abattoirs) de la filière de production de volailles en France est nécessaire pour limiter le risque actuel et à venir. **La vigilance appliquée à la surveillance événementielle, dans toutes les filières, et à la surveillance passive renforcée, dans la filière canard, doit être maintenue, de même que l'observance stricte en routine des mesures de biosécurité** pour tous les maillons des filières et sur l'ensemble du territoire national (source : LNR le 28/07/2025).

Niveau réglementaire de risque et mesures de gestion en France

Le niveau de risque a été abaissé à « négligeable » depuis le 08/05/2025 (source [JO du 7/05/2025](#)) Il avait été abaissé au niveau « modéré » depuis le 21/03/2025 par l'arrêté du 19/03/2025 (source : [JO du 20/03/2025](#)).

Le statut indemne d'IAHP de la France continentale a été restauré depuis le 04/02/2025 (source : [autodéclaration à l'OMSA](#)).

Le niveau de risque était classé « élevé » par l'arrêté du 31/10/2024 depuis le 09/11/2024, au vu de la situation sanitaire défavorable en avifaune sauvage dans les pays voisins de la France (source : [JO du 08/11/2024](#)).

Une campagne de vaccination obligatoire dans les élevages de l'étage de production détenant plus de 250 canards a débuté le 02/10/2023 (source : communiqué de presse du [MASA le 02/10/2023](#)). Dans ce cadre, une surveillance renforcée des canards vaccinés est mise en place (source : [Q/R vaccination MASA](#) actualisé le 08/11/2024).

Front sud : autres pays d'Europe du Sud (Espagne, Portugal)

Volailles et oiseaux captifs

Actualisation hebdomadaire

Un nouveau foyer a été détecté en Espagne le 25/07/2025 dans la région de Tolède au sein d'un élevage de 45 000 volailles (source : ADIS).

Dans le bulletin précédent

Pas de nouvelle déclaration (source : ADIS).

Historique (depuis le début de la saison)

Portugal : un premier foyer d'oiseaux captifs a été détecté le 13/08/2024 au Portugal, dans un petit élevage de volailles non commercial. Premier foyer de volailles de la saison, détecté le 03/01/2025 dans un élevage de poules pondeuses dans la région de Lisbonne. Un second foyer de volailles a été détecté le 17/01/2025 dans un élevage multi-espèces, toujours dans la région de Lisbonne. Deux nouveaux foyers d'oiseaux captifs ont été détectés le 12/01/2025 sur un cygne tuberculé en zone urbaine, et le 22/01/2025 dans une basse-cour. Ces foyers sont situés à environ 70 km au nord des précédents foyers de volailles. Un foyer a été détecté dans une basse-cour le 31/01/2025 (source : ADIS).



Espagne : un cas a été déclaré dans la catégorie oiseaux captifs, détecté le 08/08/2024 sur des goélands leucophées (source : ADIS). Un premier foyer de volailles a été détecté le 16/07/2025 dans un élevage de dindes en engraissement. L'élevage est situé dans l'ouest du pays (Estrémadure, Bajadoz), dans une région où des cas sauvages avaient été détectés depuis plusieurs semaines (source : ADIS, [MAPA](#) le 18/07/2025).

Avifaune libre

Actualisation hebdomadaire

En **Espagne**, trois cas ont été détectés en Estrémadure et au Pays Basque sur un goéland pontique, des canards colverts et cygnes tuberculés entre le 17 et le 28/07/2025 (source : ADIS).

Dans le bulletin précédent

Au **Portugal**, trois cas ont été détectés sur des goélands leucophées et marin les 15 et 16/07/2025 (source : ADIS).

Historique (par ordre chronologique d'apparition des premiers cas depuis le début de la saison)

Portugal : trois cas sur des laridés ont été détectés entre les 05 et 08/08/2024. Un cas sur un goéland cendré détecté le 19/08/2024. Les détections sporadiques sur laridés se poursuivent en octobre et décembre. Un cas sauvage a été détecté le 30/01/2025 sur un grand cormoran, trois cas ont été détectés sur des goélands leucophées entre les 12/06 et 07/07/2025. Trois cas ont été détectés sur des goélands leucophées et bruns entre les 03 et 06/07/2025 (source : ADIS).

Espagne : deux premiers cas sur des goélands leucophées détectés les 01 et 05/08/2024 puis les 16 et 23/09/2024 sur des goélands leucophées. Les détections sporadiques sur laridés se poursuivent en octobre et novembre sur le littoral. Un cas sur fou de Bassan a été détecté le 22/10/2024. Un cas a été détecté le 05/02/2025 sur un faucon pèlerin (source : ADIS). Un cas a été détecté le 15/05/2025 sur des oies cendrées. Une quinzaine de specimen ont été trouvés morts dans un parc de la communauté d'Estrémadure (commune de Don Benito, province de Badajoz) dans le sud-ouest du pays (source : ADIS, autorités espagnoles [MAPA le 26/05/2025](#)). Un cas a été détecté le 26/06/2025 sur un héron cendré, toujours en Estrémadure. Deux cas (dont l'un regroupant 50 oiseaux trouvés morts) ont été détectés les 10 et 14/07/2025 sur des oies cendrées dans l'ouest du pays (Estrémadure : Bajadoz et Caceres). (source : ADIS).

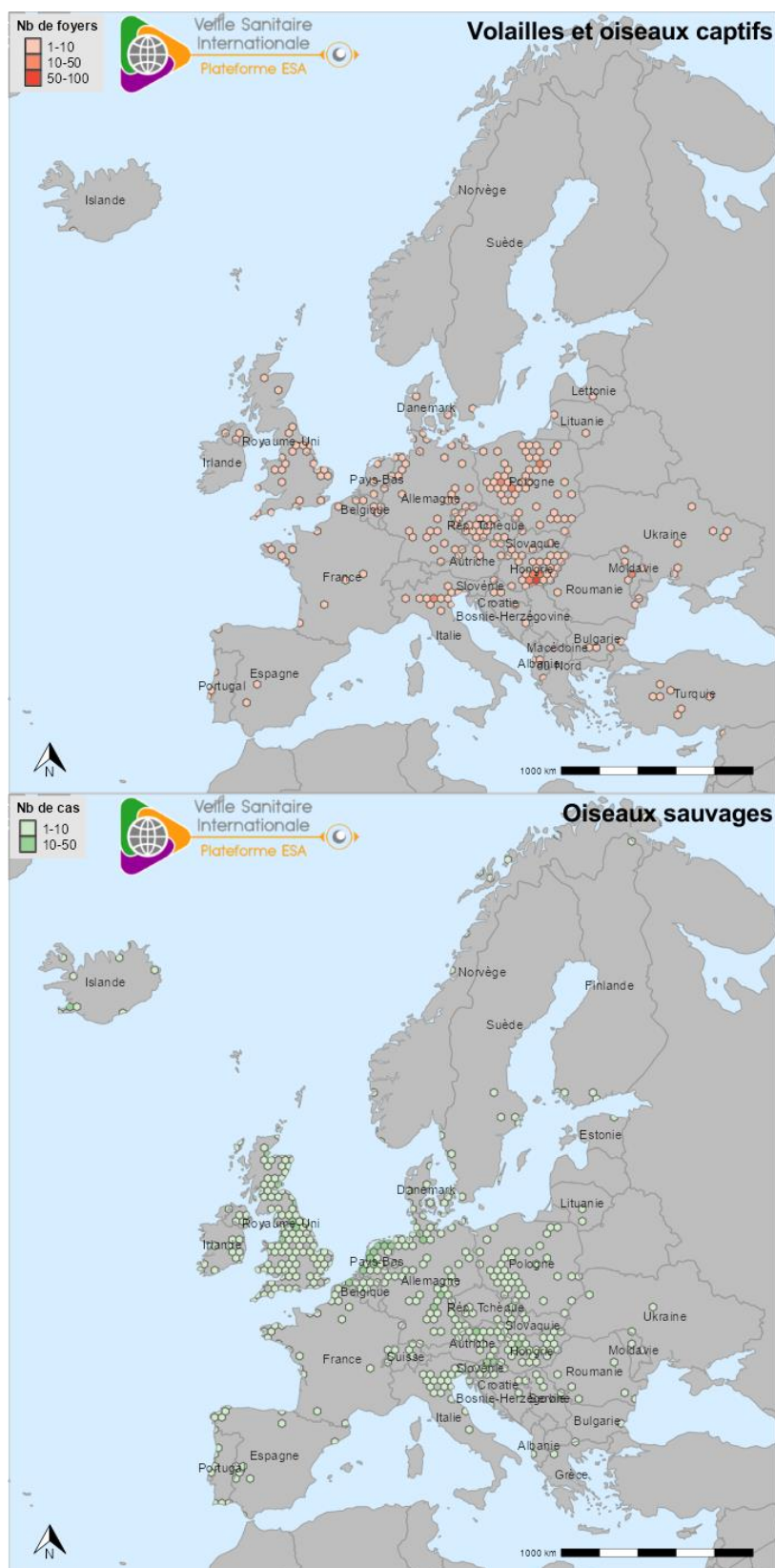


Figure 5. Densité de foyers chez les volailles et oiseaux captifs (haut) et de cas dans l'avifaune sauvage libre (bas) d'IAHP H5 en Europe détectés depuis le début de la saison, soit le 01/08/2024 (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025, WAHIS-OMSA le 28/07/2025).

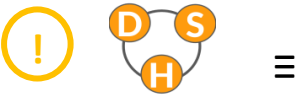


Tableau 1. Nombre de foyers de volailles, cas dans l'avifaune libre et captive d’IAHP H5 détectés en Europe depuis le début de la saison 2024-2025 (soit le 01/08/2024), sur les quatre dernières semaines précédant la publication de ce BHVSI-SA par pays (listés par ordre alphabétique). Les définitions des compartiments sont celles du Règlement 2016/429 (cf. encadré supra). L’incidence mensuelle couvre la période du 30/06/2025 au 03/08/2025 (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025 et WAHIS-OMSA le 28/07/2025).

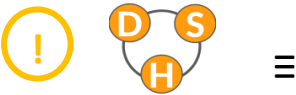
Pays	Compartiment	Date de première suspicion	Date de la dernière détection déclarée**	Nombre de déclaration par compartiment pour la saison 2024-2025	H5N1	H5N5	H5Nx	Incidence mensuelle
Albanie	Sauvages	05/01/2025	09/01/2025	2	2	0	0	0
	Volailles	28/10/2024	02/03/2025	5	5	0	0	0
Allemagne	Captifs	11/09/2024	15/04/2025	25	25	0	0	0
	Sauvages	03/08/2024	10/06/2025	247	231	1	15	0
	Volailles	11/08/2024	28/03/2025	28	28	0	0	0
Autriche	Captifs	30/09/2024	24/01/2025	3	3	0	0	0
	Sauvages	13/09/2024	31/03/2025	64	59	0	5	0
	Volailles	07/10/2024	10/11/2024	6	6	0	0	0
Belgique	Captifs	22/01/2025	05/02/2025	5	5	0	0	0
	Sauvages	10/08/2024	28/06/2025	46	41	1	4	0
	Volailles	17/02/2025	05/03/2025	3	3	0	0	0
Bosnie-Herzégovine	Sauvages	12/02/2025	12/02/2025	1	1	0	0	0
	Volailles	07/02/2025	07/02/2025	1	1	0	0	0
Bulgarie	Sauvages	03/02/2025	03/02/2025	1	1	0	0	0
	Volailles	27/09/2024	19/05/2025	10	10	0	0	0
Croatie	Captifs	26/11/2024	26/11/2024	1	1	0	0	0
	Sauvages	05/09/2024	02/05/2025	11	11	0	0	0
	Volailles	14/10/2024	29/11/2024	2	2	0	0	0
Danemark	Sauvages	12/08/2024	20/06/2025	20	20	0	0	0
	Volailles	08/09/2024	09/04/2025	3	3	0	0	0
Danemark (Iles Féroé)*	Sauvages	14/08/2024	21/10/2024	2	0	2	0	0
Espagne	Captifs	08/08/2024	08/08/2024	1	1	0	0	0
	Sauvages	01/08/2024	28/07/2025	26	26	0	0	5
	Volailles	16/07/2025	25/07/2025	2	2	0	0	2
Estonie	Sauvages	07/04/2025	07/04/2025	1	1	0	0	0
Finlande	Sauvages	20/01/2025	13/06/2025	7	6	1	0	0

INFLUENZA AVIAIRE HP EN EUROPE



Pays	Compartiment	Date de première suspicion	Date de la dernière détection déclarée**	Nombre de déclaration par compartiment pour la saison 2024-2025	H5N1	H5N5	H5Nx	Incidence mensuelle
France	Captifs	18/09/2024	20/01/2025	4	1	0	3	0
	Sauvages	03/08/2024	23/07/2025	39	32	0	7	3
	Volailles	07/08/2024	27/12/2024	15	15	0	0	0
Grèce	Sauvages	14/02/2025	27/02/2025	3	3	0	0	0
Hongrie	Captifs	19/11/2024	24/01/2025	2	2	0	0	0
	Sauvages	19/09/2024	19/07/2025	50	50	0	0	1
	Volailles	30/09/2024	04/05/2025	293	293	0	0	0
Irlande	Captifs	22/07/2025	22/07/2025	1	1	0	0	1
	Sauvages	28/11/2024	22/07/2025	22	22	0	0	4
Islande	Sauvages	21/09/2024	07/03/2025	32	0	30	2	0
	Volailles	03/12/2024	03/12/2024	1	0	1	0	0
Italie	Sauvages	24/09/2024	21/02/2025	97	92	0	5	0
	Volailles	01/10/2024	30/01/2025	56	50	0	6	0
Lettonie	Volailles	27/05/2025	27/05/2025	1	1	0	0	0
Lituanie	Captifs	26/05/2025	26/05/2025	1	1	0	0	0
	Sauvages	20/01/2025	16/04/2025	3	3	0	0	0
	Volailles	27/01/2025	27/01/2025	1	1	0	0	0
Macédoine du Nord	Captifs	14/10/2024	14/10/2024	1	1	0	0	0
	Volailles	25/10/2024	25/10/2024	1	1	0	0	0
Moldavie	Captifs	20/09/2024	03/03/2025	38	38	0	0	0
	Sauvages	19/11/2024	05/02/2025	3	3	0	0	0
Norvège	Captifs	12/11/2024	12/11/2024	1	0	1	0	0
	Sauvages	27/08/2024	07/07/2025	16	3	11	1	1
Pays-Bas	Captifs	13/12/2024	19/02/2025	2	2	0	0	0
	Sauvages	10/11/2024	09/07/2025	224	224	0	0	2
	Volailles	17/11/2024	18/03/2025	5	5	0	0	0
Pologne	Captifs	31/10/2024	04/06/2025	30	30	0	0	0
	Sauvages	11/09/2024	28/04/2025	71	71	0	0	0
	Volailles	21/08/2024	30/04/2025	110	110	0	0	0
Portugal	Captifs	13/08/2024	31/01/2025	4	4	0	0	0
	Sauvages	05/08/2024	16/07/2025	17	17	0	0	4

INFLUENZA AVIAIRE HP EN EUROPE



Pays	Compartiment	Date de première suspicion	Date de la dernière détection déclarée**	Nombre de déclaration par compartiment pour la saison 2024-2025	H5N1	H5N5	H5Nx	Incidence mensuelle
	Volailles	03/01/2025	17/01/2025	2	2	0	0	0
Roumanie	Captifs	06/03/2025	07/03/2025	2	2	0	0	0
	Sauvages	18/10/2024	09/04/2025	8	8	0	0	0
	Volailles	24/10/2024	19/11/2024	2	2	0	0	0
Royaume-Uni*	Captifs	03/02/2025	14/05/2025	4	4	0	0	0
	Sauvages	07/08/2024	21/07/2025	331	299	32	0	3
	Volailles	01/11/2024	21/06/2025	58	57	1	0	0
République tchèque	Captifs	22/08/2024	11/07/2025	32	32	0	0	1
	Sauvages	25/10/2024	31/03/2025	11	11	0	0	0
	Volailles	13/09/2024	17/05/2025	6	6	0	0	0
Serbie	Sauvages	21/09/2024	04/03/2025	6	6	0	0	0
Slovaquie	Captifs	21/10/2024	03/01/2025	6	6	0	0	0
	Sauvages	19/09/2024	12/03/2025	17	16	0	0	0
	Volailles	16/10/2024	21/10/2024	2	2	0	0	0
Slovénie	Captifs	16/10/2024	16/10/2024	1	1	0	0	0
	Sauvages	10/10/2024	22/12/2024	47	47	0	0	0
Suisse	Sauvages	08/11/2024	11/02/2025	9	9	0	0	0
Suède	Sauvages	20/01/2025	19/04/2025	13	12	1	0	0
	Volailles	21/02/2025	21/02/2025	1	1	0	0	0
Turquie	Captifs	09/11/2024	07/02/2025	3	3	0	0	0
	Volailles	31/10/2024	05/04/2025	7	7	0	0	0
Ukraine	Captifs	17/09/2024	07/03/2025	9	7	0	2	0
	Sauvages	23/09/2024	30/01/2025	2	2	0	0	0
Europe	Captifs			176	170	1	5	2
	Sauvages			1 449	1 329	79	39	23
	Volailles			621	613	2	6	2

*source : WAHIS-OMSA consulté le 28/07/2025. Seuls les foyers et cas situés en Europe géographique (à l'ouest du 60° de longitude) sont indiqués.

** les dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification.



Tableau 2. Nombre de déclarations sur l’avifaune sauvage par espèce sauvage en Europe depuis le 01/08/2024. ATTENTION : plusieurs cas impliquant éventuellement des individus d’espèces différentes peuvent figurer dans une même déclaration ; dans ce cas, la déclaration est comptabilisée plusieurs fois dans ce tableau (une fois pour chaque espèce touchée). En revanche, le nombre de déclarations ne reflète pas le nombre de spécimens pour chaque espèce (Source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025 et WAHIS-OMSA le 28/07/2025).

Espèce	Nom latin (nomenclature OMSA)	Nombre de déclaration-espèce
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	305
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	156
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	141
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	96
Bernache nonnette	<i>Branta leucopsis</i>	66
Laridae (non identifiée)	<i>Laridae (incognita)</i>	51
Mouette Rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	50
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	50
Cygnus (non identifiée)	<i>Cygnus (incognita)</i>	49
Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>	47
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	36
Oie à bec court	<i>Anser brachyrhynchus</i>	31
Accipitridae (non identifiée)	<i>Accipitridae (incognita)</i>	31
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	25
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	22
Anatidae (non identifiée)	<i>Anatidae (incognita)</i>	17
Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	16
Cygne chanteur	<i>Cygnus cygnus</i>	15
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	14
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	14
Pygargue à queue blanche	<i>Haliaeetus albicilla</i>	13
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	12
Fulmar boréal	<i>Fulmarus glacialis</i>	11
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	11
Goéland leucophée	<i>Larus cachinnans</i>	11
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	11
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	10
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	10

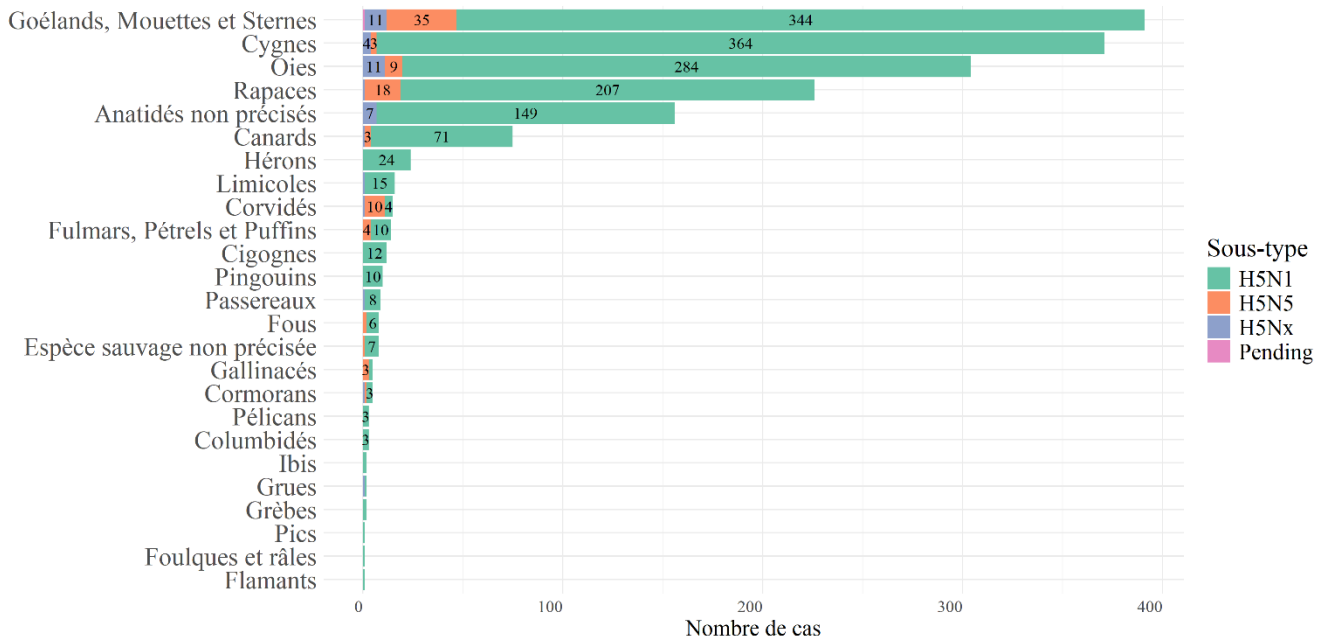


Figure 6. Nombre de déclaration - espèce dans l'avifaune sauvage libre d'IAHP H5 en Europe depuis le début de la saison (le 01/08/2024) par groupe d'espèces et par sous-type de virus. ATTENTION : plusieurs cas impliquant éventuellement des individus d'espèces différentes peuvent figurer dans une même déclaration ; dans ce cas, la déclaration est comptabilisée plusieurs fois dans ce graphique (une fois pour chaque espèce touchée). En revanche, le nombre de déclarations ne reflète pas le nombre de spécimens pour chaque espèce (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025 et WAHIS-OMSA le 28/07/2025)

Mesures de prévention en vigueur pour limiter le risque de contamination animal/humain en France

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA) avait rappelé début 2023 les mesures de prévention pour limiter le risque de contamination animal/homme dans un fascicule destiné à toutes les personnes susceptibles d'être en contact étroit avec des oiseaux infectés ou avec des cadavres d'animaux contaminés, en particulier par le respect des mesures de protection :

- lors de la collecte des oiseaux sauvages : ne pas manipuler sans protection les oiseaux sauvages trouvés morts ou moribonds,
- en cas d'exposition à des oiseaux suspectés d'infection ou infectés et leur produits (plumes, déjections...).

La vaccination contre la grippe saisonnière est recommandée par la Haute autorité de santé pour les professionnels exposés aux virus aviaires et porcins (éleveurs, vétérinaires, techniciens) dans un cadre professionnel.

Plus de précisions sur les mesures mises en place en termes de santé publique : Communiqué de presse du 06/02/2025 ([lien](#)).

Pour plus d'informations : Brochure du MASA ([lien](#)) ; Brochure de SPF ([lien](#)).

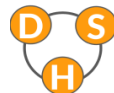
Cas chez les mammifères

Allemagne

Deux cas sur des **renards roux** ont été rapportés le 02/07/2025. Les deux spécimens ont été trouvés en mars 2025 en Nord-Westphalie et dans la Saxe et ont été confirmés **H5N1** par PCR (source : [OMSA Autres informations sanitaires importantes](#) consulté le 21/07/2025).

Belgique

Deux cas ont été détectés sur des chats à proximité d'un foyer en élevage, sous-type H5N1 (le 18/02/2025 à Saint-Gilles-Waes en Flandre orientale). Les chats appartenaient au détenteur des volailles et avaient accès à



l'extérieur. Ils ont probablement été infectés, en mangeant des œufs contaminés ou en buvant de l'eau contaminée. Les deux chats présentaient des symptômes graves de la maladie et ont été euthanasiés. Les autres chats présents sur le secteur sont en bonne santé et ne présentent aucun symptôme (source : [communiqué presse](#) AFSCA, Sciensano et le service public fédéral de santé publique belge le 04/03/2025).

Finlande

Un cas sur un **renard roux** a été rapporté le 09/06/2025. L'animal a été prélevé le 25/05/2025 et confirmé **H5N1** par PCR (source : [OMSA Autres informations sanitaires importantes](#) consulté le 21/07/2025).

Italie

Un chat domestique trouvé mort le 13/01/2025 dans une exploitation familiale de volailles située dans la commune de Valsamoggia (Province de Bologne, Emilie-Romagne), Italie, a été confirmé infecté par un virus de l'IAHP H5N1 le 16/01/2025. Le virus présente une grande similarité génétique avec un virus H5N1 séquencé sur des volailles de la même exploitation, détectées le 31/12/2024. Ces résultats confirment que le chat a probablement été infecté à la suite d'une exposition directe à des volailles infectées sur le site où il a été retrouvé mort (source : WAHIS-OMSA le 05/02/2025).

Deux cas sur des renards sauvages ont été détectés le 30/10/2025 dans le Frioul-Vénétie-Julienne et le 24/01/2025 en Lombardie (source : Commission européenne ADIS le 17/02/2025).

Norvège

Une étude rétrospective a mis en évidence des preuves sérologiques d'infection d'ovins exposés par contact direct dans les pâtures avec des oiseaux sauvages, pendant l'été 2023 au Finnmark à l'extrême nord du pays. Des anticorps anti-H5 ont été détectés chez un ovin. Un autre a également été testé séropositif contre l'influenza A (mais pas H5). La contamination des ovins s'est probablement produite dans une situation de pression infectieuse très élevée pendant une épizootie dans la faune sauvage.

Le troupeau d'ovins avait fait l'objet d'un premier dépistage sérologique qui s'était avéré négatif (220 animaux testés en juin 2024). Plus récemment, 85 sérums ont été retestés, avec un nouveau test, dont deux ont été détectés positifs (source : [institut vétérinaire de Norvège le 21/05/2025](#)).

Un cas sur un **renard roux** a été rapporté le 11/06/2025. L'animal a été prélevé le 11/04/2025 dans le nord du pays et le sous-type a été confirmé **H5N5** par PCR (source : [OMSA Autres informations sanitaires importantes](#) consulté le 21/07/2025).

Un cas sur une **loutre** a été rapporté le 27/06/2025. L'animal a été heurté par une voiture le 02/12/2024 dans le nord du pays et a été confirmé positif au sous-type H5Nx le 24/06/2025 par PCR. L'animal a été testé dans le cadre d'une campagne de dépistage du virus influenza aviaire sur la période 2022-2024 (23 loutres testées) (source : [OMSA Autres informations sanitaires importantes](#) consulté le 21/07/2025).

Royaume-Uni

Un **cas humain** a été détecté au Royaume-Uni dans le West Midlands. Le cas est confirmé H5N1 génotype DI.2. La personne avait été exposée à des volailles infectées (source : [UKHSA](#) le 27/01/2025).

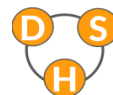
La maladie a été détectée pour la première fois depuis deux ans chez des phoques gris le 18/02/2025 sur la côte du Norfolk (source : Promed le 21/02/2025). Le génotype H5N5 a été détecté. Au total, quinze individus ont été testés positifs sur 40 cadavres prélevés (source : APHA le 21/03/2025).

Un cas d'infection par le virus IAHP H5N1 a été détecté sur une **brebis**. Il s'agit de la première détection de virus IAHP chez cette espèce. Le cas a été identifié à la suite d'une surveillance de routine du bétail d'élevage dans un établissement du Yorkshire où la présence d'IAHP H5N1 avait été confirmée chez des oiseaux captifs. La brebis a été testée positive par sérologie H5 dans le sang, et son lait a été testé positif H5 par RT-PCR. La brebis présentait des signes cliniques de mammite. Les tests effectués sur les autres ovins du troupeau, dont les agneaux de la brebis infectée, ont été négatifs (source : [APHA](#) le 24/03/2025).

L'absence de détection de matériel viral dans le reste de ce petit troupeau de moutons (n=26) suggère qu'il s'agit d'un événement rare associé à un contact très étroit avec des oiseaux infectés ou leur environnement contaminé (source : [APHA risk assessment mars 2025](#)).

Un cas sur un **phoque gris** (*Halichoerus grypus*) a été rapporté le 15/07/2025. L'animal avait été trouvé le 11/06/2025 en Cornouailles atteint de signes cliniques sévères (fièvre et symptômes respiratoires). Le sous-type **H7N1** a été confirmé par PCR (source : [OMSA Autres informations sanitaires importantes](#) consulté le 21/07/2025). La séquence H7 correspond à la séquence d'un virus faiblement pathogène chez l'oiseau. Le gène

INFLUENZA AVIAIRE HP EN EUROPE



PB2 possède la mutation E627K connue comme marqueur d'adaptation chez les mammifères. L'infection par cette souche n'a pas été formellement reconnue comme ayant causé la mort de l'animal, d'autres facteurs ayant pu y contribuer (source : [UK.gov](https://www.uk.gov) consulté le 21/07/2025).

Les cas d'IAHP détectés sur les mammifères officiellement notifiés dans WAHIS et identifiés par le réseau ProMED (par extraction automatique des posts jusqu'au 30/06/2024) depuis le 01/01/2020 sont visibles sur une interface en ligne ([lien](#)).

Pour en savoir plus

Matthieu Guillemain, Betty Plaquin, Alain Caizergues, Léo Bacon et Anne Van De Wiele. 2021. « La migration des anatidés : patron général, évolutions et conséquences épidémiologiques. », Bulletin épidémiologique, santé animale et alimentation n° 92 – Article 4 – 2021 ([lien](#)).



UN NOUVEAU CAS ET UN NOUVEAU FOYER AU BRÉSIL

Les essentiels

- Le virus IAHP **H5N1** du clade 2.3.4.4b a été détecté pour la première fois sur le continent américain en novembre 2021 (Canada) et s'est propagé en Amérique du Nord pendant l'hiver 2021-2022 puis en Amérique centrale et du Sud au mois d'octobre 2022.
- Des virus réassortants **H5N5** et **H5N6** du clade 2.3.4.4b sont détectés ponctuellement dans la faune sauvage et en basse-cour (aux États-Unis et au Canada). Un virus réassortant **H5N2** a été détecté dans deux élevages de volailles au Canada (Colombie-Britannique) en fin d'année 2024. Un virus réassortant **H5N9** a été détecté (en co-infection avec un virus H5N1) dans un élevage de canards de chair en Californie fin novembre 2024.
- **Brésil** : poursuite des déclarations.
- **États-Unis** : baisse d'incidence dans le compartiment volailles domestiques depuis le mois de février 2025. Pas de nouvelle déclaration chez les bovins cette semaine.
- Au 03/08/2025, aucun cas ni foyer détecté aux **Antilles françaises** ou en **Guyane**.

Fiche rédigée en collaboration avec le LNR Influenza de l'Anses¹, l'OFB², le CEFÉ³ et MNHN⁴

La présente fiche décrit la situation sanitaire de l'IAHP H5N1 clade 2.3.4.4b sur le continent américain, et en particulier la distribution des foyers domestiques et de cas sauvages dans l'avifaune libre et captive dans la zone qui borde la mer des Caraïbes depuis le 01/08/2024.

Pour retrouver les informations relatives aux premières détections sur le continent américain, se référer au [BHVS-SA du 04/01/2022 \(Canada\)](#), au [BHVS-SA du 15/02/2022](#) (USA) pour l'Amérique du Nord et au [BHVS du 07/11/2023](#) pour l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Pour davantage d'informations sur les foyers antérieurs de la saison 2024-2025, se reporter au [BHVS du 16/07/2024](#); et sur le début de la saison 2024-2025, se reporter au [BHVS du 20/05/2025](#).

En date du 03/08/2025, aucun foyer, ni cas sauvage n'a été détecté dans les Antilles françaises ou en Guyane qui sont sur le passage de la voie de migration atlantique malgré les nombreux cas déclarés chez les oiseaux sauvages aux États-Unis et en Amérique du Sud (source : DGAL 04/08/2025).

Le suivi des cas et foyers chez les oiseaux est disponible sur le site des autorités sanitaires du Canada ([lien](#)) et des États-Unis (domestiques : [lien](#) ; sauvages : [lien](#)).

Brésil

- Rio Grande do Sul

Un premier foyer de volailles avait été détecté le 12/05/2025 dans un élevage de 17 000 poulets reproducteurs du sud du pays, à Montenegro dans la région de Rio Grande do Sul. Le virus H5N1 clade 2.3.4.4b a été confirmé. Il s'agit de la première détection du virus en élevage commercial (source : [WAHIS-OMSA notification immédiate le 16/05/2025](#), autorité sanitaire du Brésil [MAPA le 16/05/2025](#)).

Le Brésil occupe le troisième rang des pays producteurs de viande de volailles avec 15,2 millions de tonnes en 2023, soit 10,8 % du total mondial. Les régions du sud du pays, dont celle de Rio Grande do Sul assurent 60% de la production nationale. En 2023, les importations européennes en viande de volailles (994 000 tec - tonne équivalence carcasse) proviennent à 32 % du Brésil. Elles sont destinées surtout aux Pays-Bas (61 %), puis l'Irlande (9 %), l'Allemagne (8 %), l'Espagne (5 %) et la France (5 %) ([Chatellier V. 2025 INRAE Productions Animales](#)).

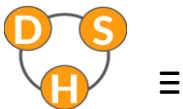
L'enquête épidémiologique menée par les Services vétérinaires officiels dans la zone autour du foyer (3 km de rayon autour du foyer) et dans la zone de surveillance (7 km depuis la zone autour du foyer, pour un rayon total

¹ François-Xavier Briand, Béatrice Grasland, Sophie Le Bouquin-Leneveu, Éric Niqueux, Audrey Schmitz

² Mathieu Guillemain, Anne Van De Wiele, Loïc Palumbo

³ Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE), Aurélien Besnard

⁴ Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), Pierre-Yves Henry



de 10 km) n'a pas permis d'identifier d'autres cas. Le séquençage de l'ensemble du génome a révélé une forte similitude avec les souches précédemment isolées en Amérique du Sud et une similarité de 98,21 %-99,79 % par rapport aux échantillons issus des oiseaux sauvages notifiés dans l'événement référence 6485 de la base WAHIS-OMSA -foyer ob_158019 ([lien Wahis](#)). La présence de mutations indiquant une adaptation potentielle aux mammifères a été détectée, comme cela avait déjà été le cas dans les séquences analysées lors de l'événement précédent 5057 (2023-2024). Le génotypage a révélé que les échantillons ont des génotypes similaires à ceux identifiés précédemment chez les oiseaux sauvages au Brésil (B3.2) (source : WAHIS-OMSA [rapport de suivi n°1](#) le 23/05/2025).

Le foyer de volailles a été clôturé le 18/06/2025 (source : [WAHIS-OMSA le 18/06/2025](#)).

Toujours dans l'État de Rio De Sul, un cas sur des espèces d'oiseaux sauvages a été déclaré dans un zoo. Une mortalité aiguë et des signes neurologiques ont été détectés chez des cygnes à partir du 12/05/2025. Au total, 115 cygnes et autres anatidés ont été confirmés positifs. Les analyses de laboratoire ont permis d'identifier le sous-type de virus H5N1 clade 2.3.4.4b (source : WAHIS-OMSA [dashboard event 6485](#) le 23/05/2025).

Les détections se poursuivent, avec notamment un nouveau cas impliquant des canards (source : WAHIS-OMSA [dashboard event 6485](#) le 04/08/2025).

- Mato Grosso

Un autre foyer domestique a été détecté le 08/06/2025 dans le centre du pays, à Campinápolis dans l'Etat du Mato Grosso. Le foyer de la maladie se situe en dehors des régions de production avicole industrielle de l'État (dont celle de Rio de Sul où ont été détectés les précédents foyers et cas). Il s'agirait d'un élevage de subsistance (source : INDEA autorités sanitaires de Mato Grosso le 08/06/2025). Le foyer a été notifié. Le rapport précise qu'il s'agit d'une « basse-cour » multi-espèces de 595 poulets et pintades élevés en plein-air ce qui serait considéré en Europe comme un foyer de volailles au regard de cet effectif. L'exploitation héberge des bovins « de boucherie » en élevage extensif. Le foyer a été clos le 15/06/2025 (source : WAHIS-OMSA [dashboard event 6485](#) consulté le 23/06/2025).

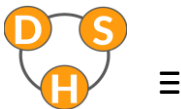
Les détections d'oiseaux captifs et cas sauvages se poursuivent sur le littoral (Sao Paulo) et dans la moitié sud du pays (source : WAHIS-OMSA [dashboard event 6485](#) consulté le 04/08/2025).

Mexique

Le pays a déclaré *a posteriori* seize foyers d'H7N3, ayant été détectés au premier semestre 2025 (entre janvier et avril). Ces foyers étaient répartis dans tout le pays. Les première détections, associées à cet événement déclaré pour ce sous-type à l'OMSA, dataient de 2023 (source : WAHIS-OMSA [dashboard event 5566](#) consulté le 15/07/2025). Toutefois, depuis leur première émergence au Mexique en 2012, la circulation persistante et l'évolution progressive d'une même lignée de virus de l'IAHP A(H7N3) a été confirmée ([Navarro-Lopez et al., 2022](#)).

Tableau. Nombre de foyers de volailles, cas dans l'avifaune libre et captive d'IAHP H5 détectés en Amérique centrale et du Sud depuis le 01/08/2024, sur les quatre dernières semaines précédant la publication de ce BHVSI-SA par pays (par ordre alphabétique). L'incidence mensuelle couvre la période du 30/06/2025 au 28/07/2025 (source : WAHIS-OMSA le 28/07/2025)

Pays	Compartiment	Date de première suspicion de la saison 2024-2025	Nombre de déclaration par compartiment	H5N1	H5Nx	H7N3	Incidence mensuelle	Nombre de nouvelles déclarations
Argentine	Captif	11/02/2025	2	0	2	0	1	0
Brésil	Captif	12/05/2025	7	7	0	0	3	1
	Sauvage	20/05/2025	8	8	0	0	2	1
	Volaille	12/05/2025	1	1	0	0	0	0
Colombie	Captif	19/11/2024	8	8	0	0	0	0
Mexique	Captif	07/12/2024	4	4	0	0	0	0
	Sauvage	19/11/2024	13	13	0	0	0	0



Pays	Compartiment	Date de première suspicion de la saison 2024-2025	Nombre de déclaration par compartiment	H5N1	H5Nx	H7N3	Incidence mensuelle	Nombre de nouvelles déclarations
	Volaille	14/01/2025	16	0	0	16	0	0
Panama	Captif	21/01/2025	1	1	0	0	0	0
Porto Rico	Volaille	19/12/2024	1	1	0	0	0	0
Pérou	Captif	12/08/2024	26	0	26	0	0	0
	Sauvage	27/01/2025	10	0	10	0	0	0
îles Malouines	Sauvage	24/10/2024	1	1	0	0	0	0
Total	Captif		48	20	28	0	4	1
	Sauvage		32	22	10	0	2	1
	Volaille		18	2	0	16	0	0

Cas chez les mammifères

Canada

Un premier cas humain présumé d'IAHP H5 a été détecté. Le mode de contamination est en cours d'investigation. Le contact avec une source aviaire infectée demeure l'hypothèse principale à ce stade. L'Agence de santé publique du Canada a confirmé que la personne était infectée par un virus de l'IAHP H5N1, dont le séquençage génomique est apparenté aux virus H5N1 détectés dans les foyers en cours chez les volailles en Colombie-Britannique (clade 2.3.4.4b, génotype D1.1) (source : [British Columbia gov](#) le 09/11/2024, [Agence de la santé publique du Canada](#) le 13/11/2024).

Deux cas ont été détectés sur des phoques annelés (*Pusa hispida*) en octobre 2024 en territoire arctique (Resolute Bay). Des cas aviaires avaient été détectés plus tôt dans le mois (source : [Nunavut department of Health](#) le 13/12/2024). Le cas a été confirmé H5N5 (source : [WAHIS-OMSA](#) le 23/12/2024).

Le sous-type H5N5 a été détecté le 26/11/2024 sur un **renard roux** à Prince Edward Island (source : [WAHIS-OMSA](#) le 23/12/2024). Le sous-type H5N5 avait déjà été détecté sur l'île sur deux rats laveurs le 04/04/2023. Le virus circulait alors chez l'avifaune sauvage (source : [WAHIS-OMSA notification immédiate](#) le 24/05/2023).

États Unis

Aux États-Unis, la notification OMSA-WAHIS du 02/08/2024 rapporte plusieurs cas détectés entre les 11 et 16/07/2024 au Colorado, sur des chats, un campagnol des prairies (*Microtus ochrogaster*), un Lapin d'Audubon (*Sylvilagus audubonii*), des souris (*Mus musculus*) et une souris sylvestre (*Peromyscus sonoriensis*). Au Colorado, sur six chats confirmés positifs H5N1 en 2024, seul un était directement lié à une exploitation laitière infectée. Deux cas étaient des chats d'intérieur uniquement sans exposition directe au virus avérée et trois cas pouvaient accéder à l'extérieur (avec prédation sur des souris et/ou de petits oiseaux). La plupart (5/6) ont présenté des signes cliniques similaires incluant léthargie, baisse d'appétit, suivie de signes respiratoires et de signes neurologiques (constants chez la plupart) (source : [Promed](#) le 01/09/2024, [Department of Public Health Colorado](#) consulté le 02/09/2024).

Un cas a été détecté sur un renard le 23/09/2024 en Alaska (source : [WAHIS-OMSA](#) le 25/10/2024).

Un cas est en cours d'investigation en Californie sur deux chats positifs influenza A, et probablement contaminés par ingestion de lait cru (source : [Public Health authorities](#) Los Angeles, [Cidrap](#) le 12/12/2024, [ProMED](#) le 13/12/2024). Le Département de santé publique du comté de Santa Barbara a confirmé le 23/12/2024 l'infection de ces deux chats par un virus de l'influenza aviaire de sous-type H5 (SBCPHD, [Media Release](#)).

En Arizona, plusieurs cas de H5N1 ont été détectés sur des félins dans le zoo de Litchfield Park (Maricopa), dont guépard, puma et tigre blanc. En parallèle, des cas ont été détectés sur des oiseaux du zoo (talève sultane, oies) (source : [Cidrap](#) le 12/12/2024)



Un cas d'infection d'origine alimentaire (pet-food commercial cru et congelé) par un virus de l'IAHP H₅N₁ a été confirmé le 26/12/2024 chez un chat domestique dans l'Oregon (Oregon Department of Agriculture, [Post - Newsroom](#)).

Dans l'État de Washington, une vingtaine de cas ont été détectés entre fin novembre et mi-décembre 2024 sur des **grands félins** dans un parc animalier « *sanctuary* ». Cinq servals africains, quatre lynx roux, deux lynx du Canada et un tigre du Bengale sont morts. D'autres spécimens ayant présenté des symptômes ont guéri (source : [media New York Times](#) le 24/12/2024, [USDA](#) consulté le 06/01/2024).

Dans l'Oregon, deux nouveaux cas ont été détectés sur des chats, issus de deux foyers différents. Ils ont présenté des signes cliniques sévères, conduisant à la décision d'euthanasie. Les deux chats avaient consommé des aliments crus de la même marque (source : [Oregon Department](#) le 14/02/2025).

Les chats (Oregon et Washington) ont été infectés par l'ingestion d'aliment pour chats cru, d'une marque dont les produits ont été trouvés contaminés par le virus IAHP (source : [FDA](#) le 01/03/2025).

Pour la première fois, le virus a été confirmé sur des **rats** (*Rattus rattus*). Quatre cas ont été détectés entre les 10 et 14/02/2025 en Californie (source: [USDA](#) consulté le 03/03/2025).

Dans l'Etat du New Jersey dans le comté de Hunterdon, des **cas groupés chez des chats** errants et domestiques ont été détectés. Le premier chat a développé des signes cliniques neurologiques conduisant à son euthanasie. Les chats liés à ce cluster de cas n'avaient pas été exposés à de la volaille infectée, du bétail ou à de la consommation de lait cru ou de viande crue. Ils vivaient en extérieur, avec exposition éventuelle à l'avifaune sauvage. Les investigations sont en cours pour identifier la source d'infection (source : communiqué presse [New Jersey Health Department](#) le 28/02/2025).

Trois cas sur des **chats domestiques** ont été rapportés le 10/07/2025 confirmés le 16/06/2025 en Californie, 08/07/2025 dans l'Orégon et le 15/05/2025 dans le Dakota du Sud (source : [OMSA Autres informations sanitaires](#) consulté le 21/07/2025).

Foyers chez les bovins

Le virus H₅N₁ a été confirmé sur des bovins laitiers aux États-Unis, le 20/03/2024 au Texas (huit bovins) et le 21/03/2024 au Kansas (un bovin).

Au 21/07/2025, 1 077 foyers ont été détectés sur des bovins laitiers dans dix-sept États : Arizona, Californie, Colorado, Dakota du Sud, Idaho, Iowa, Kansas, Michigan, Minnesota, Nevada, Nouveau Mexique, Caroline du Nord, Ohio, Oklahoma, Texas, Utah et Wyoming. Sur les 30 derniers jours, trois détections ont été faites en en Californie, où les deux dernières détections datent du 21/07/2025 (source : [USDA APHIS](#) consulté le 04/08/2025). Le nombre de foyers confirmés et déclarés diminue en 2025 (essentiellement en Californie et dans l'Idaho, au cours de cette dernière période).

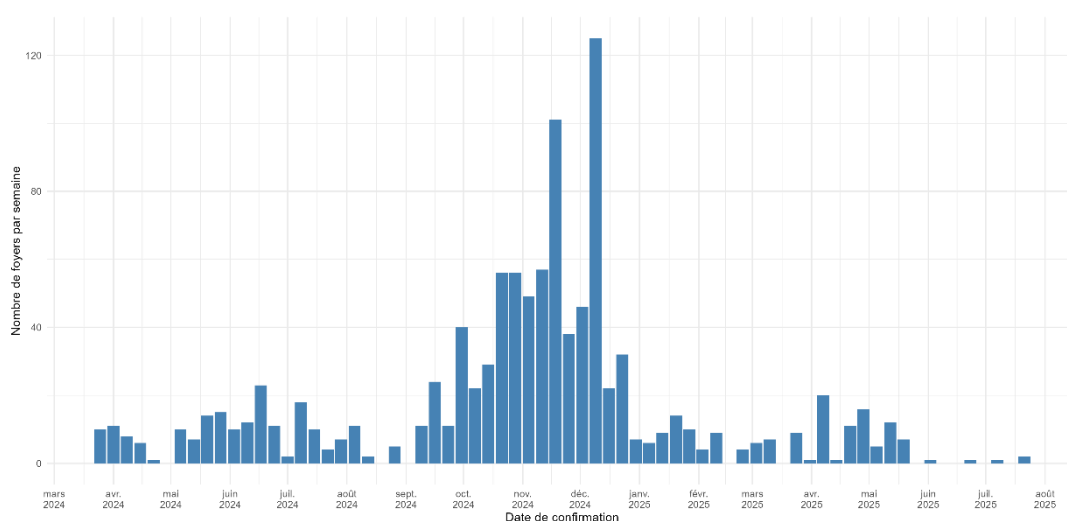
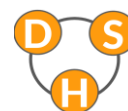


Figure. nombre de foyers confirmés par semaine dans les élevages de bovins aux Etats-Unis (source : USDA APHIS consulté le 04/08/2025).



Aux États-Unis, un premier foyer d'IAHP H5N1 a été détecté sur un porc le 25/10/2024 en Oregon. L'animal de basse-cour était asymptomatique. Il était exposé au même environnement que des volailles, elles-mêmes confirmées H5N1 : les séquences partielles du génome du virus détecté chez le porc indiquent que celui-ci appartient au génotype D1.2 (différent de la souche B3.13 circulant chez les bovins), génotype identique au virus des volailles infectées présentes dans la même exploitation (source : [USDA le 30/10/2024](#)).

Pour la première fois, le génotype D1.1 a été détecté chez les bovins laitiers, confirmé par séquençage de génome viral complet le 31/01/2025 dans le Nevada. La découverte a été faite dans le cadre d'investigations épidémiologiques suite à une contamination par un virus de l'IAHP détectée dans des échantillons de lait de mélange (regroupant jusqu'à 12 exploitations d'origine) prélevés les 06-07/01/2025, dans le cadre du programme national de dépistage sur lait de mélange (source : [USDA-APHIS National Milk Testing Strategy](#) et [USDA-APHIS report le 07/02/2025](#)). L'origine de la contamination par un virus de l'IAHP a été retrouvée à partir de laits de tank prélevés dans les élevages suspects le 17/01/2025 et provenant de deux exploitations laitières : pour l'une des deux exploitations, seules des séquences virales partielles ont été obtenues, mais celles-ci sont compatibles avec une infection par un virus de génotype D1.1. Une mutation d'adaptation aux mammifères a par ailleurs été identifiée à partir des séquences caractérisées chez les bovins, alors que celle-ci est absente des séquences d'origine aviaire (oiseaux sauvages et volailles). Le génotype jusqu'alors détecté chez les bovins laitiers était le B3.13. Le génotype D1.1 représente, depuis sa première détection en septembre 2024, le génotype dominant circulant en Amérique du Nord chez les volailles domestiques, l'avifaune sauvage et les cas sporadiques détectés sur les mammifères sauvages (source : [USDA APHIS le 31/01/2025](#)). Ce génotype a déjà été détecté sur un cas humain grave au Canada (cf supra) et sur un cas humain décédé en Louisiane (cf. infra). La récente détection d'un foyer en élevage laitier bovin en Arizona, le 13/02/2025, fait suite à des investigations complémentaires à la détection d'une contamination en lait de mélange (contexte similaire aux détections dans le Nevada) : le virus identifié dans l'élevage source de la contamination du lait de mélange appartient au génotype D1.1. Toutefois, les séquences obtenues ne sont pas directement apparentées aux séquences détectées chez les bovins au Nevada et suggèrent qu'il s'agit là d'un événement de transmission des oiseaux aux bovins différent des précédents et constituant le 3^e événement de ce type décrit aux USA depuis mars 2024 (source : [APHIS, 15/02/2025](#)). Le génotype D1.1 n'a pas été détecté en Europe.

Le CDC effectue le suivi des cas humains d'IAHP, en particulier chez les travailleurs dans les élevages de volailles et les élevages de bovins laitiers. Le décompte des cas humains d'influenza aviaire, **en évolution constante**, est disponible sur ce [lien](#). Un premier cas humain de grippe aviaire H5 sans exposition professionnelle à des animaux malades ou infectés a été confirmé dans le Missouri. Le patient avait présenté des signes cliniques et a été dépisté dans le cadre du suivi saisonnier de la grippe humaine (source : Promed le 07/09/2024, [CDC le 06/09/2024](#)). Les analyses de séquences du virus identifié sur ce patient indiquent que celles-ci sont apparentées aux séquences B3.13 isolées chez les bovins (source : [CDC le 13/09/2024](#)). Les investigations autour du cas du Missouri n'ont pas permis d'identifier la source de contamination (source : site du CDC le 27/09/2024 [lien](#)). Un premier cas (H5N1) chez un enfant a été confirmé en Californie dans le cadre de la surveillance syndromique mis en place au niveau national (CDC le 22/11/2024).

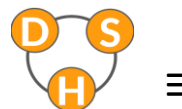
Le CDC a communiqué le 18/12/2024, au sujet d'un premier cas humain grave, chez un patient hospitalisé dans l'Etat de Louisiane. Le patient avait été exposé à des volailles de basse-cour mortes ou malades. Le cas a été confirmé le 13/12/2024. Il s'agit du génotype D1.1, également détecté chez les oiseaux sauvages et domestiques aux États-Unis, chez le cas humain canadien (British Columbia détecté en novembre 2024), et chez un cas humain récemment détecté dans l'Etat de Washington. Ce génotype est différent du B3.13, actuellement détecté chez les bovins laitiers en Californie, Nevada et Texas (source : [CDC le 18/12/2024](#)).

Une étude de séroprévalence chez les vétérinaires bovins (n=150) coordonnée par le CDC a révélé une séropositivité aux virus IAHP H5 chez trois praticiens, preuve d'une infection récente. Tous étaient asymptomatiques et n'avaient pas connaissance d'avoir été exposés à un troupeau infecté. L'un d'eux exerçait dans les États de Géorgie et Caroline du Sud, encore indemnes d'IAHP chez les bovins laitiers au moment de l'étude (source : CDC [Notes from the Field: Seroprevalence of Highly Pathogenic Avian Influenza A\(H5\) Virus Infections Among Bovine Veterinary Practitioners — United States, September 2024](#) le 13/02/2025).

L'évaluation qualitative du risque posé par les virus H5N1 aux USA, pour les êtres humains exposés à des animaux infectés ou à des surfaces et fluides contaminés, a été revue à la hausse et qualifiée de modéré à élevé par le CDC (source : [CDC le 28/02/2025](#)).

Les cas d'IAHP détectés sur les mammifères officiellement notifiés dans WAHIS et identifiés par le réseau Promed (par extraction automatique des posts) depuis le 01/01/2020 et PADIweb (logiciel d'extraction automatique de Google news) sont visibles sur l'interface MUST-AI (Multisource Surveillance Tool-Avian Influenza) en ligne ([lien](#)).

INFLUENZA AVIAIRE HP EN AMERIQUE



Pour en savoir plus

Epidemiological Update - Avian Influenza A(H5N1) in the Americas Region - 15 May 2025 (PAHO, [lien](#))

Scientific report - Risk posed by the HPAI virus H5N1, Eurasian lineage goose/Guangdong clade 2.3.4.4b. genotype B3.13, currently circulating in the US (EFSA journal, [lien](#))



PAS DE NOUVELLE DECLARATION

Les essentiels

- **Albanie** : pas de nouvelle déclaration cette semaine, au total quatorze foyers détectés depuis le 01/01/2025 répartis dans tout le pays.
- **Hongrie** : pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 23/01/2025.
- **Roumanie** : pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 03/03/2025.
- **Kosovo** : pas de nouvelle déclaration depuis l'unique foyer détecté le 01/07/2025.

Fiche rédigée en collaboration avec le Laboratoire de référence (OMSA et LRUE)¹

Information sur la peste des petits ruminants

La Peste des petits ruminants (PPR) est une maladie causée par un virus de type *morbillivirus*, apparenté à celui de la peste bovine. Il affecte les caprins, les ovins et des animaux sauvages de la même famille que les petits ruminants domestiques, ainsi que les camélidés. La PPR a été identifiée pour la première fois en Côte d'Ivoire en 1942. Quatre lignées génétiques ont été identifiées, la lignée IV étant la plus répandue en Afrique, Moyen-Orient et Asie.

Elle se caractérise par des taux de morbidité et de mortalité élevés et engendre de graves conséquences économiques dans des régions telles que l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie où les petits ruminants constituent un moyen de subsistance pour la population.

Les animaux affectés présentent de fortes fièvres et un abattement sévère, des sécrétions au niveau des yeux et du nez. L'animal est dans l'incapacité de manger en raison de lésions buccales douloureuses. Les animaux souffrent de pneumonie et de diarrhée aiguës. L'issue de la maladie est fréquemment la mort de l'animal (source : [OMSA](#)). La transmission se fait par inhalation de gouttelettes émises lors de la toux et éternuements d'animaux infectés. La contamination a donc principalement lieu par contact direct entre les animaux. La transmission via le milieu extérieur contaminé est faible compte tenu de la durée de survie limitée du virus. Cette maladie n'est pas transmissible à l'Homme (source : [FAO](#)).

La PPR est catégorisée « A+D+E » au sens du règlement européen 2016/429 (règlement d'exécution UE 2018/1882), ce qui implique l'éradication immédiate, l'obligation de déclaration des foyers et la restriction des mouvements intra-communautaires (plus d'informations sur la définition des catégories de maladies via ce [lien](#)).

Un premier foyer de Peste des Petits Ruminants (PPR) avait été détecté le 08/07/2024 en **Grèce**. Le virus s'est répandu sur tout le territoire, jusqu'au 29/10/2024. En parallèle, de nombreux foyers ont été détectés en **Roumanie** entre les 15/07/2024 et 01/09/2024. Après six mois sans aucune détection dans le pays, un unique foyer est à nouveau détecté le 03/03/2025. En Europe, un foyer a été détecté en **Bulgarie** en novembre 2024, puis trois en **Hongrie** en janvier 2025 et 14 en **Albanie** en juin 2025 (Figure 1).

Les détails sur l'émergence de la PPR en Europe (Grèce et Roumanie) sont disponibles dans la note [Premier foyer de peste des petits ruminants en Grèce](#). Le détail de l'historique par pays jusqu'au 01/07/2025 est disponible dans la [Note du 07/07/2025](#).

¹ Arnaud Bataille (UMR Astre - Cirad)

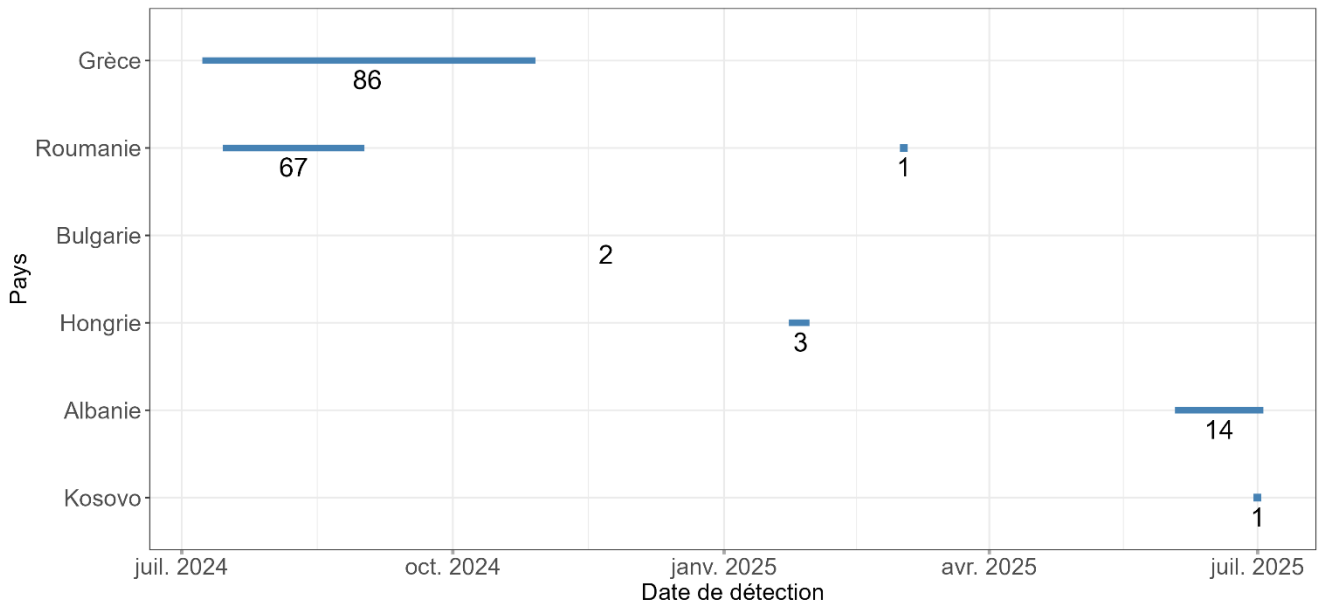


Figure 1. Périodes et nombres de détections de foyers de PPR par pays depuis le 08/07/2024 (date de détection du premier foyer dans les Balkans, en Grèce) (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025). NB : chaque trait continu représente une période, avec un mois sans foyer séparant deux périodes.

Albanie

Les deux premiers foyers ont été détectés les 03 et 04/06/2025 distants de 80 km l'un de l'autre. Plusieurs détections ont suivi sur le mois de juin. Certains foyers sont liés par un pâturage en commun. A ce stade, les services vétérinaires n'ont pas communiqué sur les hypothèses d'introduction.

Au total, le pays a déclaré quatorze foyers, répartis dans tout le pays. Pas de nouvelle déclaration, depuis le dernier foyer détecté le 03/07/2025 (source : Commission européenne ADIS le 28/07/2025).

Hongrie

Le premier foyer de PPR a été détecté le 23/01/2025 dans un élevage d'engraissement ovin, de 1 810 têtes. Au total, trois foyers ont été déclarés officiellement (source : Commission européenne ADIS le 03/02/2025).

Pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 30/01/2025 (source : Commission européenne ADIS le 28/07/2025).

Kosovo

Pas de nouvelle détection depuis le premier foyer détecté le 01/07/2025, le long de la frontière avec l'Albanie (source : Commission européenne ADIS le 28/07/2025).

Roumanie

Pas de nouvelle déclaration depuis le dernier foyer détecté le 03/03/2025 (source : Commission européenne ADIS le 28/07/2025). Ce foyer était survenu dans l'ouest du pays (comté de Bihor, Cefa) à la frontière avec la Hongrie, après 6 mois sans aucune détection.



Figure : Foyers de PPR en Europe (épizootiques) et Turquie (enzootiques) depuis le 01/01/2025 et sur les quatre dernières semaines (incidence mensuelle) (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025).

Tableau : Nombre de foyers de PPR détectés par pays en Europe depuis le 01/01/2025 (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025). NB : en 2024, des foyers avaient été détectés uniquement en Grèce et Bulgarie.

Pays	Date de détection du premier évènement	Date de détection du dernier évènement	Ovins/Caprins
Albanie	03/06/25	03/07/25	14
Hongrie	23/01/25	30/01/25	3
Kosovo	01/07/25	01/07/25	1
Roumanie	03/03/25	03/03/25	1
Total Europe	23/01/25	03/07/25	19



LEGERE REPRISE DANS LE NORD DE L'ITALIE

Les essentiels

- **Allemagne** : 19 nouvelles détections en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et Hesse. Le cas sauvage le plus proche de la France a été détecté en décembre 2024 le long du Rhin dans la commune de Lampertheim (environ 70 km de la frontière).
- **Italie** : poursuite des détections dans le nord du pays, notamment dans la région de Savone en Ligurie (partie occidentale). Le cas sauvage le plus proche de la France, avait été détecté le 01/05/2023 à Cairo Montenotte (région administrative de Savone, 55 km de la frontière).
- **Pologne** : deux nouveaux foyers domestiques et poursuite des détections de cas sauvages répartis dans tout le pays.
- **Roumanie** : augmentation d'incidence dans le compartiment domestique, avec 43 foyers détectés en quatre semaines.
- **Serbie** : explosion du nombre de foyer domestiques détectés au mois de juillet.
- **France hexagonale** : le territoire est indemne, aucun cas n'a été déclaré au 03/08/2025 (source : DGAL)

EUROPE. Bilan hebdomadaire européen du 01/01/2025 au 03/08/2025 inclus (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025 et WAHIS-OMSA le 28/07/2025).

Prévalence

Depuis le 01/01/2025, 410 (+ 74 nouvelles déclarations) foyers domestiques et 7 243 (+ 121) cas sauvages ont été détectés en Europe.

Incidence

L'incidence mensuelle **se maintient dans le compartiment sauvage**, avec 302 cas dans la faune sauvage détectés sur les quatre dernières semaines. **Dans le compartiment domestique, elle augmente** avec 124 foyers domestiques (Tableau 1).

La valeur de l'incidence mensuelle dans le compartiment sauvage est principalement due aux nombreuses détections en Pologne (71), Italie (66), Lettonie (43), Allemagne (42), Estonie (25). La densité des foyers domestiques et des cas en faune sauvage en Europe est représentée sur la Figure 2.

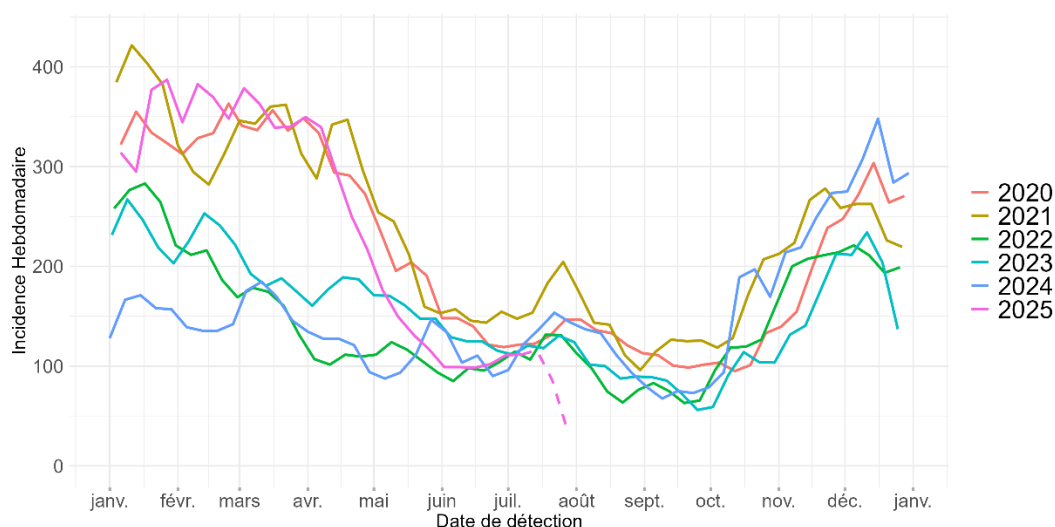


Figure 1. Incidence hebdomadaire (nombre de cas détectés par semaine) dans le compartiment sauvage en Europe pour les années 2020 à 2025 (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025 et WAHIS-OMSA le 28/07/2025). NB : les données des dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification. Elles peuvent être incomplètes.

PESTE PORCINE AFRICAINE



Tableau 1. Nombre de foyers domestiques et cas en faune sauvage non captive de PPA détectés depuis le 01/01/2025. L'incidence mensuelle couvre la période du 07/07/2025 au 03/08/2025 (source : Commission Européenne ADIS le 04/08/2025 et WAHIS-OMSA le 28/07/2025). Seuls les foyers et cas situés en Europe géographique (à l'ouest du 60° de longitude) sont indiqués.

Pays	Compartiment	Nombre de foyers et cas	Incidence mensuelle	Date de dernière détection
Allemagne	Sauvage	1 649	42	18/07/2025
Bosnie-Herzégovine	Domestique	13	4	28/07/2025
	Sauvage	15	0	17/06/2025
Bulgarie	Sauvage	274	3	22/07/2025
Croatie	Domestique	15	9	01/08/2025
	Sauvage	12	4	30/07/2025
Estonie	Domestique	5	4	28/07/2025
	Sauvage	63	25	31/07/2025
Grèce	Domestique	4	0	23/06/2025
	Sauvage	66	0	09/05/2025
Hongrie	Sauvage	610	21	20/07/2025
Italie (Continentale)	Domestique	1	0	07/01/2025
	Sauvage	509	66	28/07/2025
Lettonie	Domestique	3	1	24/07/2025
	Sauvage	695	43	29/07/2025
Lituanie	Domestique	3	3	30/07/2025
	Sauvage	481	13	23/07/2025
Macédoine du Nord	Sauvage	7	0	28/04/2025
Moldavie	Domestique	38	2	30/07/2025
	Sauvage	15	0	02/07/2025
Monténégro	Sauvage	1	0	03/01/2025
Pologne	Domestique	8	6	28/07/2025
	Sauvage	2 494	71	25/07/2025
Roumanie	Domestique	230	43	30/07/2025
	Sauvage	143	5	28/07/2025
Serbie	Domestique	73	52	28/07/2025
	Sauvage	34	5	24/07/2025
Slovaquie	Domestique	1	0	30/04/2025
	Sauvage	148	3	12/07/2025
Ukraine	Domestique	16	0	30/06/2025
	Sauvage	27	1	22/07/2025
Europe	Domestique	410	124	01/08/2025
	Sauvage	7 243	302	31/07/2025

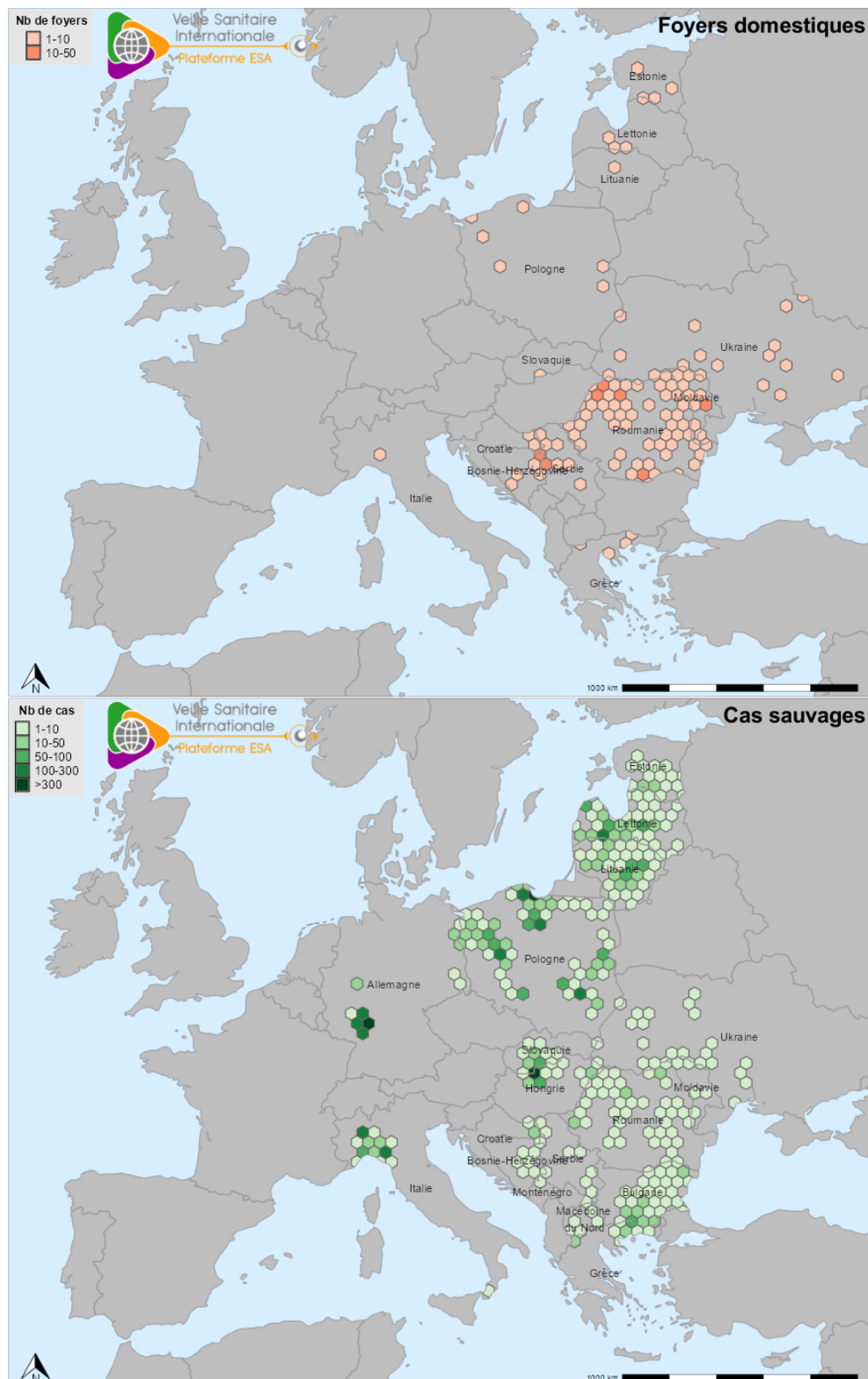


Figure 2. Densité des foyers domestiques (haut) et des cas en faune sauvage (bas) de PPA en Europe ayant été détectés entre le 01/01/2025 et le 03/08/2025 (source : Commission Européenne ADIS le 04/08/2025 et WAHIS-OMSA le 28/07/2025)



Une carte interactive des foyers domestiques et cas en faune sauvage de PPA est disponible sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)). Elle permet de générer des cartes et séries temporelles représentant l'évolution spatiale et temporelle des foyers, selon les périodes et zones géographiques d'intérêt.

Mesures de zonage de l'UE : sur la base de la situation épidémiologique relative à la PPA dans les pays membres de l'UE, des zones de restriction I, II et III sont réglementées et énumérées à l'annexe I du [règlement d'exécution \(UE\) 2023/594](#) de la Commission.

La carte résumant les mesures de zonage en Europe (Figure 3) et un outil interactif ([lien](#)) pour les mesures de zonage fournissent une représentation indicative de ces zones.

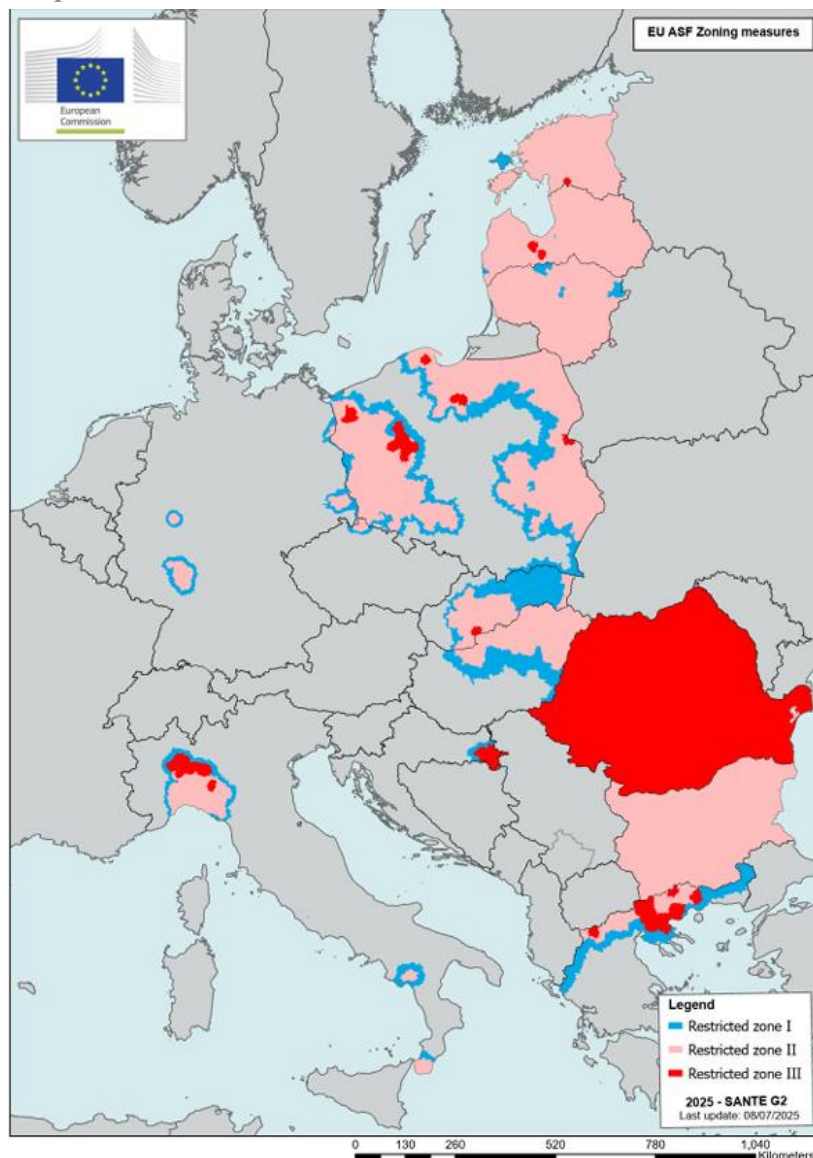


Figure 3. Représentation des zones réglementées vis-à-vis de la PPA dans l'Union européenne au 23/07/2025 (annexe du règlement 2023/594) (Source : site de la Commission européenne). Les zones sont définies par degré de risque en tenant compte de la situation épidémiologique et, notamment, des facteurs suivants : la maladie touche à minima les exploitations porcines et éventuellement la population de porcs sauvages (zone III) ; la maladie ne touche que la population de porcs sauvages (zone II) ; le risque découle d'une proximité relative avec la population de porcs sauvages contaminée (zone I) (Les actualisations sont précisées dans l'annexe du règlement d'exécution 2025/1543 du 23/07/2025).



Allemagne

Ouest de l'Allemagne (Länder de Bade-Wurtemberg, Hesse, Rhénanie-Palatinat, Rhénanie-du-Nord-Westphalie)

Les mesures mises en place par chaque land sont disponibles dans la [présentation du CPVADAAA du 28/08/2024](#).

Compartiment sauvage

Un premier cas sauvage a été détecté le 14/06/2024 chez un sanglier retrouvé mourant dans la ville de Rüsselsheim au sud-ouest de Francfort (source : Commission Européenne ADIS le 16/06/2024).

Un total de 1 631 cas sauvages sur des sangliers a été détecté depuis le 01/01/2025 dont 19 nouvelles déclarations cette semaine de cas détectés entre le 14 et le 18/07/2025 en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et Hesse (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025). Après un pic à plus de 400 cas détectés sur 4 semaines glissante en mai 2025, l'incidence mensuelle a baissé, pour se maintenir autour de 60 cas depuis mi-juin 2025. Les détectations se poursuivent dans le district d'Olpe en Rhénanie-du-Nord-Westphalie (60 km à l'est de Cologne ; 200 km de la frontière française), dont le premier cas détecté le 24/06/2025, avait marqué une extension de 113 km vers le nord (source : Commission européenne ADIS le 14/07/2025, FLI le 16/06/2025). On note également une densification des cas dans le land de Hesse. Une progression vers l'est avait été observée avec la détection le 01/07/2025 d'un cas à Bad Berleburg à environ 20 km des précédents cas. A ce stade, l'origine de l'infection de cette nouvelle zone n'est toujours pas connue. Par contre, le séquençage de la souche NRW de Rhénanie du Nord Westphalie a montré une forte homologie avec les souches isolées en Calabre (sud de l'Italie) (source : [FLI le 24/06/2025](#)).

Le cas le plus proche de la frontière avec la France a été déclaré le 02/12/2024 (sanglier détecté le 03/09/2024 à Bürstadt – 78 km de la frontière).

Compartiment domestique

Le premier foyer a été détecté le 08/07/2024 dans un élevage de 9 porcs situés dans la commune de Biebesheim am Rhein (district de Groß-Gerau, Hessen). Un dernier foyer au sein d'un élevage de trois suidés a été détecté le 14/08/2024, ce foyer est situé à 19 km du cas dans la faune sauvage le plus proche et à 60 km de la frontière française (source : Commission européenne ADIS le 28/10/2024).

Frontière germano-polonaise

Compartiment sauvage

Du nord au sud, le front (longueur de zone infectée à la frontière entre l'Allemagne et la Pologne) s'étend sur une longueur de 218 km. A titre de comparaison, la distance entre les deux extrémités de la zone infectée en Belgique mesurait à son maximum 36 km en 2019.

Depuis le 01/01/2025 (date de début de période de cette fiche), 18 cas ont été détectés chez des sangliers, avec une dernière détection le 24/04/2025 (Uckermark) (source : Commission européenne ADIS le 15/07/2025). Tous se concentrent dans une zone située à la frontière germano-polonaise du Brandebourg et de la Saxe. Il est à noter que la pression se maintient à un niveau élevé au nord en Pologne à la frontière avec le Mecklembourg-Poméranie.

Compartiment domestique

Le dernier foyer a été détecté le 05/06/2024 dans la ville de Pasewalk dans le Mecklembourg Poméranie Occidentale à 20 kilomètres de la frontière polonaise au sein d'un élevage de 3 577 animaux (source : Commission européenne ADIS le 10/06/2024). Aucun cas sur sanglier n'avait été détecté aux alentours (source : Commission Européenne ADIS le 15/07/2024).

PESTE PORCINE AFRICAINE

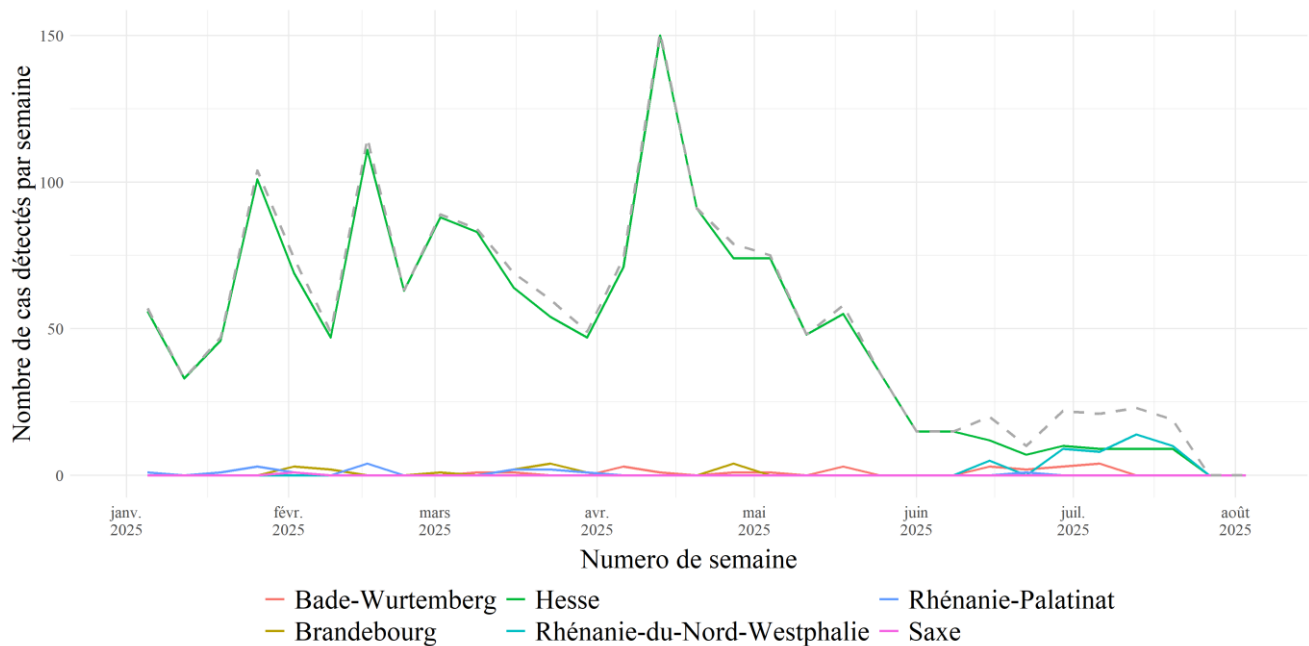


Figure 4. Incidence **hebdomadaire** des cas en faune sauvage de PPA en Allemagne détectés entre le 01/01/2025 et le 03/08/2025. Les courbes en traits plein matérialisent le nombre de cas au sein des différents länder et la courbe en pointillé, le nombre de cas sur l'ensemble de l'Allemagne (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025). NB : les deux dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification. Les données peuvent être incomplètes.

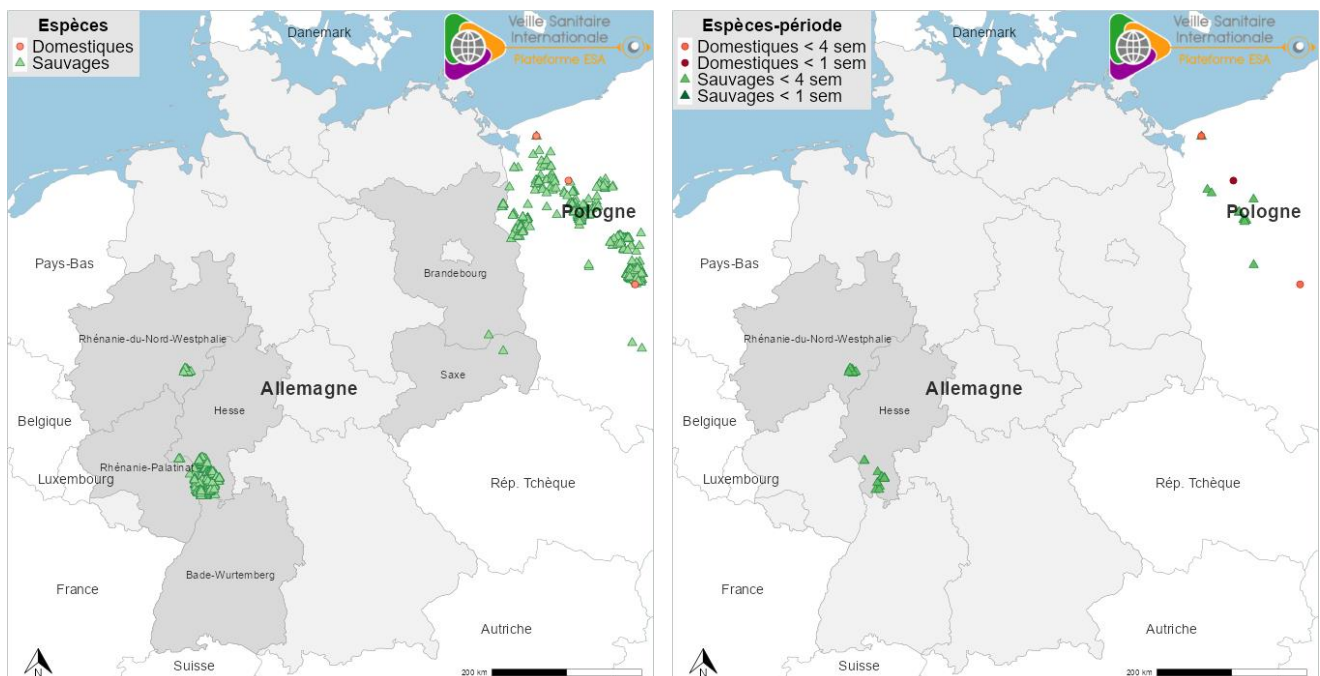


Figure 5. Localisation des cas et foyers de PPA détectés en Allemagne et dans l'ouest de la Pologne entre le 01/01/2025 et le 03/08/2025 à gauche, et au cours des quatre dernières semaines à droite (source : Commission européenne ADIS au 04/08/2025). NB : Plusieurs cas peuvent être superposés.



Bosnie-Herzégovine, Croatie, Serbie

Une incidence très faible se maintenait dans les deux compartiments sauvage et domestique de ces trois pays depuis le début de l'année.

La Serbie a déclaré cette semaine 53 nouveaux foyers et 6 nouveaux cas sauvage. Toutes ces nouvelles déclarations correspondent à des détections faites en juillet 2025, montrant ainsi une explosion du nombre de foyers domestiques ce dernier mois en Serbie (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025).

La légère reprise se poursuit en Bosnie-Herzégovine et Croatie, avec des incidences mensuelles respectives de 4 et 9 foyers détectés sur les quatre dernières semaines (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025).

France

La France hexagonale est indemne de PPA, aucun cas n'a été déclaré au 03/08/2025 (source : DGAL le 04/08/2025).

Compte tenu la progression de la PPA chez les sangliers en Allemagne, le ministère a relevé le 26/09/2024 la surveillance de la PPA – au niveau 2B du réseau de surveillance de la santé de la faune sauvage (réseau SAGIR) – dans les départements du Bas-Rhin et de la Moselle. Cette décision permet de mobiliser davantage d'acteurs de terrain pour augmenter les signalements de cadavres de sangliers, leur collecte et leur analyse, comme c'est le cas depuis janvier 2022 dans les trois départements de la région PACA limitrophes du nord de l'Italie (Source : [DGAL le 17/09/2024](#), [Instruction 2024-538](#)).

Pour rappel, les quatre niveaux de surveillance des pestes porcines dans la faune sauvage sont définis par l'instruction 2018-938^[2].

Durant les saisons de chasse (de la semaine 27 de l'année n-1 à la semaine 26 de l'année n) 2022/23, 2023/24 et 2024/25 en cours, respectivement 87, 164 et 181 cadavres de sangliers ont été signalés sur l'ensemble du territoire métropolitain et 79, 129 et 148 prélèvements ont été testés négatifs par le réseau Sagir, et aucun résultat positif n'a été trouvé sur ces campagnes de prélèvements (source : Flash info PPA Sagir du 02/04/2025).

Sensibilisation de la filière par la DGAL

Un nouveau message de sensibilisation a été adressé le 01/07/2025 aux acteurs impliqués dans la surveillance de la PPA en France ainsi qu'aux voyageurs par la DGAL ([lien](#)).

Grèce

Un dernier foyer domestique a été détecté le 23/06/2025 dans le nord-est du pays (source : Commission européenne ADIS le 30/06/2025).

L'incidence des cas sauvages a augmenté à partir de décembre 2024. Elle atteignait un pic avec plus de 30 cas détectés en quatre semaines en février 2025. L'incidence mensuelle est en baisse depuis mi-février. Les détections se situent dans le nord-est du pays (source : Commission européenne ADIS le 07/07/2025).

Hongrie

Aucun foyer domestique n'a été détecté depuis le 01/01/2024.

Dans le compartiment sauvage, l'incidence mensuelle a atteint un maximum fin janvier 2025 avec près de 150 cas détectés pour décliner depuis le mois de février 2025. Les treize nouvelles détections entre le 07 et le 20/07/2025 confirment une reprise (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025).

Italie

Elle est apparue en Piémont Ligurie en janvier 2022, dans le Latium en mai 2022, et enfin en Calabre et en Campanie en mai 2023. La maladie s'est étendue progressivement sur la totalité du territoire de l'Italie continentale. D'après les analyses génétiques réalisées par l'IZS Teramo, les souches isolées de génotype II en Italie du Nord (Piémont et Ligurie) et en Italie centrale (Latium), ne sont pas liées l'une à l'autre (le génotype I étant localisé uniquement sur la Sardaigne). Elles seraient dues à des introductions du virus à partir de sources différentes (source : [IZS](#)). Le suivi des déclarations de PPA dans l'Italie continentale est disponible sur le site internet des « Istituto Zooprofilattico Sperimentale » (IZS - Instituts zooprophylactiques expérimentaux) régionaux (Source : [Actualisation par l'IZS Piémont, Ligurie Val d'Aoste](#), [IZS région du Latium](#)).

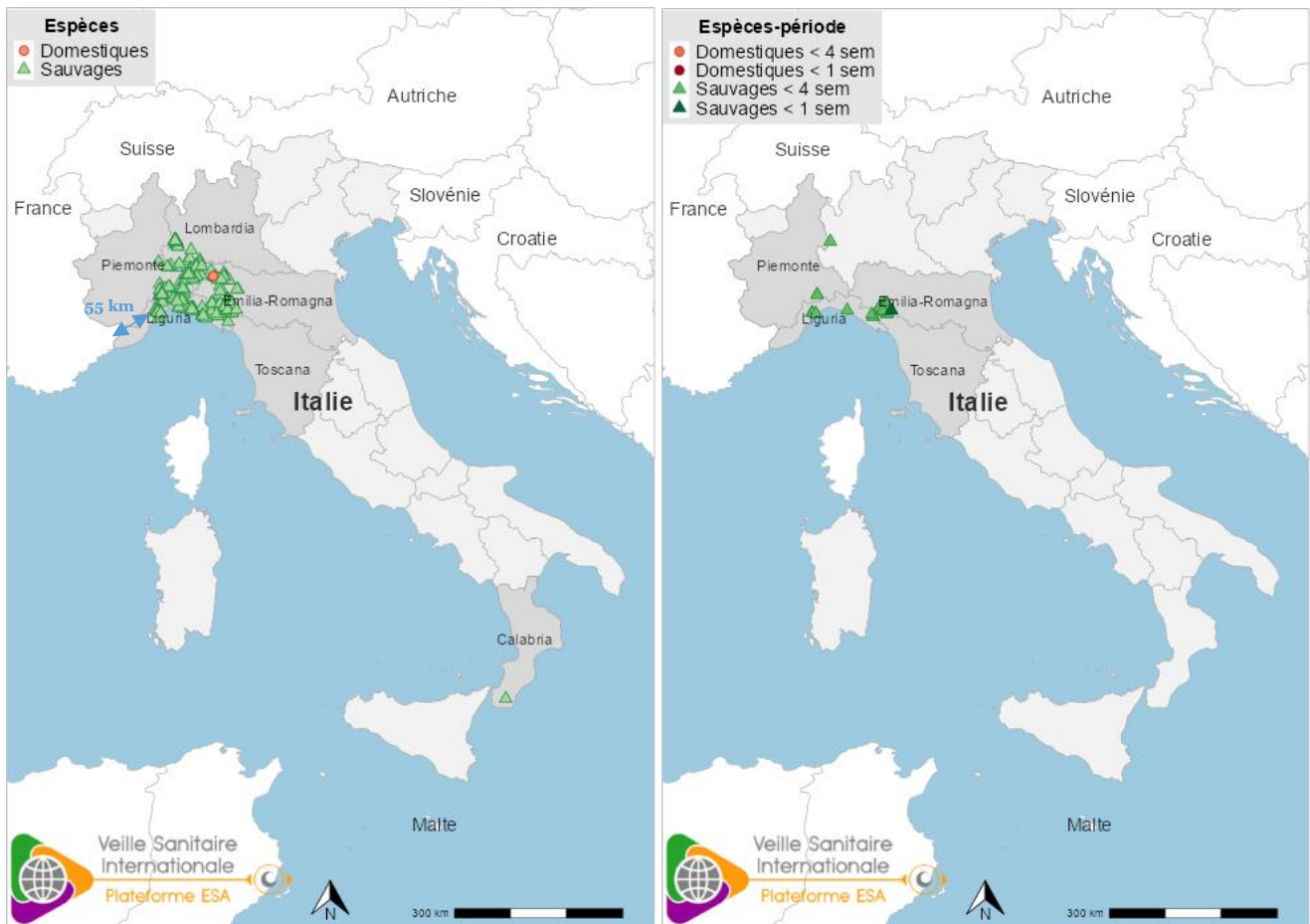


Figure 7. Cas et foyers de PPA en Italie (génotype II) entre le 01/01/2025 et le 03/08/2025 à gauche, et au cours des quatre dernières semaines à droite (source : Commission européenne ADIS au 04/08/2025)

Faible incidence mensuelle depuis le mois d'août - La majorité des détections dans le nord du pays

La grande majorité des cas et foyers récents ont été détectés dans le nord, zone Piémont/Ligurie/Lombardie/Emilie-Romagne/Toscane. A la frontière entre la Lombardie et le Piémont, on a noté une progression vers le nord des cas le long de la rivière Tessin. Le cas le plus septentrional reste à 43 km de la frontière suisse.

Le cas le plus proche de la frontière française avait été détecté le 01/05/2023 sur la commune de Cairo Montenotte, dans la région administrative de Savone, soit une distance de la frontière française estimée à environ 55 km (figure 7) (source : [IZS le 07/05/2023](#)).

L'incidence mensuelle baissait depuis le mois d'avril 2025. Une légère reprise peut être observée dans le nord du pays (Ligurie, Emilie-Romagne, Toscane, Lombardie), avec cette semaine, 13 nouvelles déclarations de cas sauvages détectés entre le 07 et le 20/07/2025. A noter les détections dans la province de Savone (Ligurie) depuis plusieurs semaines ; et l'extension progressive vers l'est en Emilie-Romagne (source : Commission européenne ADIS au 04/08/2025, [CPVADAAA le 07/07/2025](#)).

PESTE PORCINE AFRICAINE

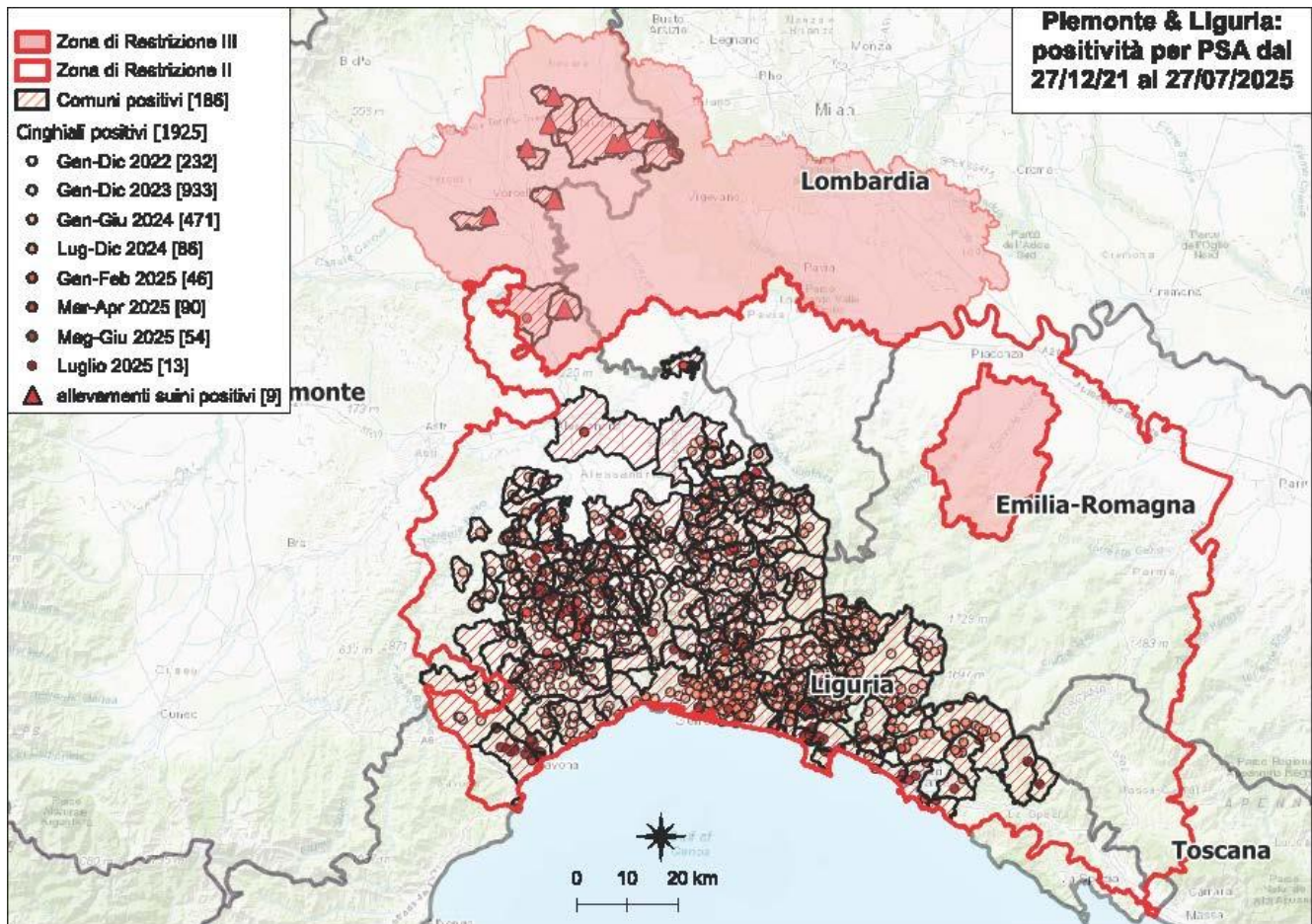


Figure 8. Distribution des cas de PPA détectés sur des sangliers en Ligurie et dans le Piémont entre le 27/12/2021 et le 27/07/2025 (Source : Actualisation par l'IZS Piémont le 27/07/2025). Les cas et foyers détectés en Lombardie, en Emilie-Romagne et en Toscane ne sont pas représentés.

Le reste du pays moins touché

Un cas a été détecté en Calabre le 28/04/2025 au sein de la zone déjà réglementée. La totalité des cas se concentraient jusqu'alors dans la zone nord depuis le dernier cas en Campanie (sud du pays) le 07/09/2024.

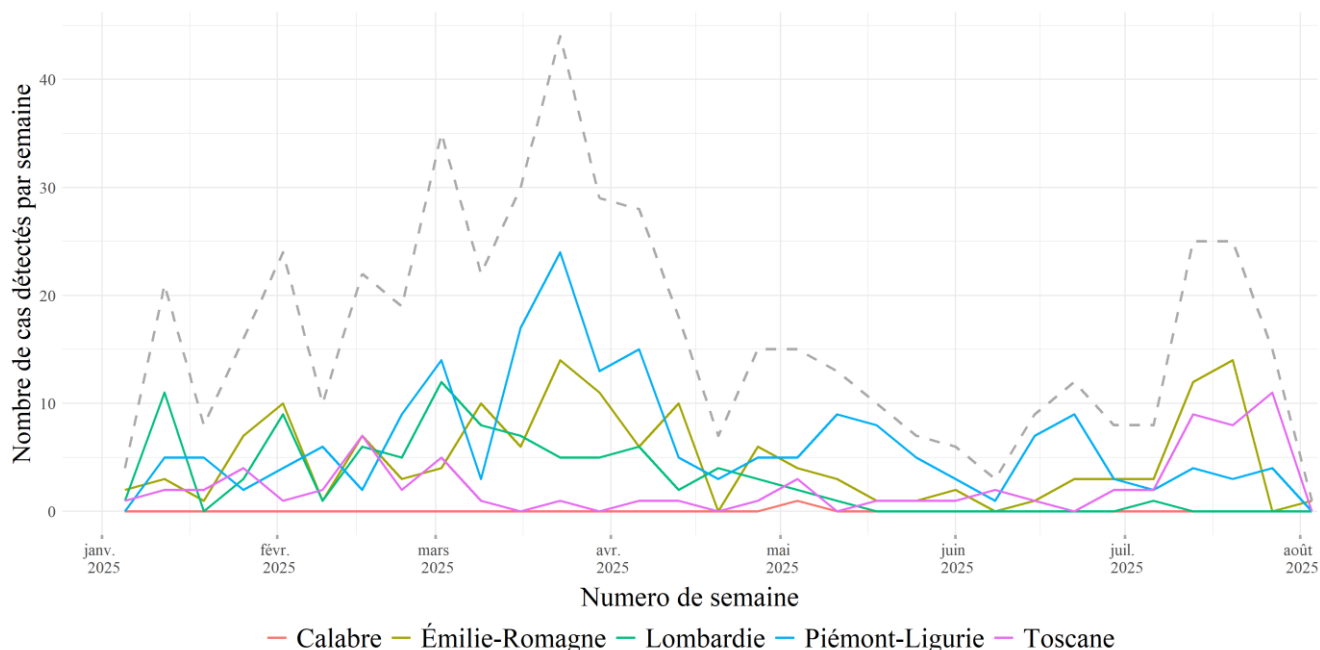


Figure 9. Incidence hebdomadaire des cas en faune sauvage de PPA en Italie continentale détectés entre le 01/01/2025 et le 03/08/2025. Les courbes grise pointillée et de couleur matérialisent, respectivement, le nombre de cas sur l'ensemble de l'**Italie continentale**, et au sein des provinces (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025). NB : les dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification ; elles peuvent être incomplètes.

Moldavie

Une incidence faible (inférieure à six animaux) se maintient depuis février 2025 dans les deux compartiments (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025).

Pays Baltes

L'incidence mensuelle baisse mais demeure à un niveau élevé en Lettonie, avec 43 cas détectés sur les quatre dernières semaines, 13 cas en Lituanie, et 25 en Estonie (source : Commission européenne ADIS au 04/08/2025).

Pologne

L'incidence mensuelle dans le compartiment sauvage avait atteint un plateau au mois de février 2025 autour de 500 cas. Depuis avril, une décroissance est amorcée. Les cas ont été détectés sur tout le territoire, notamment dans la zone située dans le nord-ouest du pays, proche de la frontière avec l'Allemagne. L'incidence mensuelle se maintient toujours en plateau à un niveau élevé, avec 71 cas sauvages détectés sur les quatre dernières semaines. (Source : Commission européenne ADIS au 04/08/2025).

Dans le compartiment domestiques deux foyers ont été détectés les 20 et 23/06/2025, après plus de 9 mois sans aucune détection (précédent foyer le 13/09/2024). Trois autres foyers domestiques ont été détectés le 07/07/2025 (dans de nouvelles régions administratives du centre-nord et dans l'est, dans lesquelles aucun cas sauvage n'avait été détecté depuis le début d'année) et un le 11/07/2025 (source : Commission européenne ADIS le 15/07/2025). Deux nouveaux foyers ont été détectés les 26 et 28/07/2025 (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025).

Roumanie

Dans le compartiment domestique, une reprise de la circulation avait été observée depuis l'automne 2024 jusqu'à un pic mi-février 2025. L'incidence mensuelle des cas sauvages a atteint un pic au-delà de 50 cas début février 2025 pour progressivement diminuer au mois de mars. Depuis le mois d'avril, une reprise d'incidence mensuelle est à noter (avec plus de 25 foyers détectés en quatre semaines depuis fin-juin) (source : Commission européenne

PESTE PORCINE AFRICAINE



ADIS au 14/07/2025). L'incidence continue d'augmenter, et a atteint 43 foyers détectés sur les quatre dernières semaines (source : Commission européenne ADIS au 04/08/2025).

Deux nouveaux cas sauvages ont également été détectés, mais l'incidence demeure faible (n=5) dans ce compartiment (source : Commission européenne ADIS au 04/08/2025).

Slovaquie

Le dernier foyer domestique a été détecté le 01/05/2025 au sein d'un élevage de 18 458 animaux (source : Commission européenne ADIS au 19/05/2025). La zone réglementée occupe environ 80 % du pays et est maintenant limitrophe de la Tchéquie.

L'incidence mensuelle des cas sauvages a atteint un maximum à plus de 40 cas détectés sur quatre semaines à la mi-janvier 2025. Elle diminue depuis et est descendue en dessous de 20 cas détectés sur quatre semaines fin mars. Elle reste basse depuis (source : Commission européenne ADIS au 04/08/2025).

Ukraine

Cette semaine, aucun nouveau cas ou foyer n'a été déclaré. L'incidence reste très faible dans les deux compartiments (source : Commission européenne ADIS au 04/08/2025).

Pour en savoir plus

- Les différentes actions de sensibilisation à la PPA menées en France sont disponibles sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)) et sur le site du ministère en charge l'agriculture ([lien](#)).
- Des informations sur la PPA sont disponibles sur le site de l'Anses ([lien](#)) et du ministère en charge de l'agriculture ([lien](#)).

Situation aux Caraïbes

En République Dominicaine, un premier cas de peste porcine africaine a été rapporté le 28/07/2021. L'épizootie s'est répandue rapidement sur toute l'île d'Hispaniola. Le premier foyer en Haïti a été détecté le 26/08/2021. Pour mémoire, la PPA n'avait plus été observée sur le continent américain depuis 1982, où elle était présente en Haïti, mais peut-être considérée dorénavant comme enzootique en Haïti. Selon un rapport de l'USDA, elle est considérée comme enzootique en République dominicaine (source : [USDA le 19/11/2024](#)).

En date du 03/08/2025, les Antilles françaises et la Guyane sont toujours officiellement indemnes de PPA (Source : DGAL le 04/08/2025).

Situation en Asie / Océanie

La PPA (génotype II) a été détectée pour la première fois sur le continent asiatique en août 2018 en Chine, et se propage depuis dans la région, touchant actuellement 21 pays en Asie. Des informations plus précises sur chacun des pays sont disponibles sur le site OIE-WAHIS ([lien](#)) et sur le site de l'OIE Asie/Pacifique ([lien](#)). Les dernières dates d'occurrence de foyers domestiques et de cas faune sauvage par pays sont disponibles dans un précédent bulletin ([lien](#)). Dans un article publié le 28/10/2021 ([lien](#)), les auteurs ont indiqué avoir détecté en juin 2021 des souches de PPA appartenant au génotype I dans les provinces de Hénan et Shandong en Chine. L'origine de ces souches n'a pas été déterminée ; l'analyse phylogénétique montre une grande similitude avec les souches isolées au Portugal en 1968 et 1988. Ces souches ayant une moindre pathogénicité, leur détection est plus difficile ce qui complexifie la lutte contre la maladie. Pour des informations plus récentes, voir le site de l'OMSA Asie/Pacifique ([lien](#)) et la déclaration FAO du 24/07/2025 ([lien](#)). A noter qu'en Europe depuis 2014, l'ensemble des cas déclarés (hors Sardaigne) appartenaient au génotype II (souche Georgia 2007).

^[1]A noter que certains pays font des déclarations uniques de cas multiples dans la faune sauvage, alors que d'autres ne déclarent que des cas individuels. Sont dénombrées ici les notifications.

^[2]<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2018-938>

Les dangers sanitaires pour lesquels l'évolution de la situation épidémiologique est faible ou nulle depuis plus de deux semaines mais pour lesquels un suivi hebdomadaire de la situation est maintenu sont traités dans la section suivante. Les derniers événements sanitaires sont rappelés. Un renvoi vers le dernier BHVSI-SA ou la dernière note bilan de la Plateforme sur le sujet est ajouté.

	<u>Fièvre aphteuse en Turquie</u> : poursuite des déclarations des sérotypes SAT1, SAT2 et O.
Fiche rédigée en collaboration avec le LNR¹, de l'Anses Maisons-Alfort L'épizootie (sérotipe O) en Europe centrale est à présent maîtrisée. Les mesures de régionalisation prises au niveau européen ont été levées le 05/06/2025. Toutes les informations concernant cet évènement sont disponibles dans la Note de situation du 23/06/2025. <u>Turquie</u> Trois premiers foyers de sérotipe SAT1 ont été détectés entre les 30/04 et 13/05/2025 sur des bovins dans le sud-est du pays : deux le long de la frontière avec l'Irak (région administrative de Hakkari) et un environ 180 km au nord, près du lac de Van. Les animaux ont présenté des signes cliniques. Les investigations épidémiologiques s'orientent vers une hypothèse d'introduction par mouvements illégaux de bétail et une diffusion par le vent (source : Commission européenne ADIS le 19/05/2025). Un quatrième foyer bovin a été déclaré, il avait été détecté le 06/05/2025 toujours dans la région d'Hakkari (source : Commission européenne ADIS le 26/05/2025). Sept autres foyers ont été détectés entre les 02 et 30/05/2025 toujours dans les régions d'Hakkari, du lac de Van et le long de la frontière avec l'Iran (source : Commission européenne ADIS le 23/06/2025). Le sérotipe SAT1 s'étend jusque dans le centre du pays, où trois premiers foyers ont été détectés les 26-27/06/2025 dans les régions administratives de Amasya et Corum. Il s'agit d'une progression de plus de 500 km vers l'ouest (source : Commission européenne ADIS le 07/07/2025). Le sérotipe SAT1 avait été détecté au Proche Orient (pool 3) fin 2024, signifiant déjà un changement significatif pour la zone (source : EU-FMD quarterly report october-december 2024). En 2025, le sérotipe SAT1 a été détecté en Irak depuis le 15/01/2025 et au Koweït depuis le 06/04/2025 (source : WAHIS-OMSA consulté le 19/05/2025). D'autres souches ont été détectées (poste de quarantaine au Bahrein) début 2025, et au Qatar en 2023 (source : EUFMD quaterly report january-march 2025). En Turquie, la FA est enzootique excepté dans la partie européenne (Thrace turque). Une vaccination est organisée sur tout le territoire contre les sérotypes O, A, Asia-1 et SAT2, avec un taux de couverture estimé à 90% au début du printemps (source : EUFMD quarterly report october-december 2024).	

¹ Labib Bakkali-Kassimi, Stéphan Zientara

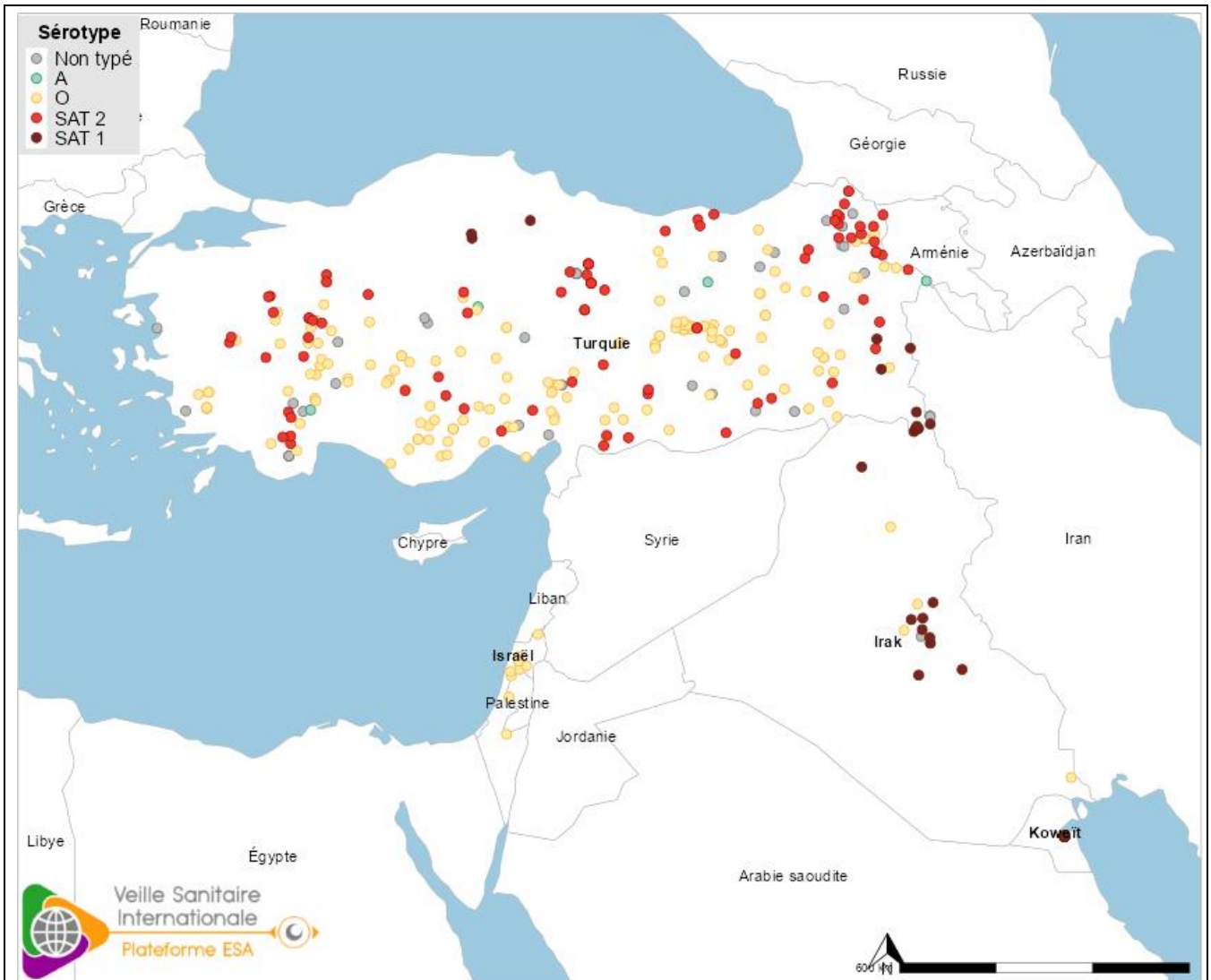


Figure. Localisation des foyers de fièvre aphteuse au Proche-Orient depuis le 01/01/2025 (source : Commission européenne ADIS le 28/07/2025 et WAHIS-OMSA le 21/07/2025).

Pour en savoir plus

- EuFMD ([lien](#))
- Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA) - page fièvre aphteuse ([lien](#))
- Note de situation « Foyers de fièvre aphteuse en Afrique du Nord » (point au 08/02/2024) ([lien](#))



Fièvre catarrhale ovine : détections dans plusieurs pays dont la France.

Le résumé de situation en date du 11/03/2025 pour le BTV3, BTV4 et BTV12 en Europe est disponible dans la [Note du 17/03/2025](#).

Les dates par pays de fin de la période d'inactivité vectorielle sont notifiées dans le document « Bluetongue Seasonally Vector free periods 2024 – 2025 » mis à jour le 15/05/2025 (source : [UE le 15/05/2025](#)).

Des nouvelles détections de BTV3 ont été notifiées en Norvège et au Royaume-Uni (source : WAHIS-OMSA le 24/03/2025).

En France, on observe une reprise de la circulation, avec des signes cliniques sur ovins et bovins, des sérotypes 3 et 8 du virus de la FCO sur le territoire continental, et en Corse, des sérotypes 3 et 4. Au moins 2 000 élevages impactés par ces différentes ces différentes souches de FCO (source : LNR le 04/08/2025).

Les premières détections de la saison, de sérotype 3, ont été déclarées pour l’Espagne (source : [MAPA Espagne](#)) et la Macédoine du Nord, sérotype 8 (source : Wahis, Commission européenne ADIS le 07/07/2025). La Bulgarie, le Kosovo et la Serbie ont déclaré respectivement leurs premiers cas (BTV-8 les 29, 28 et 25/07/2025) (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025).

En Espagne, un bilan de situation au regard des sérotypes 1, 3 et 8 a été actualisé par les autorités (figure) (source : [MAPA le 31/07/2025](#)).



Figure. distribution des sérotypes de BTV dans les provinces où le virus BTV a été confirmé sur la saison 2024-2025 (source : [MAPA le 31/07/2025](#)).

Pour en savoir plus – Carte et note GDS France : Situation sanitaire de la Fièvre catarrhale ovine (FCO) et de la Maladie Hémorragique Epizootique (MHE) en France au 17/07/2025 ([lien](#)) et carte de situation au 01/08/2025 ([lien](#)).

	<u>Maladie hémorragique épizootique</u> : pas de nouvelle détection.
Fiche rédigée en collaboration avec le Laboratoire de santé animale de l’Anses¹ (LNR et LR OMSA) et le Cirad²	
Les informations sur l’émergence de la MHE en Europe sont disponibles dans la note Emergence de la MHE en France . L’historique et les détails par pays sont disponibles dans la fiche MHE du BHVSI du 26/11/2024 .	
La MHE a été détectée dernièrement en Espagne, où les détections de foyers domestiques et cas sauvages sporadiques se sont poursuivies en décembre 2024 (source : MAPA le 18/12/2024) ; au Portugal (dernier foyer le 18/10/2024). En 2023, des foyers avaient été détectés également en Italie (dernier foyer le 18/12/2023).	

¹ Emmanuel Bréard, Corinne Sailleau, Stephan Zientara

² Thierry Baldet, Thomas Balenghien, Claire Garros

Belgique

Un bovin importé de France le 07/04/2025 (Tarn-et-Garonne), a été détecté positif en RT-PCR. Les deux autres bovins du même lot importé ont été testés négatifs (source : [DGZ le 29/04/2025](#)).

La RT-PCR peut rester positive jusqu'à six mois après contamination. L'infection de l'animal peut donc remonter à fin 2024. Aucune transmission autochtone n'a été détectée à ce stade (source : [LNR le 05/05/2025](#)).

A noter que l'activité vectorielle pourrait avoir repris en Belgique depuis début avril (source : [Sohier et al. 2018](#)). La Belgique ne déclare plus de période d'inactivité vectorielle à la commission européenne (source : [CE le 02/05/2025](#)).

France

Les informations sur la situation par département et les zones réglementées sont disponibles dans le [Communiqué de presse MASA](#) : « Entre le 1er juin et le 31 juillet 2025, deux foyers de maladie hémorragique épizootique (MHE) ont été recensés en France » dans la Sarthe et les Pyrénées Atlantiques.

Pour en savoir plus – Carte et note GDS France : Situation sanitaire de la Fièvre catarrhale ovine (FCO) et de la Maladie Hémorragique Epizootique (MHE) en France au 17/07/2025 ([lien](#)) et carte de situation au 01/08/2025 ([lien](#)).

**Rage classique en Europe et en Turquie** : nouveaux cas en Moldavie et en Roumanie.

Section rédigée en collaboration avec le LNR rage¹.

Nota bene :

Seuls les cas de rage classique (rabies virus - RABV), à déclaration obligatoire auprès de la Commission européenne, sont traités dans le BHVSI-SA. La rage des chauves-souris, chaque année dans de nombreux pays, n'est donc ni traitée ni représentée sur la carte. Sauf mention spécifique, les cas de franchissement de barrière d'espèce (virus rabiques de chauves-souris, comme par exemple EBLV (European bat lyssavirus) ou WCBV (West caucasian bat lyssavirus), détectés exceptionnellement sur mammifères non-volants) ne sont pas traités non plus dans ce bulletin.

- **Moldavie** : Deux nouveaux cas ont été détectés les 19 et 22/07/2025 sur un chien et un bovin, portant à 19 le nombre total de détections en 2025 (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025). Le premier cas détecté en 2025, le 13/01/2025, était chez un bovin suivi peu après d'un cas chez un chien (suspecté le 02/01/2025 et confirmé le 21/01/2025). Les foyers sont distribués dans l'ensemble du pays. En 2024, quinze détections ont été déclarées (source : Commission européenne ADIS le 15/07/2025).
- **Norvège** : Un cas a été détecté chez un renard arctique au Svalbard (archipel de l'océan Arctique) le 27/06/2025 (source : Commission européenne ADIS le 14/07/2025). La rage n'avait pas été détectée chez les animaux en Norvège continentale depuis une détection sporadique au Svalbard en 2018. À cette époque, la maladie avait été détectée chez quatre renards arctiques et un renne de l'archipel (source : Institut vétérinaire de Norvège le 09/05/2025).
- **Pologne** : Un dernier cas, sur un renard roux, a été détecté le 19/07/2025 portant à quatorze le nombre total de cas et foyers détectés en 2025 (source : Commission européenne ADIS le 28/07/2025). Le premier cas détecté en 2025, le 15/01/2025, était chez un chien suivi peu après d'un cas chez un chat (suspecté le 09/12/2024 et confirmé le 20/01/2025). Les foyers sont concentrés proches de la frontière avec l'Ukraine dans deux « voïvodies » (Lubelskie et Podkarpackie). Le nombre total de cas et foyers détectés en 2024 est de 43, (source : Commission européenne ADIS le 27/01/2025).
- **Roumanie** : un nouveau cas a été détecté sur un renard roux le 24/07/2025, portant à 32 le nombre total de détections en 2025 (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025). Un cas a été détecté sur un chevreuil le 26/06/2025 (source : Commission européenne ADIS le 07/07/2025). La détection du virus de la rage est très rare chez les cervidés, qui représentent un faible effectif des animaux sauvages testés pour la surveillance passive de la rage (environ 2 % en 2023) (source : [EFSA, 2024](#)). Le premier cas détecté en 2025, le 03/01/2025, était chez un renard roux suivi peu après (le 13/01/2025) d'un cas chez un bovin. Les foyers sont concentrés dans trois comtés (comtés de Iasi, Maramures et Vaslui). Le nombre total de cas détectés en 2024 était de 26 (source : Commission Européenne ADIS le 20/01/2025).

¹ Anses laboratoire de Nancy dont LNR rage : Emmanuelle Robardet, Florence Cliquet, Alexandre Servat, Céline Richomme.

- **Slovaquie** : un nouveau cas a été détecté le 31/01/2025 sur un renard (source : Commission européenne ADIS le 10/02/2025). A ce jour, c'est le seul cas enregistré en 2025, il est localisé dans le comté de Kosický, dans la ville de Michalovce. Un cas sur un renard avait été détecté le 02/12/2024 il s'agissait de l'unique cas de 2024, enregistré au même endroit que le renard diagnostiqué positif en 2025.



Figure 1. Localisation des foyers domestiques et cas sauvages de rage du 01/01/2025 au 03/08/2025 en Europe (hors Norvège) et en Turquie (source : Commission européenne ADIS le 04/08/2025). Les foyers liés à des animaux importés ne figurent pas sur la carte.

Est de l'Europe : les données mises à disposition par la Commission européenne, l'OMSA et l'OMS-Europe ([tableau de bord OMS](#)) montrent que dans les pays situés à l'est des frontières de l'UE, la rage est enzootique (Figure 2). En Turquie, 144 cas ou foyers ont été détectés en 2024 (source : Commission européenne ADIS le 14/07/2025).

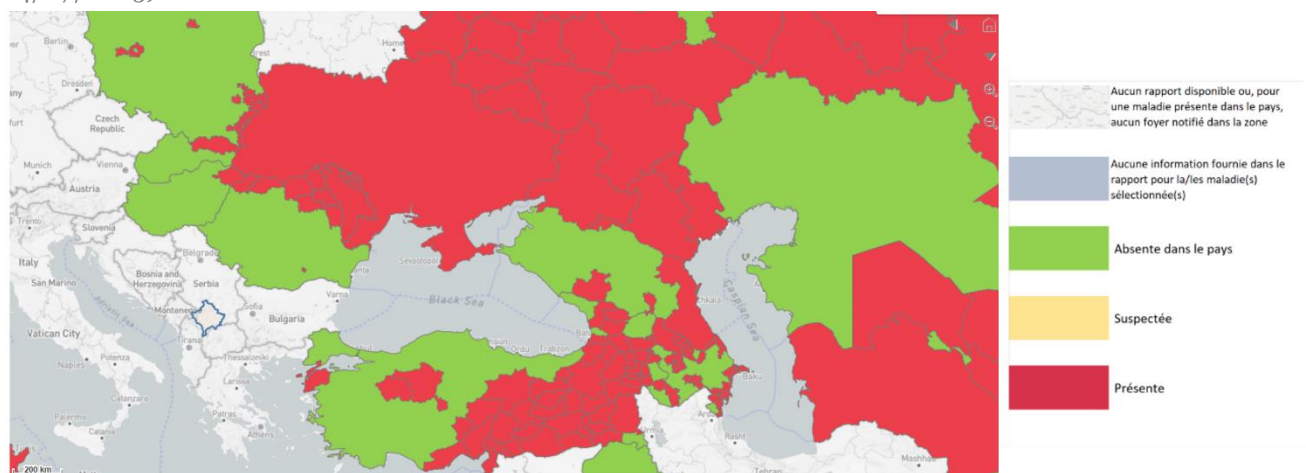


Figure 2 : situation de la rage dans les pays à l'est de l'Europe, d'après les rapports annuels de l'OMSA (2023-2024) (source : [OMSA consulté le 16/07/2025](#)).

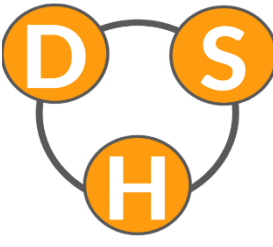
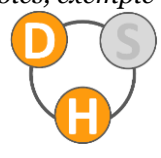
Les textes en gris clair reprennent des textes de la(des) semaine(s) précédente(s).

	Nouvelle fiche		Fiche actualisée
---	----------------	---	------------------

Situation épidémiologique

	Pas ou peu d'évolution significative de la situation épidémiologique		Situation épidémiologique en évolution : défavorable		Situation épidémiologique préoccupante
			Situation épidémiologique à surveiller		
			Situation épidémiologique en évolution : favorable		

Risque pour les compartiments

	D	Animaux Domestiques (Arrêté du 11 août 2006 fixant la liste des espèces, races ou variétés d'animaux domestiques) ou Détenus , dont la faune sauvage captive	
	S	Animaux Sauvages libres	
	H	Humain	
Plusieurs combinaisons possibles, exemple : 	Coloration orange		Le compartiment est réceptif et/ou sensible à l'agent pathogène
	Coloration grise		Le compartiment n'est ni sensible ni réceptif à l'agent pathogène

Réceptivité (à l'infection ou l'infestation par un agent pathogène) : capacité d'une espèce animale à héberger l'agent pathogène, sans forcément développer de signes cliniques.

Sensibilité (à l'infection ou l'infestation par un agent pathogène) : capacité d'une espèce animale à exprimer des signes cliniques et/ou des lésions dues à un agent pathogène.

INSTRUCTIONS DE LECTURE



Les différentes sources de données utilisées pour les activités de Veille Sanitaire Internationale (VSI) et les modalités d'élaboration du bulletin hebdomadaire de veille sanitaire internationale en santé animale (BHVSI-SA) sont détaillées via le bouton ci-contre :

Sources de données pour la VSI

World Organisation for Animal Health (WOAH) (2022). Retrieved on 10/10/2022. Data extracted by ESA platform. Reproduced with permission. WOAH bears no responsibility for the integrity or accuracy of the data contained herein, but not limited to, any deletion, manipulation, or reformatting of data that may have occurred beyond its control.

Les archives de BHVSI-SA sont disponibles ci-contre :

BHVSI-SA

Les dernières semaines sont à interpréter avec précaution, compte tenu des délais entre suspicion/détection, confirmation et notification.

Ce bulletin n'engage que son comité de rédaction et non les organismes membres de la Plateforme.

Pour le comité de rédaction de la Plateforme ESA (par ordre alphabétique) :

Julien Cauchard, Céline Dupuy, Guillaume Gerbier, Sandra Karl, Sophie Molia, Eric Niqueux, Jennifer Pradel, Carlène Trévenec, Sylvain Villaudy.

Pour toutes questions : plateforme-esa@anses.fr.

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'Epidémiosurveillance en Santé Animale (ESA) peut être utilisé et diffusé pour tout ou partie par tout média à condition de ne pas apporter de modification au contenu et de citer la source comme suit "© <https://www.plateforme-esa.fr/>"

Abonnez-vous